No 135 1er Décembre 1930.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le mérite immense de Marie sur la terre (1)

Croire que la très sainte Vierge est notre mère en la grâce divine, c'est être persuadé qu'elle nous enfante à cette véritable vie surnaturelle qu'est en effet la grâce de Jésus-Christ. Dire d'une femme, précise saint Thomas, qu'elle est la mère de quelqu'un, c'est affirmer qu'elle l'a conçu et enfanté, c'est-à-dire qu'elle a consenti de le porter en son sein, puis, qu'elle a eu le courage de le mettre au monde et de l'élever (2).

Or une pareille affirmation ne peut, dans le cas, signifier que ces deux vérités-ci : 1° Marie obtient effectivement que nous existions dans le Christ; en d'autres termes, elle obtient de Dieu que la grâce nous soit rendue

(1) Voir *La Vie Spirituelle*, 1930, mai, p. 97-114; juin, p. 193-215; novembre, p. 97-108.

(2) S. Thomas, *Somme*, IIª IIæ, qu. 101, art. 1; qu. 102, art. 1; IIIª, qu. 35, art. 4.

et communiquée, et c'est là, si l'on veut, nous concevoir et nous enfanter; 2° Marie contribue réellement et personnellement à assurer notre existence ainsi que notre croissance dans le Christ : elle s'applique à nous communiquer la vie de la grâce, ce qui est, si l'on veut, nous élever spirituellement.

Ainsi présentés, ces deux offices, qui sont également sacrés, correspondent assez parfaitement à ce que nous avons appelé les deux phases de la maternité de grâce (1). Notre Mère nous a obtenu autrefois la divine grâce par le mérite immense de tous ses actes sur la terre. Elle nous l'administre aujourd'hui par l'espèce d'intercession omnipotente de ses grands actes dans le ciel. Et tel est son rôle vraiment maternel dans l'obtention d'abord, puis dans la distribution de cette précieuse réalité qu'est la grâce chrétienne. Tout l'essentiel de ce rôle se joue, nous allons le voir, dans l'âme de Marie. La première partie ressemble, en effet, au mystère impénétrable d'une conception, s'achevant même dans de grandes douleurs d'enfantement. La pensée n'en vient-elle pas à l'esprit de Jésus, lorsqu'il se voit à l'heure chargée d'angoisse de sa Passion ? « La femme, au moment d'enfanter, dit-il et le reste... (2). » Sans que Marie nous connût alors distinctement comme elle fait à présent, il est certain que nous tenions déjà tous dans le secret de son grand cœur et que nous étions « le fruit de ses entrailles (3) ». Aujourd'hui la seconde partie de son rôle se passe en pleine lumière de gloire, et c'est pourquoi les conditions sont différentes. S'il fallait cependant citer à l'appui, encore une autre pensée de notre divin Maître, il nous plairait

(1) Voir *La Vie Spirituelle*, 1930, novembre, p. 101.
(2) Jean, XVI, 21 sv.
(3) Luc, I, 42; cf. Philé., I, 12.

d'évoquer avec lui cette familière mais pathétique vision de maternité, que chacun sait : « Jérusalem, Jérusalem... combien de fois ai-je voulu réunir tes enfants comme la poule rassemble ses petits poussins sous ses ailes! (1) »

Mais nous devons pour l'instant laisser là les comparaisons afin d'exprimer ce qu'elles veulent dire. Nous essaierons de nous représenter, quand il sera temps, par quelle activité singulièrement amplifiée au sein de Dieu même, la Mère du genre humain peut réellement réunir tout son monde sous les ailes célestes de sa grande âme et nous élever dans le Christ. Mais d'abord il importe de bien voir comment sur la terre elle nous a véritablement conçus en lui.

La très sainte Vierge a mérité pour nous d'une manière singulière.

L'Apôtre écrivait aux Corinthiens : « Vous n'avez pas plusieurs pères : c'est moi qui vous ai engendrés dans le Christ-Jésus. » Et il ajoutait aussitôt : « Je vous ai engendrés par l'Évangile (2) », c'est-à-dire par mon entier dévouement à vous apporter et à vous prêcher le mystère du Christ. Il précisait ainsi et limitait sa paternité spirituelle. La maternité de la très sainte Vierge est de bien autre sorte, et autrement profonde.

Pour elle, nous concevoir en Jésus-Christ, c'est faire que nous existions en lui, que nous vivions de lui et que la grâce, qui est cette vie dans le Christ, nous soit communiquée. C'est, dans toute la force du terme, nous obtenir la vie de la grâce. Obtenir ainsi la grâce, dans le

(1) Matth., XXIII, 37.
(2) I Cor., IV, 15.

langage de la théologie cela s'appelle à proprement parler « mériter ». Voilà pourquoi le plus haut point de l'activité que notre Mère a déployée pour nous sur la terre peut se définir et se fixer dans ce fait qu'elle a méritée notre grâce. Il nous faut admettre que dans l'espace de temps relativement court et strictement déterminé qu'elle a passé voyageuse en cette vie, elle a eu, tout à côté de son Fils, assez de mérite pour régénérer tout un monde et gagner la grâce au profit du genre humain tout entier. Disons cependant de quelle manière, ou à quel titre et dans quelle mesure Marie a mérité pour nous au point de véritablement nous faire avoir à tous la vie en Jésus-Christ.

Il faut, pour le comprendre, aller tout de suite à ce qu'il y a de plus profond dans la notion même du mérite. Mériter, c'est être récompensé de ce que l'on fait, c'est, au terme même de son ouvrage et de son labeur, en acquérir la récompense et en toucher en quelque sorte le prix (1). Mais, s'il s'agit des biens essentiels auxquels aspire en nous le mouvement même de la vie et dont il n'y a que Dieu qui puisse nous combler, mériter revient à obtenir du bon Dieu en récompense de ce que nous faisons ce pour quoi lui-même nous a faits (2). Selon un terme plus moderne l'on peut dire que c'est « réaliser » volontairement et consciemment, en s'y portant de tout son cœur et de toute sa force, ce à quoi l'on est destiné providentiellement (3). Voilà pourquoi la véritable

(1) « Meritum et merces ad idem referuntur. Id enim merces dicitur quod alicui recompensatur pro retributione operis vel laboris quasi quoddam pretium ipsius. » *Somme*, I^a II^ae, qu. 114, art. 1, concl., début.

(2) « ... Ita scilicet ut id homo consequatur a Deo per suam operationem, quasi mercedem, ad quod Deus ei virtutem operandi deputavit. » *Ibid.*, art. 1, concl., avant la fin.

(3) *Ibid.*, art. 1, concl., à la fin.

efficacité, la portée réelle d'une œuvre ou d'une vie méritoire dépend, pour une part, de ce que je puis y mettre de moi-même, mais, pour une part très supérieure et tout à fait principale, de ce que Dieu veut bien y mettre de lui et de la façon dont il lui plaît de disposer de moi et de ma vie. C'est là une vérité que saint Thomas ne cesse de répéter lorsqu'il approfondit le sens du mérite (1). On voit immédiatement de quel jour elle éclaire le mérite de la très sainte Vierge en nous en découvrant l'immensité. La participation de Marie à l'ordre même de l'union hypostatique nous montre assez qu'il plaît à la Providence de Dieu de disposer de cette admirable créature comme il ne fait d'aucune autre. Et la plénitude de grâce unie à cette grandeur d'être nous révèle que la Très Sainte Trinité s'est réservé d'habiter cette très sainte Vierge dans une intimité sans égale et d'agir en elle avec toute la puissance des dons surnaturels. Pour ce qui est de la part de Marie elle-même, nous allons précisément voir bientôt de quel cœur héroïque elle saura coopérer constamment à l'œuvre de Dieu en elle, et se donner à sa vocation.

Cependant nous devons pousser plus loin notre théologie si nous voulons voir comment nous sommes contenus dans l'immensité de ce mérite, autrement dit, comment la très sainte Vierge a mérité, pour nous, la grâce de Jésus-Christ. Il s'agit de regarder de près, s'il est possible, à quel titre notre divine Mère a mérité la grâce, et à quel titre elle l'a méritée pour nous autres.

Il y a comme deux degrés dans le mérite. On peut mériter une chose en stricte justice et par un véritable droit : c'est la plus haute façon. Elle suppose qu'on est

(1) I^a II^ae, qu. 114, en tête de chaque conclusion des art. 1, 3, 4, 6.

à égalité avec ce qu'il s'agit d'acquérir et de réaliser, que peut-être même on le dépasse. Elle fonde ce qu'on appelle « le mérite de condignité ». On peut aussi mériter par une simple convenance : c'est lorsque le bien à conquérir est au-dessus de nos moyens et que sans être à portée de l'atteindre on est cependant en harmonie avec lui et en tendance vers lui. Dans ce cas il n'y a plus égalité mais il y a proportion : nous sommes si bien faits pour avoir une telle chose et nous y apportons une si grande bonne volonté que l'action surexcellente de Dieu ne peut manquer de venir excellemment combler la nôtre (1). Et l'on peut à cause de cela parler encore d'un réel mérite de notre part, lequel est dit « mérite de congruité » (2).

Il faut se souvenir en outre que, pour ce qui est d'obtenir la grâce divine, la charité est toujours ce qu'il y a de principal. Rien ne peut rendre une vie plus méritoire que le développement de la charité. Pourquoi ? Mais parce que faire des actes de charité c'est déjà entrer en jouissance et comme en possession de Dieu même, et que c'est d'autre part agir par pur amour et donner ainsi le meilleur de soi-même (3).

Enfin il faut savoir que, si l'on peut mériter pour soi-même, l'on peut aussi mériter réellement pour d'autres. D'autant plus réellement qu'on a plus de liaison avec eux. Si quelqu'un est providentiellement chargé d'en

(1) « Congruum est ut, dum homo bene utitur sua virtute, Deus secundum superexcellentem virtutem excellentius operetur. » I^a II^ae, qu. 114, art. 6, concl.

(2) *Ibid.*, art. 1, 3, 6 : « Condignitas... congruitas », dit saint Thomas. Ou encore : « Meritum condigni... meritum congrui. » Bossuet, Fénelon traduisaient encore comme nous venons de faire. Ces termes étant sortis de l'usage, nous dirons plutôt : Mérite de justice, mérite de convenance.

(3) *Ibid.*, art. 4. Très bel article et d'une extrême profondeur.

sauver d'autres et de les englober pour ainsi dire en lui, si surtout il parvient, et précisément par une très grande charité, à les aimer en Dieu tellement que déjà il les engendre et les porte à la vie divine à force de s'identifier à eux et de se les incorporer spirituellement, alors on peut penser que ce genre de mérite est à son comble (1). « Le moindre mouvement, dit Pascal, importe à toute la nature; la mer entière change pour une pierre. Ainsi, dans la grâce, la moindre action importe par ses suites à tout. Donc tout est important. En chaque action, il faut regarder, outre l'action, notre état présent, passé, futur, *et des autres à qui il importe, et voir les liaisons* de toutes ces choses (2). » Il y a de grands êtres qui semblent porter en eux, entraîner par tous leurs actes, le sort d'une multitude d'autres.

Pour la très sainte Vierge qu'en est-il donc, en l'ordre divin de la grâce?

C'est une vérité bien certaine, l'on peut même dire un point de foi, que, seul, Jésus-Christ a pu mériter en toute justice pour d'autres que pour lui-même et la première grâce et celles qui continuent la première grâce. « Nous sommes véritablement son ouvrage, créés que nous avons été en lui (3). » Seul il peut obtenir de Dieu, par un mérite de justice, que ceux « qu'il ne rougit pas d'appeler du nom de frères (4) » fassent corps avec lui et vivent avec lui de la vie divine. Il est seul en situation pour « conduire à la gloire cette multitude de fils » que Dieu veut avoir, et vraiment le seul « chef qui les y

(1) I^a II^ae, qu. 114, art. 6. III^a, qu. 48, art. 2, sol. 1.
(2) Pascal, *Pensées*, 505. (C'est moi qui souligne.)
(3) Eph., II, 9.
(4) Hébr., II, 11.

devait acheminer, le Prince du salut (1) », « l'Auteur et le Prince de la vie (2) ». Il tient cette prérogative, et de ce que par la grandeur divine de son existence et de sa personne il prend nécessairement la tête de toute sa race, et de ce que par l'efficacité méritoire de sa sainte vie comme de sa sainte mort il est suffisamment source de grâce « non seulement pour parvenir lui-même à la gloire de la vie éternelle mais aussi pour y en emmener d'autres avec lui, étant comme il est, le chef, la tête de toute l'Église, l'auteur du salut de l'humanité (3) ». En lui et à partir de lui, « tout est nouveau, toute vétusté a disparu et il n'y a véritablement plus qu'une nouvelle créature (4) ».

« Il devait, lui seul, produire un grand peuple, élu, saint et choisi; le conduire, le nourrir, l'introduire dans le lieu de repos et de sainteté; le rendre saint à Dieu; en faire le temple de Dieu, le réconcilier à Dieu, le sauver de la colère de Dieu, le délivrer de la servitude du péché, qui règne visiblement dans l'homme; donner des lois à ce peuple, graver ces lois dans leur cœur, s'offrir à Dieu pour eux, se sacrifier pour eux, être une hostie sans tache, et lui-même sacrificateur : devant s'offrir lui-même, son corps et son sang, et néanmoins offrir pain et vin à Dieu... Sauveur, père, sacrificateur, hostie, nourriture, roi, sage, législateur, affligé, pauvre, devant produire un peuple qu'il devait conduire et nourrir, et introduire dans sa terre... (5) »

Ces magnifiques pensées peignent bien la situation et montrent comment Jésus-Christ est tout à fait à part,

(1) Hébr., II, 10.
(2) Act., III, 15.
(3) I^a II^ae, qu. 114, art. 6, concl.
(4) II Cor., V, 17. Gal., VI, 15.
(5) Pascal, *Pensées*, 766 (éd. Michaut, 85, 84).

en tête, et seul dans son mérite. Le rôle de notre Sauveur est si capital et sa liaison avec nous autres si étroite et si prenante qu'on peut assurer que rien n'est privé dans ce qu'il a fait et souffert en ce monde, que tout y appartient à son peuple autant qu'à lui. « Les œuvres du Christ, dit très fermement saint Thomas, sont méritoires tant pour lui que pour ses membres aussi rigoureusement que celles d'un autre homme, s'il est en état de grâce, sont méritoires pour lui-même (1). »

Il est bien évident que le mérite de la très sainte Vierge en faveur même de ses enfants est d'une autre espèce que ce formidable mérite de justice qui s'est comme amassé en Jésus durant toute sa vie et qu'on voit éclater dans sa mort. Notre piété envers Marie doit se garder de porter atteinte au privilège capital de Jésus. Et c'est sans doute cette différence que saint Thomas a en vue lorsqu'il reconnaît que « la Bienheureuse Vierge n'a pas eu la grâce au suprême degré d'excellence où on peut l'avoir, ni pour tous les effets qui peuvent en sortir (2) ». Aussi, lorsque nous disons que notre divine Mère a mérité pour nous, il ne peut être question que d'un mérite de convenance. Ce mérite est même tout basé sur celui de Jésus, tout dépendant de celui de Jésus. Ce qui rend méritoire en Marie pour elle et pour nous sa vie tout entière, il fallait que l'Unique Sauveur le lui méritât à elle comme à nous, si bien qu'à cet égard la condition de notre Mère ne diffère pas sensiblement de la nôtre. La communion des saints est entièrement fondée en Jésus-Christ notre Seigneur.

Mais ce qui rend le mérite de Marie tout à fait singulier dans le corps mystique de son Fils, c'est que la con-

(1) III^a, qu. 48, art. 1, concl.
(2) III^a, qu. 7, art. 10, sol. 1.

venance sur laquelle repose ce mérite se trouve absolument hors de pair. On peut dire qu'elle est au plus haut degré qui se puisse concevoir. Le principe de cette haute convenance est la liaison sans pareille qui unit cette femme au Verbe incarné et qui, la mettant en participation des grandeurs de Jésus, va lui faire joindre sa vie à la sienne et la faire coopérer dans des proportions tout à fait à part aux mystères de notre salut. C'est ce que Pie X a exprimé dans une formule parfaite lorsqu'il a dit que « pour l'œuvre de notre salut à tous le Christ s'est attaché sa mère de telle sorte qu'elle nous mérite par convenance ce que Lui nous mérite en justice (1) ». Ainsi, le mérite de Marie est inférieur et subordonné mais tout adhérent à celui de Jésus. Il double, pour ainsi dire, des plus touchantes convenances, dont nous essaierons plus loin de scruter le dessein providentiel, l'implacable rigueur des mérites du Verbe incarné. De sorte que, si Jésus est seul dans son mérite, Marie est seule aussi dans le sien. En sa qualité de mère du Rédempteur, elle acquiert une certaine participation, quoique imparfaite, à ce rôle de chef de l'humanité qui appartient en propre à son Fils. Elle a toutes les grâces en rapport avec sa mission, cette plénitude que nous avons dite (2). Même dans l'ordre de la Rédemption, elle n'est pas une personne comme une autre et possède une existence à part.

Voilà pourquoi elle mérite pour le genre humain au-delà de ce qu'ont pu faire les plus grands serviteurs de Dieu, même ceux que la Providence a constitués chefs de peuples en les élevant assez haut en dignité et en sainteté

(1) Pie X, Lettre *Ad diem illum*, 4 février 1904 : « ... Promeret nobis de congruo quae Christus de condigno. »

(2) Voir *La Vie Spirituelle*, juin 1930, p. 206-215.

pour qu'ils pussent mériter par convenance au bénéfice de beaucoup. Le mérite de Marie se distingue de leur mérite à tous par son étendue. Étant la nouvelle Ève toute appliquée à l'œuvre du nouvel Adam, elle accomplit des actes qui intéressent la race humaine en son entier et qui sont méritoires pour la famille innombrable du Fils de Dieu fait homme. Elle contribue à nous sauver dans les proportions mêmes où notre première mère a contribué à nous perdre. Le parallèle de ces deux femmes est familier aux Pères de l'Église et courant dans la tradition catholique. Écoutez saint Augustin par exemple : « La mère de notre race a apporté la peine au monde, Celle qui a conçu et enfanté notre Seigneur y a rapporté le salut. Ève a été augmentatrice de péché, Marie augmentatrice de mérite. La première a rendu le mauvais service de donner la mort, la seconde le bon service de donner la vie (1). »

De ce point de vue, qui est celui de l'étendue, on peut dire que « les mytères de Marie » égalent en dimension spirituelle ceux de son Fils. Et c'est une des plus belles réussites du Rosaire, soit dit en passant, d'avoir su mettre en lumière cette merveilleuse conjoncture. Le mérite de notre Mère en reçoit, dans tous ces mystères, une sorte « d'excellence œcuménique (2) ». Elle aussi peut parler de « son peuple », et son peuple « c'est tout le genre humain depuis le commencement », et lorsqu'elle s'exprime ainsi, « c'est Ève qui parle en lançant son regard à travers les âges... c'est Marie qui nous parle et c'est Ève qui nous parle : c'est la même source de vie (3) ».

Le mérite de Marie se distingue par son étendue, mais

(1) S. Augustin, *Sermon* 18 (cité à l'Office du 8 septembre).
(2) Léon Bloy, *Celle qui pleure*, p. 78.
3) *Ibid.*, p. 82-83. « Source de vie », cela s'entend.

beaucoup plus encore par ce qu'on peut appeler sa profondeur. D'autres âmes saintes se sont trouvées et se trouvent toujours mêlées, même sur un champ très vaste, à la diffusion de la grâce dans notre humanité : seule Marie a été mêlée, d'un bout à l'autre, aux actes et aux événements décisifs qui l'y ont infusée. Voilà pourquoi son mérite s'est développé et a fait sentir son incomparable efficacité à l'origine même du salut. Il est par là même assez puissant pour nous obtenir non pas seulement une administration et une application de la grâce mais en quelque sorte la création même de cette grâce ou, si l'on préfère, notre création en cette grâce. Il me semble qu'on peut avancer que Marie a mérité pour nous, par pure convenance bien entendu, la première grâce.

Elle n'est donc pas simplement employée par Dieu, comme d'autres le sont, « à l'œuvre du ministère, en vue de l'édification du corps du Christ (1) ». On verra qu'elle est plus au principe, plus au commencement, de tout ce qui est du Christ. Assurément, tout ce qu'elle fait méritoirement pour nous prend la forme d'un service et est éminemment un ministère. Elle-même, au jour de son annonciation comme en celui de sa visitation, se déclarera « servante et très petite servante (2) ». Néanmoins, ces mots, d'ailleurs si nobles, de ministre et de ministère que l'Apôtre répète à satiété lorsqu'il veut définir son œuvre dans l'Église du Christ (3), ne nous paraissent pas tout à fait suffisants lorsqu'il s'agit de caractériser dans toute sa force le mérite de la très sainte Vierge. Nous n'estimons pas qu'il soit juste ni bienséant de la laisser tout uniment au rang « des serviteurs du Christ, des dis-

(1) Eph., IV, 12.
(2) Luc, I, 38, 48.
(3) Cf. les Concordances, aux mots *Minister, Ministerium.*

pensateurs des mystères de Dieu auxquels, en fin de compte, on demande seulement d'être fidèles (1) ». Elle n'est pas de ceux qui ne font qu'appliquer selon leurs mérites les fruits de la Rédemption : elle est Celle par qui nous sont venues et l'Incarnation et la Rédemption. Et c'est un pape en personne, Benoît XV, qui nous affirme « qu'on est en droit de dire qu'elle a elle-même de concert avec le Christ racheté le genre humain (2) ».

Marie nous a mérité la grace toute sa vie, par son grand cœur.

En face d'une aussi solennelle affirmation il est temps de rechercher par quels actes la très sainte Vierge a pu s'élever jusqu'à un tel mérite. Il est temps de considérer quelles œuvres ont eu dans sa vie assez de perfection pour nous concevoir et nous contenir tous en la grâce de Jésus-Christ, assez de prix pour nous racheter.

A propos de notre Sauveur lui-même, saint Thomas se pose une semblable question. Les mérites du Christ, nous le savons déjà, « appartiennent à tous ses fidèles comme à ses membres mêmes : tête et membres sont pour ainsi dire une seule personne mystique (3) ». Mais comment le Christ s'est-il étendu effectivement à tous les siens au point de causer leur salut (4) ? Il l'a fait en payant de sa personne et de son sang : s'il nous a rachetés des liens

(1) I Cor., IV, 12.

(2) Benoît XV, Lettre *Sodalitati N. D. a bona morte*, 2 mars 1918. « ... Ut merito dici queat ipsam cum Christo humanum genus redemisse. »

(3) III^{a}, qu. 48, art. 2, sol. 1.

(4) Ibid., prol. : « De modo efficiendi... Utrum passio Christi causaverit nostram salutem... »

du péché et de la peine due au péché, évidemment ce n'est pas à prix d'argent ou de quelque chose du même genre, c'est en donnant ce qui eut jamais la plus grande valeur possible, c'est-à-dire en se donnant lui-même pour nous (1). Et de quoi s'agissait-il au fond, sinon de regagner l'amitié de Dieu et de réconcilier l'humanité avec lui ? Tout le mérite de Jésus-Christ tendait donc à opérer cette réconciliation et à nous entraîner en elle. « De même que le péché consiste en ce que l'on s'attache à des biens périssables au mépris de Dieu, de même le mérite d'une vie vertueuse consiste, au contraire, en ce que l'on adhère à Dieu jusqu'au mépris des biens créés (2). » Le Christ a réalisé cette prodigieuse réconciliation en s'offrant à la Cause de Dieu jusqu'au plus complet sacrifice de lui-même. Le P. Lagrange montre de la façon la plus saisissante que Jésus est mort martyr de la divinité (3). Mais c'est vraiment pour nous qu'il s'est ainsi livré lui-même à Dieu d'un si grand cœur; et son sacrifice demeure à tout jamais l'œuvre capitale, accomplie pour que toute notre humanité solidaire de son chef adhère à Dieu par une sainte alliance, l'œuvre qui se rapporte à Dieu de telle sorte qu'elle atteste que la vie avec lui vaut seule la peine d'être vécue (4).

Bref, notre Christ nous ramène en Dieu par un mérite plus que suffisant, puisqu'il est surabondant et très complètement satisfaisant pour la totalité du genre humain. Mais si le Christ a eu tout ce mérite, dit saint Thomas, c'est d'abord à cause de la grandeur de sa charité, ensuite à cause de la dignité de sa vie, qui était la vie de l'Homme-Dieu, enfin à cause de l'espèce d'universalité

(1) III[a], qu. 48, art. 4, sed c., concl.
(2) II[a] II[ae], qu. 104, art. 3, concl.
(3) P. Lagrange, *L'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 606-618.
(4) III[a], qu. 48, art. 3, concl citant saint Augustin.

et d'immensité qu'il a voulu mettre dans sa Passion et dans sa Mort (1).

Il n'est pas possible de marquer avec plus de justesse l'ordre des valeurs et la suite des grands actes. Cet ordre et cette suite, nous allons les retrouver absolument tels dans le mérite de Marie (2). Si cette divine Mère a pu très méritoirement nous concevoir en son cher Fils, nous le devons d'abord à l'incommensurable charité qu'elle a su, toute sa vie, nourrir en son cœur; nous le devons ensuite à la participation inouïe, sorte de complément sans égal (3), qu'elle a si généreusement apportée à l'œuvre de son Fils en joignant toutes ses actions aux actions du Christ et toute sa compassion à la Passion.

Voilà les points essentiels, et qu'il ne faut jamais perdre de vue, dans le drame étonnant qui s'est déroulé pour notre salut. Intérieurement, nous aimer dans le Christ, et d'un amour si pur, si profond, si vaste qu'il mérite d'être éternel et de nous attirer tous dans l'éternité; extérieurement, nous servir dans le Christ en se dévouant à tout moment à agir et à pâtir avec lui pour nous : ainsi peut se résumer l'œuvre de Marie. Elle aussi en vérité a payé de sa personne. En un mot, son vrai mérite en notre faveur a été de nous comprendre et de nous aimer à la perfection dans le Christ Jésus et, avec un dévouement sans bornes, de nous servir toujours en le servant. Elle s'est révélée ainsi la servante de son peuple comme elle se dit « celle de son Seigneur (4) ».

Et la merveille c'est que, comme l'amour du genre

(1) III[a], qu. 48, art. 2, concl. Précieuse synthèse à retenir et à méditer.

(2) C'est cela qu'il me semble que d'ordinaire on ne fait pas assez ressortir, et c'est à quoi je souhaite que s'applique ma petite étude.

(3) Col., I, 24 : « Adimpleo quae desunt... »

(4) Luc, I, 38.

humain était pour ainsi dire inné au cœur de cette femme vierge et mère, et que tout son beau dévouement à la chrétienté découlait de cette pure source de charité, la grande œuvre immensément méritoire par laquelle Marie s'est évertuée à nous donner le Christ n'a cessé de s'appuyer sur des sentiments foncièrement féminins et maternels. La très sainte Vierge a mis ainsi à nous servir les instincts les plus profonds et les plus désintéressés de notre race et de son sexe. Tout le temps, comme peut faire la petite esclave la plus aimante et la plus dévouée, corps et âme elle s'est livrée à tout ce que son Seigneur lui a fait dire qu'il voulait d'elle (1). Un jour elle a accepté que « le Saint-Esprit fondît sur elle et que la vertu du Très-Haut la couvrît de son ombre (2) ». Mais on peut affirmer que, tous les jours qui auront préparé comme tous ceux qui auront suivi celui-là, elle aura été, au milieu de nous et déjà au dessus de nous, en quelque sorte l'incarnation de ce qu'il y a de plus tendre dans le cœur de Dieu même, le signe vivant de ce que la sainte Écriture appelle « la miséricorde du cœur de notre Dieu », ou « les entrailles de la miséricorde de notre Dieu (3) ». De là dans la vie de Marie tout prend la forme même de la maternité. Son mérite est essentiellement maternel.

La voilà donc enfin comme en son jaillissement le plus profond, et pour la vie éternelle (4), cette ineffable tendresse d'où va dériver toute la maternité de grâce. Enten-

(1) Luc, I, 38.
(2) Ibid., 35.
(3) Ibid., 78. C'est justement « le vieux (ibid., 18) » Zacharie qui dit cela, à l'aurore même du salut, après que la présence de Marie lui a révélé le mystère.
(4) Jean, IV, 14.

dons la Mère de Jésus nous dire avec plus de vérité, encore une fois, que ne fait l'Apôtre : « Vers vous (ô chrétiens)... notre cœur s'est élargi tout grand. Ah! ce n'est pas en nous que vous êtes à l'étroit : c'est si vous restez en vous. Rendez-nous donc la pareille, je parle comme à des petits que je porte : en moi dilatez-vous, vous aussi (1). »

Passe-Prest.

R. Bernard, O. P.

(1) II Cor., VI, 11-13.

Le divin Message d'espérance

La révélation de l'Espérance dans les Évangiles synoptiques

« Soyez comme des hommes qui attendent leur maître à son retour de la noce... Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera veillants. » (Luc, XII, 36-37.)

Lorsque Jésus apparut sur terre, Israël vivait d'une espérance entretenue depuis des siècles par les prophètes, celle de l'inauguration du règne de Dieu sur terre. Lorsque les bergers campés autour de Bethléem entendirent l'ange leur annoncer : « Ne craignez pas; car voici que je vous annonce une grande joie, destinée à tout le peuple; car il vous est né aujourd'hui un Sauveur qui est le Christ Seigneur », ils comprirent tout de suite ce message et accoururent en grande hâte adorer « le petit enfant couché dans la crèche ». La Vierge Marie laisse chanter son allégresse à la vue de la réalisation des divines promesses : « Il a secouru Israël son serviteur, pour se souvenir de la miséricorde (promise), comme il avait dit à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa race à jamais. » Zacharie exprime les mêmes sentiments; Siméon, homme juste et timoré, attendant la consolation d'Israël, exalte le salut inauguré, destiné aux Gentils eux-mêmes. Enfin, à propos de la prophétesse Anne, saint Luc fait allusion à « tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem », et comme la prédication de Jean-Baptiste porte cette espérance à une intensité extrême, il dit d'un mot : « Tout le peuple était dans

l'attente. » Quelle que soit donc la part d'illusions et de vues incomplètes qui pouvait entacher cette espérance chez tel ou tel, il y avait indubitablement, au moment de la venue du Christ, une élite d'âmes dont l'ardent désir était de servir Dieu, en sainteté et justice, en sa présence, tous les jours de leur vie. C'est grâce à leur espérance que ces âmes devront d'être sauvées; car c'est à elles que la prédication du Maître sera adressée.

C'est, en effet, par l'espérance de l'établissement du règne universel de Dieu que l'Ancien Testament se rattache au Nouveau; celui-ci réalise, en la personne du Christ Jésus, cette espérance séculaire qui fut l'objet central de la révélation ancienne. En ce sens il est vrai de dire, avec saint Augustin : « Novum Testamentum in veteri latet, vetus in novo patet » (1). Jésus-Christ est le fondateur de ce royaume, objet de l'espérance de tout un peuple, et l'Évangile est « la bonne Nouvelle » qu'il est venu annoncer au monde. Saint Matthieu et saint Luc, pour définir la prédication de Jésus, disent simplement : « Il annonçait la bonne nouvelle. » Saint Marc commence son récit comme par un coup de trompette d'allégresse : Voici comment débute la proclamation de la bonne nouvelle. Il met ce terme « bonne nouvelle » dans la bouche de Jésus, aux premières paroles qu'il prononce : « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche; repentez-vous et croyez à l'Évangile. » Le premier miracle qu'il raconte est une victoire sur le diable, qui marque l'établissement victorieux du règne divin. C'est enfin dans le monde entier, à toutes les nations, que doit être prêché cette bonne nouvelle du royaume.

Accomplissement d'une espérance et proposition d'une espérance nouvelle et plus haute, dont la première n'était qu'une étape et une préparation, tel est l'Évangile; c'est un appel définitif de Dieu au salut et sa réalisation

(1) « Le Nouveau Testament est caché dans l'Ancien, l'Ancien est manifesté dans le Nouveau. »

immédiate en la personne de son divin Fils. « Dieu, dit saint Paul, après avoir jadis, en plusieurs manières et à diverses reprises, parlé aux pères par les prophètes, sur la fin de ces jours-ci, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses... lequel, étant le rayonnement de sa gloire et l'effigie de son être, portant tout par la parole de sa puissance, après avoir accompli la purification des péchés, s'est assis à la droite de la majesté dans les hauteurs (1). »

Nous n'avons pas à montrer ici comment l'Évangile est un message d'espérance d'abord en la promesse du divin messager, le Christ-Rédempteur, dont il nous rapporte la vie et la doctrine : nous voudrions seulement dégager sommairement l'objet de cette espérance : le règne ou le royaume de Dieu (notion parallèle chez les synoptiques à celle de vie éternelle chez saint Jean), et en montrer les conditions de participation pour chaque homme, ce qui fut l'objet principal de la prédication de Jésus durant tout son ministère, son Évangile.

***

Le règne et le royaume de Dieu, objet d'espérance.

Il est tout à fait remarquable que le Seigneur ait inauguré son enseignement par l'évocation du bonheur du royaume des cieux et l'ait présenté dans le cadre de l'espérance et comme l'objet de cette vertu. Dans le prélude du sermon sur la montagne, qui est comme la charte de sa doctrine, Jésus appelle au bonheur du royaume toutes les âmes humbles, souffrantes, persécutées, douloureuses, comme vers le lieu du rafraîchissement et de la lumière. En compensation de toutes les misères de ce monde et comme encouragement dans les

(1) Hebr., I, 1-3.

épreuves, il propose, à ceux qui l'aiment, la divine espérance des Béatitudes...

Ces promesses que Jésus apporte au monde sont un programme de vie. Le vrai bonheur n'est pas sur la terre, il est au ciel où toute justice sera enfin rétablie; tous ceux qui ont soif de justice seront rassasiés, ceux-là surtout qui ont conscience de leur impuissance à satisfaire ces aspirations et attendent tout de Dieu : « les pauvres en esprit »; la miséricorde obtiendra miséricorde et dès maintenant les doux et les pacifiques recevront leur récompense. Dans le cœur de tous l'espérance de l'entrée au royaume céleste fait luire un rayon de bonheur. « Ces béatitudes sont le grand coup d'ailes qui place l'enseignement de Jésus au-dessus de tout ce qui est bonheur purement humain, gloire humaine, et qui engage les disciples à regarder vers la lumière de Dieu. Il n'est pas douteux que le règne de Dieu... ne soit proposé comme une récompense individuelle, promise à tous ceux qui sont pénétrés des dispositions requises. Ceux-là sont heureux, mais en espérance, cette espérance étant déjà pour eux un motif de béatitude, surtout pour ceux qui sont déjà exaucés (1).

L'espérance, a-t-on dit, est un premier bonheur qui en attend un autre. C'est bien le cas ici. Si Jésus est venu renverser en quelque sorte toutes les conceptions humaines sur la valeur et le sens du bonheur en cette vie, il n'a pas prêché un idéal de rêve qui n'aurait de réalité que dans l'avenir, et qu'on n'atteindrait qu'au prix d'une vie de souffrances sans merci. Dès maintenant ses disciples vivront dans la joie, ils la savourent au plus profond de leur cœur, mais c'est une joie divine, joie de l'espérance qui est sûre d'aboutir et qui puise dans les promesses un avant-goût de la plénitude de bonheur auquel elle tend, et qu'elle mérite.

Il s'agissait cependant d'une béatitude inaccessible à

(1) P. LAGRANGE, *Évangile selon saint Marc*, p. 80.

l'intelligence humaine, comme Dieu lui-même qui la constitue. La bonne nouvelle annoncée n'avait pas encore été expliquée; Jésus s'était contenté d'affirmer l'existence du bonheur et la possibilité d'y parvenir, mais ce bonheur restait plein de mystère. En quoi consistait-il ? Quelle était sa valeur ? Comment y atteindre ? Pour initier les esprits à ces secrets, Jésus se servit d'images, de comparaisons, et un jour d'automne, au bord du lac de Galilée, il proposa à la foule avide de plus de clarté « les paraboles du royaume des cieux ». « A quoi, disait-il, le comparerais-je ? » Toute comparaison prise d'un bonheur terrestre est déficiente... Cependant elle peut mettre les esprits en éveil sur la grandeur du bonheur promis et leur en faire concevoir un ardent désir. Ainsi s'écriait un auditeur de Jésus : « Heureux celui qui prendra son repos dans le royaume de Dieu (1). »

Le royaume des cieux, en effet, est semblable à une salle de festin où l'on se met à table : « Je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et seront à table avec Abraham et Isaac et Jacob dans le royaume des cieux (2) », et plus explicitement : « Le royaume des cieux peut être comparé à un roi qui fit un festin de noces pour son fils (3) » ; c'est donc aussi une noce royale, un repas nuptial auquel les convives sont invités nombreux. Il est prêt et chacun est invité à prendre place : « Dites aux invités : Voici que j'ai préparé mon déjeuner : mes bœufs et les animaux gras ont été immolés, et tout est prêt. Venez aux noces (4). » C'est Jésus qui est l'Époux et c'est avec lui que les âmes célèbrent, dans le palais du Père, la fête nuptiale; « le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui prirent leurs lampes et sortirent à la rencontre de l'époux... l'époux vint et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle

(1) Lc., XIV, 15.
(2) Mt., VIII, 11 ; Lc., XIII, 29.
(3) Mt., XXII, 2.
(4) Ibid., V, 4. Lc., XIV, 24.

des noces, et l'on ferma la porte (1). » C'est enfin le rassasiement d'une joie divine; le serviteur entre dans la joie de son maître après l'avoir fidèlement servi (2). La béatitude du royaume est donc celle de la réunion des élus au Fils de l'homme (3) et en un mot une joie symbolisée par la réunion des enfants autour d'une table de famille.

Ce royaume est au ciel, on en prend possession au terme de la vie terrestre. « Si votre justice ne l'emporte pas sur celle des scribes et des pharisiens, vous *n'entrerez* pas dans le royaume des cieux. » « Ce n'est pas quiconque dit : Seigneur, Seigneur, qui *entrera* dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » « En vérité, je vous le dis, si vous ne changez pas et ne devenez pas comme des enfants, vous *n'entrerez* pas dans le royaume des cieux. » Récompense des bonnes œuvres, l'entrée du royaume est la possession définitive de la vie éternelle, le salut (4). « Que les morts ressuscitent, Moïse lui aussi l'a fait entendre à l'endroit du Buisson, quand il dit : le Seigneur Dieu d'Abraham et Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob; or il n'est pas Dieu des morts, mais des vivants, car tous étant fils de Dieu (5), et dans ce séjour définitif ils seront emportés dans le sein d'Abraham, ou reçus « dans les tentes éternelles ». Alors ils ne pourront plus mourir, étant fils de Dieu (6), et dans ce séjour définitif ils seront « comme des anges dans le ciel » et « brillants comme le soleil dans le royaume de leur père (7) ». En termes explicites, les élus auront en héritage la vie éternelle,

(1) Mt., XXV, 1-10.
(2) Ibid., 21-23.
(3) Lc., XVII, 37.
(4) Mt., XIII, 40; XXV, 31; V, 20; VII, 21; XVIII, 3; XIX, 14, 29; XXIII, 13.
(5) Lc., XX, 37-38; Mt., XXII, 32; Mc., XII, 27.
(6) Lc., XVI, 22; 9; XX, 36.
(7) Mt., XXII, 30; XIII, 43.

lorsque le Fils de Dieu les accueillera au seuil du royaume : « Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la création du monde (1). »

Un repas, une fête nuptiale, la participation à la béatitude de Dieu, une vie éternellement glorieuse, voilà ce qu'est le royaume de Dieu au ciel, objet de l'espérance chrétienne. Il est donc bien un trésor ou une perle de grand prix, qui exige qu'on sacrifie tout pour le posséder, le bonheur auquel il faut tendre et que l'on mérite par ses efforts. Certains, en effet, qui n'en sont pas dignes, n'auront point de part au banquet céleste; la place déjà préparée pour chacun est une récompense, on ne l'occupera que si, dès ici-bas, on fait bon accueil à la grâce offerte qu'est le royaume de Dieu sur terre.

C'est qu'en effet le royaume de Dieu n'est pas seulement au ciel. Dieu règne aussi sur la terre, et il y a, par suite, déjà établi en ce monde, un royaume de Dieu, royaume intérieur, spirituel et caché dans l'âme de chaque homme. « Les Pharisiens lui ayant demandé : Quand vient le règne de Dieu? Il leur répondit et dit : L'arrivée du règne de Dieu ne saurait être observée, comme si l'on pouvait dire : Voici qu'il est ici, ou : Il est là; car voici que le règne de Dieu est au-dedans de vous (2). » Et il y a aussi un royaume, social, destiné à être universel, extérieurement manifesté et organisé, c'est l'Église (3). De même, en effet, que le règne absolu de Dieu au ciel définit son royaume où seront exclusivement rassemblés ses élus, la souveraineté que Dieu exerce sur les hommes dans le monde fonde un royaume, mais qui n'a pas les prérogatives de celui du ciel. « D'une certaine façon, partout où Dieu règne, il est dans son royaume. Mais c'est un fait douloureux qu'il ne règne pas sur la terre comme dans le ciel, parce que sa volonté n'y est pas acceptée

(1) Mt., XIX, 29; XXV, 34.
(2) Lc., XVII, 20, 21.
(3) Mt., XVI, 18; XVIII, 17.

et exécutée comme il conviendrait. L'idéal serait précisément que la terre en cela ressemblât au ciel. Alors le règne de Dieu viendrait sur la terre (VI, 10) (1). » La venue et l'extension du règne de Dieu sur terre est donc aussi un objet d'espérance. Au ciel seulement ce règne est plénier en droit et en fait, sur terre il ne l'est qu'en droit et il s'étend peu à peu; « il vient »; il est déjà venu. « Si je chasse les démons par le doigt de Dieu, c'est donc que le règne de Dieu sur vous est arrivé (2) »; il doit grandir et se réaliser progressivement. Son accroissement dépend de la bonne volonté des hommes auxquels il est proposé, chacun peut y concourir. Il faut donc désirer son avènement plus absolu, le demander, car la prière, interprète de l'espérance, peut hâter la venue du règne et de son extension : « Père,... que ton règne arrive, que ta volonté se fasse sur la terre comme au ciel. » Ainsi, tandis que l'on va vers le royaume de Dieu au ciel, que l'on y tend par une bonne volonté courageuse, le règne de Dieu vient sur la terre, il s'établit dans l'âme et par suite on devient membre du royaume de Dieu sur terre. C'est aussi en prenant place dans ce royaume, qu'on prouve la venue du règne, et qu'on se prépare à entrer dans le royaume éternel du ciel. Il semble que ces notions complexes sont bien exprimées par les paroles du Seigneur : « En vérité, je vous le dis, nul n'aura quitté maison, femme, frères, parents ou enfants à cause du *règne de Dieu*, qui ne reçoive plusieurs fois autant dans ce temps, et dans le siècle à venir *la vie éternelle* (3) »; et surtout ce mot du maître rapporté par saint Marc : « Laissez les enfants venir vers moi; ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le *royaume de Dieu*. En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le *règne de Dieu* comme un petit enfant n'y entrera pas (4). »

(1) LAGRANGE, *Évangile selon saint Matthieu*, p. CLX.
(2) Lc., XI, 20, etc...
(3) Lc., XVIII, 29-30.
(4) Mc., X, 14.

L'Ancien Testament avait annoncé que le salut d'Israël viendrait d'une intervention personnelle de Dieu, d'une manifestation extraordinaire de son amour, de sa puissance, de sa justice, et de fait le royaume de Dieu sur terre est le règne messianique. C'est la venue du Christ qui inaugure cet empire nouveau de Dieu sur les hommes ; sa vocation est d'établir plus profondément et universellement le règne divin : « Il faut que j'annonce aussi aux autres villes la bonne nouvelle du règne de Dieu, car j'ai été envoyé pour cela (1). » C'est par la destruction du royaume du démon que le Christ établit sur terre le royaume de Dieu. Tel est certainement le sens de la chute de Satan : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair (2) »; dès lors l'efficacité des exorcismes, l'expulsion des démons par le Christ ou les disciples sont la conséquence de la victoire remportée au ciel par le Christ. Jésus l'explique clairement : « Lorsque le fort armé garde son palais, ce qu'il possède est en sûreté. Mais qu'un plus fort que lui survienne et le vainque, il lui enlève l'arsenal où il mettait sa confiance et il distribue ses dépouilles (3). » D'où, pour les disciples, la nécessité, énergiquement rappelée par le Maître, de choisir entre ce monde mauvais, dont le diable est le prince, et son règne à lui. Accueillir le Christ, c'est recevoir l'Évangile et le règne qui vient, et c'est la condition pour entrer un jour dans le royaume du ciel. Mais si la venue du Christ sur terre établit d'une manière particulièrement efficace le règne de Dieu, cette intervention se fait sans éclat, ce n'est que peu à peu que le Christ révèle le mystère du règne; les apôtres sont les premiers initiés, puis le règne sera prêché ouvertement. Or il semble bien que ce mystère soit celui des souffrances et de la résurrection de Jésus; aussi cet établissement du règne divin, accompli par la Passion,

(1) Lc., IV, 43.
(2) Lc., X, 18.
(3) Lc., XI, 21-22.

entraîne pour les disciples, qui prétendent être associés à la gloire du Sauveur, une part de souffrances (1). Tel est le plan providentiel, il faut qu'il s'accomplisse. L'acceptation et l'accomplissement du mystère du règne, c'est-à-dire la connaissance et l'obéissance au Christ, sont la voie du salut, et la rançon du bonheur futur. De toutes façons la préoccupation dominante, et peut-on dire unique, des âmes, doit être d'avancer la venue du règne; qu'il se manifeste, s'épanouisse avec plus de puissance, qu'il devienne de plus en plus actuel dans un monde dont Dieu, en droit, est le seul Maître.

Par un autre caractère, le royaume de Dieu sur terre, qu'on peut appeler le royaume du Fils, puisque le Fils en fixe les lois et le proclame, demeure distinct du royaume éternel qui est celui du Père : il contient de bons et de mauvais éléments qu'on ne peut encore discerner; dans le champ qui est le monde où le règne de Dieu s'exerce, le bon grain et l'ivraie poussent entremêlés. Or, « le bon grain ce sont les fils du règne; l'ivraie, ce sont les fils du mal; l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; la moisson c'est la consommation du siècle; les moissonneurs sont les anges. De même donc que l'ivraie est ramassée et brûlée au feu, ainsi en sera-t-il dans la consommation du siècle; le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité (2) ». L'enseignement est clair : être membre du royaume de Dieu sur terre, n'est pas un signe d'impeccabilité ni de salut certain. Il reste encore beaucoup à faire avant d'atteindre le ciel, et il faut se préserver constamment du mal que Dieu, lui, supporte avec patience pour éprouver la constance des élus. Cette parabole met bien en relief la différence du royaume de Dieu sur terre et au ciel. Le Père n'accueillera dans le sien que les justes. Le royaume établi ici-bas par le Fils aura une fin, Dieu dis-

(1) Mc., IV, 11; 21-25; VIII, 27-33; IX, 47.
(2) Mt., XIII, 38-41.

cernera alors le bon grain de l'ivraie, les bons et les mauvais poissons, ainsi que l'enseigne encore la parabole du filet.

Appartenir officiellement au royaume de Dieu sur terre, c'est-à-dire être membre de l'Église militante, n'est pas un gage infaillible de prédestination. Il demeure que, normalement, cette appartenance doit conduire au royaume du ciel et qu'elle est pour le chrétien un motif d'espérance. C'est à Pierre qu'ont été confiées dès ici-bas les clefs du royaume des cieux!

Si la distinction des deux royaumes est nette en tant que la souveraineté divine est reconnue et proclamée intégralement au ciel, alors qu'elle est à la fois combattue et acceptée sur terre, leur continuité et leur unité sont également certaines : d'une part ce sont les membres fidèles et persévérants du royaume de Dieu sur terre qui doivent parvenir à celui du ciel; et d'autre part c'est le même pouvoir divin qui s'exerce en l'un et l'autre. Si l'établissement du règne du Christ ici-bas ne se fait pas par une manifestation instantanée, sensible, ni surtout glorieuse, le Christ vient continuellement sur terre et dans les âmes. Il se tient à la porte et Il frappe. Il propose à tous la grâce, et cette offre est celle même du salut. Voilà pourquoi le royaume de Dieu sur terre présente des phases variées de succès et de recul apparent. « Il faut appliquer au règne de Dieu, après la mort du Christ, le même caractère que de son vivant. Il existe, mais il peut venir encore, se développer, et rien n'empêche que certains grands événements ne lui donnent encore une allure nouvelle (1). » Certainement un des accroissements notables du règne sera celui, prédit par le Sauveur, qui se produira à l'occasion de la ruine de Jérusalem : « Lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est proche (2). » Aussi l'espérance a-t-elle toujours lieu de s'exercer, puisque l'accroissement du règne est de tous les jours et de tous les instants.

(1) LAGRANGE, *Évangile selon saint Luc*, p. CXLI.
(2) LC., XXI, 31.

L'âme aimante désire sans trêve que le règne de son Dieu s'accroisse en elle et s'étende dans tout le monde, que la souveraineté divine soit acclamée. C'est le vœu le plus ardent du fidèle, qui supplée par le désir ce que sa bonne volonté ne peut obtenir d'elle-même; elle prie pour que toutes les places soient occupées dans le banquet céleste et que la terre devienne un peu un ciel, où Dieu règne sans conteste et par l'amour.

L'espérance peut aussi attendre et désirer la consommation de toutes choses, la fin de la vie sur terre qui est toujours un exil loin de la demeure paternelle, mais le Christ n'a voulu fixer ni le jour ni l'heure de sa venue glorieuse. La durée du royaume de Dieu sur terre est incertaine. Il semble toutefois qu'elle soit assez longue, puisque l'Évangile du royaume doit être prêché à toutes les nations, dans le monde entier. L'image de la maison bâtie sur le roc et qui résiste à tous les assauts n'est pas non plus sans signification à cet égard. C'est avec patience et dans la joie qu'il faut envisager la venue du Fils de l'homme, du moins comme le suggère saint Luc, au jour de la mort (1). Le Christ Juge et Sauveur introduira dans le royaume de son Père tous ceux qui ont espéré sa venue, s'y sont préparés dans la patience et la vigilance et ont collaboré à l'extension de son règne, en étant membres actifs et zélés de son royaume.

Concrètement, si le royaume de Dieu prêché par Jésus est d'abord et surtout celui du ciel, son règne s'exerce déjà sur terre; c'est en acceptant sa personne, en faisant accueil à la grâce offerte et à son message que l'on fait déjà partie du royaume de Dieu sur terre et que l'on mérite la possession du bonheur éternel du ciel. Notre-Seigneur a souvent insisté sur les secours spéciaux dont on bénéficie alors pour être sauvé : « Le règne de Dieu est semblable à du levain qu'une femme a pris et caché dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que tout ait fermenté. » Le pain fermenté par la vertu intime et propre

(1) Lc., XII, 35-48.

du levain est meilleur, il a une saveur que n'a pas le pain azyme : « Le règne de Dieu sera donc comme une force cachée puisqu'elle est mêlée à la farine, mais agissante, dont les effets s'étendent à toute la pâte. Et assurément, le règne de Dieu, tel qu'on l'attendait, devait être un règne meilleur : les Israélites étaient déjà bons, les Gentils devaient se convertir. Mais l'idée d'une vertu intérieure s'exerçant dans l'âme ou parmi les hommes, était étrangère aux rêves des voyants. Les rabbins eux-mêmes... ne parlent pas de cette vertu de Dieu, qui, d'après saint Paul, est tout l'Évangile (1). » Cette force secrète du royaume des cieux sur terre est exprimée encore dans la parabole de la semence qui pousse d'elle-même en bonne terre, indépendamment des soins des hommes; ceux qui écoutent et reçoivent la parole portent des fruits, l'un trente, l'autre quarante, et l'autre cent. C'est-à-dire que, pour ceux qui ont bonne volonté et dont les dispositions sont pures, le succès final est assuré. Dieu fait mûrir la moisson... et elle sera abondante. Enfin le règne des Cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris et semé dans son champ; c'est la plus petite de toutes les graines, mais lorsque le sénevé a crû, il est plus grand que les légumes et devient un arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent et font leur nid dans ses branches. L'Église, qui est le règne de Dieu sur terre, eut, elle aussi, un humble commencement; sa croissance sera immense. Ainsi en sera-t-il des âmes fidèles au don de Dieu et qui auront répondu à son appel. Le salut est en tout l'œuvre de Dieu; c'est lui qui en a l'initiative et c'est sa vertu qui assure le succès de l'entreprise. Aucune doctrine ne saurait mettre cette idée en meilleur relief que cette théologie du royaume, qui, en proposant à l'espérance son objet magnifique, lui fournit un inébranlable appui.

C. Spicq, O. P.

(1) P. Lagrange, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 178.

Le respect dû à nos supérieurs

La vertu d'obéissance dérive de la vertu de justice. Il y a des êtres que nous ne pouvons pas traiter sur le pied d'égalité, comme cela se fait dans la stricte justice, et à l'endroit desquels, pourtant, nous avons des obligations précises : par exemple Dieu, auquel nous rendons nos devoirs par la vertu de religion; nos parents et notre patrie à qui nous devons la piété filiale. Parmi ceux que nous ne pouvons traiter d'égal à égal, il faut encore nommer nos supérieurs, tous ceux qui font office de nous gouverner. A l'égard de nos supérieurs, nous avons une double vertu à pratiquer : le respect et l'obéissance.

Examinons, en ce présent article, cette première obligation : le respect.

*
* *

Nous venons de nommer la piété filiale due à nos parents. Pourquoi leur est-elle due ? Parce qu'ils sont nos principes d'existence, d'éducation, de discipline et de tout ce qui convient à notre perfection humaine. Ils jouent à notre égard le rôle de providence. Or, les supérieurs prolongent ce rôle. Ils sont aussi des principes, non point principes d'être, mais de direction et de gouvernement. Aussi, l'honneur révérenciel qui leur revient est-il une extension de la piété filiale. Dans les groupements à finalité surnaturelle, le supérieur doit tout particulièrement apparaître comme une providence paternelle, comme un promoteur et un pourvoyeur, chez ses

subordonnés, du bien moral et de la perfection spirituelle (1).

En conséquence, le supérieur, en tant qu'il gouverne, représente une certaine excellence. Puisqu'il a pour fonction de nous diriger, il est au-dessus de nous; car ce qui meut, dit saint Thomas, est supérieur à ce qui est mû, celui qui est au gouvernail est supérieur au navire. Précisément cette situation éminente du supérieur par rapport à nous et cet état de dignité dans lequel il est constitué exigent que nous lui témoignions, comme une dette, honneur et respect (2).

Ce n'est donc pas à cause de ses qualités personnelles — science humaine, vertus privées, caractère sympathique, — que nous devons à un supérieur cet honneur et ce respect, mais parce qu'il possède une dignité, parce qu'il est à notre tête pour nous gouverner. Il nous arrive d'estimer quelqu'un pour sa valeur morale ou intellectuelle, mais sans qu'il soit notre chef. A celui qui nous régente et nous gouverne, à cause de cela même et indépendamment de sa valeur personnelle, nous devons considération et révérence. Quand cette valeur personnelle vient s'ajouter à la dignité du supérieur, — comme cela arrive normalement, puisque le choix du chef se base sur les qualités et les vertus qu'il possède —, l'honneur révérenciel doit, en premier, aller au chef et parce qu'il est

(1) « Sicut carnalis pater particulariter participat rationem principii, quae universaliter invenitur in Deo; ita etiam persona quae quantum ad aliquid providentiam circa nos gerit, particulariter participat proprietatem patris, quia pater est principium et generationis et educationis et disciplinae et omnium quae ad perfectionem humanae vitae pertinent; persona autem in dignitate constituta est sicut principium gubernationis respectu aliquarum rerum. » (I^a II^{ae}, qu. CII, art. 1.)

(2) « Ad eos qui sunt in dignitate constituti, pertinet gubernare subditos. Gubernari autem est movere aliquos in debitum finem, sicut nauta gubernat navem ducendo eam ad portum. Omne autem movens habet excellentiam quamdam et virtutem supra id quod movetur. » (Ibid., art. 2.)

chef. L'estime pour la valeur personnelle n'est qu'une dette morale : cela convient, cela doit être, c'est raisonnable; mais ce n'est pas une obligation de justice comme en est une le respect dû au supérieur (1). La dette de justice indique que l'on peut nous y contraindre. Nous verrons que le supérieur a non seulement le droit mais le devoir de punir ceux qui lui manqueraient de respect et tout particulièrement dans l'exercice de son autorité (1).

*
* *

En quoi consiste ce respect dû à l'autorité ?

Il est fait d'un profond sentiment de reconnaissance à l'égard du supérieur. C'est une manière de piété filiale (2). Or, qu'est-ce que la piété filiale, sinon la gratitude que nous nourrissons, en notre cœur, pour nos parents, auteurs de notre existence et bienfaiteurs insignes de notre enfance et de notre jeunesse ? Notre supérieur est pour nous, lui aussi, principe et providence. Son gouvernement est, à notre égard, un perpétuel dévouement; car, de toutes les conditions de vie humaine, les plus onéreuses sont celles qui entourent l'exercice de l'autorité. Nos supérieurs sont donc des bienfaiteurs : ils nous donnent et nous recevons. Ne pouvant pas leur rendre davan-

(1) Nous devons honneur, comme dette morale et non pas comme dette de justice légale, à toute dignité, toute supériorité dont nous ne sommes pas le sujet. « Duplex est debitum : unum quidem legale, ad quod reddendum homo lege compellitur; et sic debet homo honorem et cultum his qui sunt in dignitate constituti, praelationem super ipsum habentes. Aliud autem est debitum morale, quod ex quadam honestate debetur; et hoc modo debemus cultum et honorem his qui sunt in dignitate constituti, etiamsi non simus eis subjecti. » (Ibid., art. 2, ad 2.)

(2) « Sicut sub religione, per quam cultus tribuitur Deo, quodammodo invenitur pietas, per quam coluntur parentes; ita sub pietate invenitur observantia, per quam cultus et honor exhibetur personis in dignitate constitutis. » (Ibid., art. 1.)

tage, nous leur devons donc ce tribut d'honneur par lequel nous confessons leur supériorité et leur bienfaisance. Spontanément, ce sentiment de respect et de gratitude passe en conviction et devient une volonté de témoigner notre reconnaissance, comme une obligation acceptée et un devoir aimé.

Ce vertueux respect de l'autorité peut exister, dans une conscience, à l'état de simple vertu naturelle; mais il peut et doit s'amplifier de charité surnaturelle, celle-ci ne faisant qu'accentuer la volonté intérieure de soumission et de reconnaissance.

De tels sentiments peuvent être très vifs dans la conscience d'un subordonné, indépendamment de tout attrait naturel. Parce qu'on n'est pas porté à aimer un chef ou à sympathiser avec son caractère et ses points de vue, on n'est pourtant pas dispensé de l'honorer et de le respecter; car cette dette de justice vaut par elle seule et s'impose avant tout autre sentiment.

Le supérieur mérite honneur et révérence de la part du subordonné, même, dit saint Thomas, quand le subordonné dépasse le supérieur en savoir-faire, en intelligence, en valeur morale ou spirituelle; car, encore une fois, ce n'est pas premièrement et immédiatement la valeur personnelle du supérieur qui réclame le respect, c'est son état de dignité, sa condition même de supériorité. Parce qu'il gouverne, le supérieur est ministre de Dieu et instrument de la Providence. Quel qu'il soit en lui-même, il a toujours cette situation éminente d'être supérieur et représentant de Dieu : il détient l'autorité et, tant qu'il la détient légitimement, il doit être honoré; et, à travers lui, doit être honorée toute la communauté aux destinées de laquelle il préside (1).

(1) « Non oportet quod ille qui honoratur sit excellentior honorante, sed forte... ipso honorante quantum ad aliquid et non simpliciter. » (II^a II^{ae}, qu. CIII, art. 2.) — « Si praelati sunt mali, non honorantur propter excellentiam propriae virtutis, sed propter excellentiam dignitatis, secundum quam sunt Dei ministri : et etiam in eis honoratur tota communitas cui praesunt. » (Ibid., ad 2.)

Il faut donc bien distinguer cet honneur révérenciel de tous les autres sentiments qui peuvent s'y ajouter et même de ceux qui seraient parfois capables de l'amoindrir.

Il est toujours obligatoire d'aimer ses supérieurs dans la charité surnaturelle, de vouloir leur salut, leur sanctification et tous les autres biens qui peuvent leur être utiles. La charité nous commandera donc de prier pour nos supérieurs, de leur faciliter, par notre désintéressement, l'exercice de leur charge, d'avoir compassion de leurs soucis, d'être indulgents aux défauts qui pourraient leur échapper. Ce qui nous est défendu par la charité fraternelle à l'endroit de tout prochain, notre égal, le sera plus encore à l'endroit de nos supérieurs : envie, jalousie, critiques malveillantes, jugements téméraires, médisances, calomnies, dénigrement systématique. De telles fautes contre la charité fraternelle voient s'augmenter leur gravité lorsqu'elles atteignent la réputation des supérieurs, compromettent la dignité qu'il faut leur reconnaître, amoindrissent la considération dont ils doivent jouir : une légère raillerie, par exemple, si elle vise un supérieur, sera une faute plus grave que si elle vise un égal; car alors, l'autorité est elle-même ridiculisée et non pas seulement la personne.

Hélas! il faut le reconnaître, le supérieur, par le fait même de sa charge, est tout particulièrement exposé au manque de charité. A voir humainement les choses, sa situation y prête flanc; car sa fonction est blessante pour l'égoïsme de ses subordonnés. Puisqu'il est si haut, n'étant pourtant qu'un homme, pourquoi se priverait-on de lui décocher quelques traits qui le blessent au bon endroit en le rabaissant au niveau commun ? L'autorité, si elle est attentive à sa charge, devra toujours viser le bien général. Or, le bien général exige, la plupart du temps, pour se réaliser, le sacrifice des intérêts personnels. Se sacrifier fait toujours mal, et lorsqu'on souffre, on cherche d'instinct un responsable. Devant l'égoïsme

des sujets, le chef apparaît comme le responsable de tous les malheurs. Cette poussée de sentiments mauvais, souvent inconsciente, entraîne les jugements malveillants et outrés. Par contre, le vertueux désintéressement, le souci fervent du bien commun et, par-dessus tout, la charité surnaturelle favoriseront singulièrement, dans la conscience des subordonnés, le respect et la vénération de l'autorité.

D'autres sentiments peuvent encore s'ajouter, à l'adresse des supérieurs, au respect, à la reconnaissance et à la charité. D'autres liens peuvent nous unir à eux : parenté, amitié, communion dans les mêmes œuvres ou les mêmes travaux. Aristote ne disait-il pas qu'un ami ne peut guère souhaiter à son ami de devenir « dieu » ou « roi »; car cette rupture d'égalité peut ruiner le commerce affectueux ? Sans doute! Mais, normalement, l'amitié peut subsister avec un ami qui reçoit sur ses épaules le fardeau et la pourpre des honneurs. Toutefois, cette amitié persistante devra se concilier avec le respect et l'honneur qui sont obligatoires à l'égard de celui qui hier n'était qu'un ami mais qui aujourd'hui domine et dirige. Elle ne devra pas s'exprimer intempestivement et réclamer en sa faveur des passe-droit ou des privilèges. Un supérieur ne devient pas supérieur pour caser ses amis et les favoriser avec partialité. Il a la charge du bien commun et des intérêts de tous. La justice distributive la plus stricte, l'appréciation objective des mérites de chacun, doivent être les premières règles de son gouvernement.

*
* *

Est-on obligé d'aimer ses supérieurs d'affection naturelle ?

Dans sa charge et sa dignité, mon supérieur ne peut pas m'être antipathique : je dois accepter son autorité, révérer sa supériorité et conformer mon attitude à ce sentiment. Mais, ceci étant intégralement sauvé, il n'est

pas nécessaire que j'éprouve positivement de la sympathie pour sa personne. Avant son élévation, je n'avais pas de relations d'amitié avec lui; et maintenant son caractère, ses points de vue, ses actions et ses œuvres, *en dehors de sa fonction*, me laissent indifférent et ne s'imposent ni à mon approbation ni à mon admiration. Pourquoi serais-je obligé à une volte-face subite de sentiments qui, en eux-mêmes et dans leurs motifs, restent libres ? En tout état de cause, mon manque d'attrait naturel pour la personne même d'un supérieur ne pourra jamais amoindrir les sentiments d'honneur et de respect que je dois à sa dignité, pas plus que soustraire mon obéissance à ses commandements.

Sont donc blâmables et malséantes les hypocrites démonstrations d'amitié, les flatteries, les prévenances et les adulations empressées qui montent soudainement vers quelqu'un, parce qu'il vient d'être haussé au pouvoir, et cela de la part de subordonnés qui, hier, n'avaient pas de considération pour lui ou même le vilipendaient. Le supérieur, aurait-il une très forte dose de candeur, ne sera pas dupe de ce simulacre d'amitié dont l'intérêt égoïste et non pas le cœur fait les frais.

De son côté, le supérieur n'est pas obligé d'aimer ses sujets d'affection naturelle. Il leur doit la direction, l'appui et la protection. Il leur doit l'équité, l'impartialité et le dévouement d'une intarissable charité. Ses œuvres même doivent justifier le droit qu'il a d'exiger vénération et respect.

Mais, supposons un instant qu'un supérieur, au lieu d'être impartial, se livre à ses antipathies et moleste un subordonné qu'il n'aime pas, — que devra faire celui-ci ? Certes, il n'est pas obligé d'accepter pareille attitude sans en souffrir; il peut s'en plaindre filialement et pratiquer la correction fraternelle, en s'expliquant, dans le secret, avec son supérieur. A moins d'injustice flagrante et d'abus réel de pouvoir, il ne pourra trouver prétexte à désobéissance dans la froideur d'un supérieur à son

endroit; il ne pourra faire scandale en refusant à ce supérieur le sentiment du respect et l'expression de révérence qu'il lui doit.

Aussi bien du côté du supérieur que de l'inférieur, l'obligation de gouverner et celle de se tenir en sujétion doivent persister intégralement, au sein des fluctuations des sentiments du cœur. D'inférieur à supérieur et réciproquement, il ne s'agit point d'attraits ou de convenances personnelles, de sympathie ou d'antipathie naturelle, de favoritisme ou d'intérêt égoïste ; mais, il s'agit uniquement de justice, de devoir strict, de conscience désintéressée et vertueuse. Au supérieur qui représente l'autorité constituée — et quelles que soient les concordances ou les révoltes de notre affectivité naturelle — nous devons honneur et gratitude, comme tout à l'heure, lorsque ce supérieur commandera, nous lui devrons l'obéissance. La charité surnaturelle, avec l'esprit de foi qui la dirige, est bien propre à exciter et à maintenir ce sentiment de respect et de reconnaissance. Elle refoule les poussés égoïstes et les froissements de l'orgueil; elle nous fait accepter l'humilité de notre sujétion; car, au delà de la personnalité de nos supérieurs et à travers leur autorité, elle nous découvre la majesté et la Providence du Dieu très saint auquel nous devons, en même temps que l'amour, la révérence de notre adoration et l'hommage de notre entière soumission.

Le Saulchoir.

fr. H.-D. Noble, O. P.

Le message de Sœur Claire [1]

Le culte de la volonté

Chaque saint, chaque âme totalement donnée, semble avoir sa marque spéciale, magnifiée par la Charité, soit qu'il s'agisse du tempérament propre illuminé par la grâce, d'une vertu acquise et sublimée, ou d'un pur don du Saint-Esprit : et c'est ainsi que la petite Thérèse eut la vertu d'enfance, que saint François de Sales est inséparable de la douceur, sainte Jeanne d'Arc du courage, qu'Élisabeth Leseur a lié son nom aux méditations sur la souffrance et Sœur Elisabeth de Dijon aux méditations sur la sainte Trinité, que le trait caractéristique de Margaret Sinclair est la gaieté candide, que le curé d'Ars eut la divination des âmes, et qu'on admire la science solide et subtile en saint Thomas d'Aquin. La spécialité de

(1) La religieuse bénédictine dont il est ici question est morte à Saint-Jean-d'Angély, en 1923, à l'âge de 29 ans, en odeur de sainteté. C'était une mystique dont la vie offrit cette originalité de commencer par le doute — de seize à vingt ans — avant d'atteindre un jour à la vie religieuse, puis à la contemplation. Très intelligente, cultivée, elle même douée littérairement, Suzanne B., du jour où elle crut enfin, n'essaya plus de se disputer au Maître.

notre petite bénédictine de Saint-Jean-d'Angély, ce fut le travail de la volonté : cette volonté plus forte que la volonté même, pourrait-on dire, cette *volonté seconde* qui domine la volonté instinctive de notre chair, personne n'en a mieux qu'elle marqué l'importance. Et voilà son message qu'il faut mettre en évidence. Ailleurs, on trouvera par le détail l'exposé de ses vertus monastiques, les anecdotes significatives où éclate, dans des infiniment petits, sans cesse répétés, la splendeur d'une âme martelée et soumise; mais cette perfection-là, que de religieuses saintes nous en ont offert déjà l'émouvant spectacle!

Ce qu'il faut mettre en lumière ici, c'est la petite doctrine propre à Sœur Sainte-Claire, si l'on ose user d'un tel mot pour une âme aussi volontairement effacée qu'on ne la connaît qu'à travers de rares écrits (brefs carnets de jeune fille, des feuilles détachées, quelques lettres). C'est l'usage *de la volonté en Jésus*, c'est cette vie spirituelle toute conçue en Jésus et réalisée par une volonté toute appliquée en Jésus, et d'autant plus remarquable que, si l'on ne savait quelle liberté Dieu laisse à ses âmes les plus soumises, on aurait pu s'attendre à plus de passivité chez cette contemplative : mais l'originalité de Sœur Claire c'est justement d'allier, consciemment, l'abandon et la volonté.

Cette constance de la volonté la rapproche (1) de ce petit géant que fut sainte Thérèse de Lisieux, à laquelle déjà Sœur Claire s'apparente par son admirable conception du devoir monastique, par son amour des petites croix et sa compréhension de la voie ordinaire, de la

(1) On pourrait marquer également une parenté avec M. A. de Geuser à cause de son goût de la grandeur, et avec Élisabeth Leseur pour sa méditation vécue de la douleur.

petite voie (1). Cette volonté était si forte en elle que Suzanne a pu écrire à vingt-deux ans, en 1917, cette réflexion dont on aimerait stigmatiser tous les romans de la veulerie contemporaine : « La vie n'est pas faite pour être subie, il faut qu'elle soit vécue. Ce n'est pas elle qui doit nous prendre et nous façonner, c'est nous qui devons la saisir et en faire quelque chose. » Le vieux Montaigne avait déjà dit : « La vie n'est de soy ni bien ni mal, c'est la place du bien et du mal selon que vous la leur faictes. »

Rapprochez ces maximes fortes de cette constatation mise par un romancier juif dans la bouche d'une chrétienne : « Nos destinées et nos volontés jouent presque toujours à contre-temps. » La destinée de Sœur Claire a joué dans le même rythme que sa volonté parce qu'elle a *su* vouloir. Pour bien comprendre cette vie, pour bien comprendre cette âme, il faudra donc en noter ce trait essentiel : la domination intime, la constance dans la direction, la lucidité dans les volitions : une volonté consciente d'elle-même. Sœur Sainte-Claire ne fut pas qu'un être d'amour, elle fut avant tout un être de volonté, et avant d'aimer Dieu par don et par nature, peut-être l'aima-t-elle par volonté. C'est le trait de son caractère qu'il faut, semble-t-il, mettre le plus en valeur parce que c'est celui qui est le plus important à notre époque. La Providence a su toujours susciter les Saints les plus utiles à leur temps. On aurait pu croire qu'en s'enfermant dans un cloître à 24 ans, Suzanne B. renonçait à servir ses contemporains, elle qui, pourtant, balança entre plusieurs directions, tant elle se sentait active et tant elle désirait agir sur les âmes. (N'écrivait-elle pas,

(1) Elle qui fut si favorisée a noté pourtant : « Les plus petites choses faites avec un grand amour ont un prix infini. »

après sa conversion, en 1916, sur son carnet de résolutions : « Il faut songer qu'il est des âmes qu'un mot de moi peut amener à la Vérité. ») S'il plaît à Dieu que sa vie, de plus en plus, soit mise en lumière, on verra que, par cette vie et par ses quelques écrits, elle s'est faite apôtre de la volonté, celle qui écrivait en 1922 à son directeur :

Jésus ne demande pas des impressions, des sentiments, *mais la volonté*; et la foi nue et difficultueuse avec le désir de faire son devoir coûte que coûte sont capables de contenter son divin Cœur.

et en 1921 à une amie :

C'est dans le sacrifice accepté courageusement *par la volonté* que Jésus vous veut à Lui.

et encore :

Aimons de toutes nos forces, non de sentiment *mais de volonté*.

Tous ceux qui ont compris que sainte Thérèse de Lisieux fut autre chose que la gracieuse, l'aimable enfant que d'aucuns voulaient voir en elle d'abord, tous ceux qui auront mesuré l'extraordinaire travail de volonté accompli par Marie-Antoinette de Geuser (1) ou par la petite Anne de Guigné (2), et qui ont constaté les ravages, chez nous, d'une littérature où l'aveulissement, l'aboulie sont de règle, où une sorte de fatalisme complaisant a remplacé l'examen de conscience et la domination intime, tous ceux-là seront saisis de respect pour la jeune fille, pour la moniale qui écrivait ainsi, et ils ne

(1) *Marie-Antoinette de Geuser* (*Consummata*), par le R. P. Raoul Plus.
(2) *Anne de Guigné*, par le R. P. Lajeunie.

croiront pas que le bruit qui commence autour de sa personnalité soit dû au hasard, mais ils y reconnaîtront la main d'une Providence attentive à nos maux et à nos besoins.

*
* *

Le trait vraiment significatif de cette vie si évidemment prédestinée, c'est donc que ce fut après le doute qu'elle vint à la lumière, et par un acte de volonté formelle qui attira le secours divin par cet appel obstiné, chaque soir, vers le Dieu possible.

Jamais, au plus amer de son agnosticisme, la jeune fille n'avait par conséquent lâché tout à fait les avirons de sa barque, le volant de sa voiture, les leviers de commande de son avion. Suzanne n'était pas de ceux qui désertent, de ceux qui *se* désertent. Dieu avait, dès l'enfance, doué cette âme de fermeté et de constance, Suzanne n'a-t-elle pas raconté un jour :

Lorsque j'avais quatre ou cinq ans, on nous installait le soir, Germaine et moi, dans la salle à manger. Juchées sur une grande chaise, rehaussée encore d'un gros livre, nous tracions laborieusement nos *bâtons*, l'une en face de l'autre. Souvent, *à la fin* de la leçon, je posais mon porte-plume et je disais : « Maimaine, devine. » Germaine dégringolait de sa chaise et courait prévenir nos parents : « Maman, Suzon a mal à la tête. » Maman venait me prendre pour me mettre au lit et j'entendais papa dire en soupirant : « Si petite, et avoir déjà si mal à la tête ! »

Il suffit d'avoir fréquenté seulement quelques enfants pour savoir qu'en général ils sont douillets, et prompts à prendre prétexte du plus petit malaise pour couper court à la corvée du travail. Le bébé qui savait déjà s'imposer de poursuivre une tâche rejoint, à plus de vingt ans de distance, cette religieuse au front douloureux, barré par

ces terribles migraines héréditaires, et qui, jusqu'à la mort, aura conservé le voile serré, « pour être religieuse jusqu'au bout ».

La volonté de l'enfant ne servait pas toujours de si nobles causes; mais, si parfois elle désobéissait, ce dut être sciemment et obstinément, et sa famille a gardé le souvenir d'une scène faite par elle dans une réunion et où, résolument, elle maintint jusqu'à la fin sa décision « de ne pas être mignonne ».

Et cette volonté de ne pas montrer ses troubles de conscience à sa famille, nous l'avons vue tenir bon, années après années; nous avons vu Suzanne céler avec la même constance son revirement, chercher toute seule sa voie, et affirmer sa résolution sans plus fléchir devant le désarroi des chères tendresses, que lorsqu'elle était cette petite fille frondeuse. Jésus, qui se plaît à façonner ses âmes élues dans le sens du tempérament dont elles ont été douées, Jésus devait donc utiliser cette volonté et, dès que Suzanne eut commencé à se donner à Lui, Il l'avait conduite (sans qu'elle songeât même à dire à ce prêtre le mystérieux travail qui s'opérait en elle) à un confesseur qui, — écrivit-elle en 1919 à la Mère Abbesse, — « trempa sa volonté ».

Par ce martelage de la volonté de son élève, Jésus voulait nous rappeler que nous pouvons *tous* être à Lui, tous, même les faibles, puisqu'il suffit de nous attacher fermement à Lui, d'abord, par un acte conscient et prémédité qui lui permettra, justement, de venir à notre secours et de faire la plus grande partie du travail.

Feuilletons ces extraits de correspondances, qu'y trouverons-nous ?

Il est des moments où il semble qu'on n'ait plus la force de *vouloir*, on ne sent en soi qu'impuissance et mauvaise volonté. Mais même alors, *et quoi qu'il en paraisse*,

ces instants, ces heures, ces jours sont méritoires... Jésus, par son agonie au Jardin des Olives, nous a acquis la force de vivre ces souffrances *et je crois qu'il suffit par avance de désavouer tous les découragements qui pourront survenir, en protestant de notre désir de nous soumettre généreusement* au divin vouloir, pour que Jésus féconde ces moments si douloureux. Et lorsque nous retrouvons *l'usage de notre volonté* submergée dans la souffrance, alors nous l'inclinons vers le bon Dieu.

A vingt-cinq comme à vingt-huit ans, c'est la même note :

Plus haut que toutes les pensées qui s'agitent, parfois furieusement, dans la partie sensible de nous-mêmes (pensées de lassitude et de lâcheté, sentiments de révolte, désir de rejeter la croix, besoin immense, impérieux, de repos complet dans un oubli total), plus haut que tout cela, il y a *la volonté*, que toutes ces agitations ne sauraient annihiler, quoi qu'il en paraisse, car parfois les vagues noires et glacées nous étreignent et nous submergent si totalement que faire un acte de volonté semble impossible. Mais, même alors, ce « Je *veux* tout », ce « Je me livre à tout » que nos lèvres paralysées peuvent se refuser à prononcer, *il gît au fond de nous-mêmes*... et Jésus le voit et il s'y repose avec amour et la souffrance produit tous ses fruits.

Novice, elle avait déjà trouvé sa voie, la base de sa doctrine de foi tenace, d'amour confiant *et obstiné :*

Aimons de toutes nos forces, non de sentiment *mais de volonté*. Un seul acte d'amour nous fait croître intensément en perfection. Ayons *le désir* que tout, en nous, soit acte d'amour, et alors nous vivrons réellement dans l'amour.

Au plein de sa vie religieuse, sa certitude que tout compte pour Jésus dans le *vouloir* n'a pas bronché :

Les moments de découragement, de défaillance, de détresse intérieure ne vont pas contre l'acceptation quand ils ne sont pas volontairement, pleinement exprimés... et

il suffit, pour rester dans une soumission pleine et amoureuse, *de vouloir avoir le désir d'accepter tout*, quand bien même on ne se sent pas ce désir ou qu'on éprouve au contraire des pensées de désespoir ou de révolte. *Jésus ne regarde que la volonté.* Et ce qui se passe en dehors de là ne saurait le contrister et ne peut au contraire que contribuer à sa gloire, à notre bonheur, au bien des âmes... par la souffrance intime que nous en éprouvons.

Elle ne dit pas, notez-le, « avoir le désir », mais « *vouloir* avoir le désir ». Jamais on n'a plus fouillé le sens humain de Gethsémani ; cette jeune fille si ferme ne pense, à l'imitation de Jésus, qu'à encourager les faibles.

En plein essor mystique, et alors qu'elle a tant de mal à s'analyser, qu'elle craint par là de déplaire à son Maître et ne le fait que par obéissance à son directeur, elle sera cependant encore capable de noter :

Maintenant ces sentiments de joie profonde ne sont plus comme au début. *Ma volonté demeure la même* et, en elle, je suis profondément heureuse, mais le sensible a disparu presque totalement quant à la joie.

ou encore :

... Cela n'empêche pas parfois mon esprit de vagabonder, mais il me semble que ça ne détruit pas le besoin d'union et la *volonté*.

N'allez pourtant pas la prendre pour une orgueilleuse, qui s'estimerait apte à réaliser par sa volonté des progrès intimes, à se façonner elle-même; non, tout l'effet de cette volonté ne va qu'à s'offrir au travail divin : n'avait-elle pas, dès 1916, marqué très justement comment sa volonté deviendrait effective ? elle demandait alors à Jésus « de briser sa volonté » afin d'être « complètement soumise à la sienne ». Du jour où Sœur Claire, parachevée par Jésus, put penser avec justesse, légitimement,

la mystérieuse parole de saint Paul : « Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi », elle aurait eu le droit de modifier un peu la phrase et de dire : « Ce n'est plus moi qui veux, c'est Jésus qui veut en moi. » Et c'est pourquoi elle écrivait lucidement, au couvent :

Toute mon étude, tous mes efforts depuis que je suis ici, consistent à laisser Jésus libre d'agir à sa guise, et moi je voudrais me perdre, m'oublier complètement.

Professe, elle avait donc adopté volontairement l'abandon :

Que la volonté du Seigneur s'accomplisse en moi, totale, pour porter ou non le poids de l'observance intégrale, pour vivre ou mourir, pour jouir ou souffrir. *Ce qu'Il voudra.* Cela condense et résume toutes les prières, toutes les adorations, toutes les demandes.

Elle marque donc avec vigueur combien l'abandon et la volonté (qui semblent aussi opposés au premier abord que l'activité et la passivité) se concilient harmonieusement dans une âme toute à Dieu, et qu'ainsi la passivité, consciente, organisée, choisie, est une *passivité volontaire* :

On peut souffrir intensément, on peut trembler devant la douleur et pourtant dans le même moment être très abandonnée, et d'autant plus agréable au Seigneur que les sentiments se font en nous plus vifs et plus impérieux. Voyez Jésus à Gethsémani. Cesse-t-il de plaire à son Père ? manque-t-il à l'abandon ? ne sait-il plus souffrir ? Et pourtant quel écrasement de tout lui-même ! quel dégoût sensible de la souffrance ! Oh ! oui, il faut aimer, selon le mot de la petite Sœur Thérèse, à porter nos croix *faiblement* ; elle dit que c'est un bonheur. Et n'est-ce pas aussi un honneur de suivre plus complètement les traces de notre Sauveur ? Il est allé à la mort avec tristesse. Quel amour de sa part, quelle miséricorde ! Et les âmes qu'il appelle par cette voie, comme elles sont privilégiées !

... On peut toujours lui dire avec le psalmiste : « Seigneur, je suis comme une bête devant vous... j'accepte mon état... », ou bien : « Seigneur, je suis exténuée, ainsi soit-il. » Qu'il a de valeur aux yeux de Jésus, cet *Amen*, et comme il est plus fécond que de longues oraisons dans les temps de ferveur !

On voit que la religieuse avait tenu toutes les promesses de la postulante qui, en entrant dans le cloître, s'était tracé ce programme :

Aimer les observations, les humiliations, tant intérieures qu'extérieures, les rechercher même; accepter avec joie, avec reconnaissance et actions de grâces toutes les tribulations petites ou grandes. Me bien persuader que tout ce qui contribuera à écraser mon amour-propre *et ma propre volonté* est une pierre qui s'écroule du mur élevé, par le « moi », entre Dieu et mon âme.

Nous savons qu'au témoignage de ses compagnes, Sœur Claire avait acquis et cette obéissance où la volonté même se complaît, et cette merveilleuse humilité. Elle était arrivée à une totale indifférence de ce que l'on pouvait dire d'elle, étant à la fois humble et forte, modeste mais d'un tempérament peu porté au scrupule, à l'hésitation, à l'incertitude. Et c'est ainsi que, du mur élevé primitivement, non pas seulement par son moi moral, mais par sa chair, entre Jésus et elle, chaque jour s'écroulaient de nouvelles pierres.

. . . . . .

La rançon

Mais cette rupture, même passagère, de la vie des sens, cette faveur prodigieuse d'un Dieu qui consent, vivante, à saisir sa créature, à imbiber la vie de cette âme d'une façon qui lui soit consciente — qui l'admet, même

imparfaitement à sa contemplation, cette merveille doit se payer sur terre. — « Dieu, écrivait sainte Thérèse d'Avila, envoie aux contemplatifs des croix beaucoup plus grandes qu'aux autres. » Sœur Claire était trop généreuse pour ne pas désirer la souffrance : la souffrance glorificatrice qui est un hommage au Tout-Puissant, la souffrance rédemptrice qui, à l'imitation de son Sauveur, devait lui permettre de gagner des âmes inconnues. *Pro Deo et animis* fut sa devise.

Dès 1919, Suzanne B. bénissait la souffrance, « bénissait Dieu qui lui avait permis de toucher un peu à sa croix ». Littéralement dévorée par Jésus, qui l'accablait la nuit « de douceurs et de violences » et, dans le jour, même au milieu du monde, ne la laissait pour ainsi dire pas sans arrêt hors de sa présence, comment Suzanne n'aurait-elle pas aspiré à se dévouer, à se dédier à ce doux et terrible bien-aimé ? Si elle demandait déjà, à vingt-deux ans, à aimer toujours davantage et à mourir d'amour, elle ne prétendait pas voler son ciel et, sans se savoir encore appelée à la vie du cloître, s'écriait :

O Jésus, vous savez que je veux souffrir, je le désire passionnément. Oh ! renoncer à tous les plaisirs, même permis, pour vous prouver que je vous aime, mais c'est le bonheur ! oh ! se mortifier tous les jours, se broyer pour vous.

... Oh ! Seigneur, enseignez-moi à souffrir ! Je le désire tellement et je ne sais pas le faire. Humiliez-moi, abaissez-moi, brisez-moi, c'est tout ce que je vous demande. O Jésus, je veux prendre votre croix bénie.

... Je prends la résolution de ne pas passer un jour sans souffrir quelque chose pour vous, ô mon Maître.

En janvier 1917 :

O Jésus, il me semble que je dois renoncer à tout, me consacrer à vous sans réserve, là seulement je pourrai vous donner la mesure de mon amour, souffrir comme je le désire, souffrir beaucoup, souffrir toujours.

Sans présomption, elle reconnaissait déjà qu'il lui faudrait d'abord s'endurcir; si nous revenons en arrière, c'est pour voir comment elle a expérimenté sur elle-même sa doctrine, c'est pour y trouver la justification (en quelque sorte) des faveurs royales que nous savons, maintenant, lui avoir été accordées.

En juillet 1918 :

Chargez, Maître bien-aimé, surchargez mes faibles épaules de ces toutes petites croix. Avec votre grâce, je pourrai les porter. Je tomberai parfois, j'en ai peur, mais j'accepte la lutte. Je sais bien que vous ne m'abandonnerez pas et que si je chancelle, vous serez là pour me soutenir, et si je tombe vous me relèverez. N'ai-je pas lieu d'espérer qu'alors, chassée de moi-même, débarrassée de tout égoïsme, purifiée par ces croix quotidiennes, vous m'accorderez la joie d'accomplir de plus grands sacrifices et de souffrir pour vous, souffrir beaucoup.

Que tous ceux, que toutes celles qui aspirent à donner beaucoup à Jésus méditent ces pensées *vraies*! On ne peut prétendre marcher d'abord sur la Voie Royale avec un lourd fourniment. Il faut s'endurcir, graduer ses charges, n'étendre la main que vers les croix légères : Dieu saura bien, le moment venu, les rendre plus pesantes. Mais la prudence ne suffisait pas toujours à retenir la jeune fille dans ce besoin de glorifier son Maître dans la douleur, conçue comme apostolat, et elle s'oubliait à crier :

(Août 1918) O mon Jésus, souffrir, souffrir beaucoup, souffrir comme vous voudrez, souffrir quand vous le voudrez, souffrir ignorée, souffrir pour qu'une âme de plus vous connaisse, pour qu'une âme de moins vous blasphème, pour qu'une âme s'élève plus haut dans la Lumière.

Elle arriva à *aimer souffrir*. Alors que les siens pleu-

raient parce qu'elle allait partir, alors qu'elle-même avait peine à retenir ses larmes, elle pouvait déjà noter : « O la joie de la souffrance endurée pour vous! Je souffre, mais la souffrance, c'est elle qui nous purifie, c'est elle qui nous rapproche de vous, Jésus, c'est elle qui nous permet de vous prouver notre amour et de vous donner quelque chose. »

Le vrai amour, c'est celui qui donne, qui se sent donner, ce n'est pas celui qui reçoit (1). Suzanne le savait déjà, et si le cloître devait parachever Suzanne en Sœur Claire, elle était déjà pourtant elle-même tout entière avant d'y entrer, et toute semblable à cette Elisabeth Leseur qui, un peu plus tôt, magnifia la souffrance. Suzanne avait donc déjà compris, selon le futur mot de Sœur Claire, « le rôle immense de la douleur ».

Mais, dira-t-on, que peut-elle avoir tant souffert à l'abri dans un cloître et dans une vie si courte ?

Si, dans son couvent, Sœur Sainte-Claire ne semble pas avoir souffert moralement de ces épines dont fut particulièrement criblée l'enfant de Lisieux (car l'abbesse de Saint-Jean-d'Angély paraît avoir été bonne, attentive et compréhensive), il est certain qu'elle s'imposa le minutieux martyre des petites mortifications. Mais sa véritable épreuve fut d'un autre ordre.

Le don de contemplation infuse constitue, au moins apparemment, une rupture des possibilités humaines, et c'est, du point de vue terrestre, comme un déséquilibre des plateaux de la Vie, qui exige une compensation mystérieuse. Cette compensation sera faite d'un poids de souffrances dont l'intéressé seul peut évaluer le fardeau. Par saint Jean de la Croix, nous savons cependant de quelles tortures intimes le mystique paie son bienheureux

(1) Jésus lui-même, selon saint Paul, l'a dit textuellement.

état... Sœur Claire était donc en droit d'écrire à son directeur :

Je souffre intensément, souffrance que je ne sais pas analyser, mais qui m'accable tout entière; c'est une détresse profonde, une désolation intérieure complète, je végète et je ne sais que faire de moi (ces états durent parfois très longtemps).

Imaginez ce que peut devenir cette détresse chez l'être qui a tout quitté, qui vit loin des siens, dans un cloître, c'est-à-dire sans sortir, sans distraction, seul, replié sur son absence de consolations! Et voyez le courage moral de celle qui ne demande pas grâce, qui veut continuer à servir par sa souffrance et qui, comme Sœur Claire, dit humblement : « Je comprends (...) que, pour Lui plaire, je n'ai qu'à me laisser broyer par cette souffrance... à tâcher toujours de faire de mon mieux tout ce que j'ai à accomplir. Et cela me redonne la vie et un peu d'énergie pour souffrir à nouveau. Ces détentes sont quelquefois de quelques heures, le plus souvent brèves, un demi-verset de psaume. (...) *Je ne regrette rien, car je Lui demande toujours de souffrir.* »

... Les reprises de souffle que Jésus m'accorde sont, parfois, très brèves et d'autant plus brèves, je crois, qu'elles m'unissent davantage à Lui. Il y a deux ou trois jours (dans un état de désolation profonde) j'étais au chœur, chantant ou psalmodiant, je ne sais plus; l'espace d'un demi-verset de psaume je pensai (mais pas avec mon esprit, c'était comme imprimé en moi) : « O Dieu, vous êtes mon Dieu », et c'était comme si j'adhérais pleinement à Lui, comme si mon âme le saisissait, comme s'Il saisissait mon âme : l'embrassement donne une idée de ce que j'éprouvai. Dans son intensité cela dura peu, je n'y trouvai aucune joie sensible, mais une reprise d'énergie...

... Quelquefois cette impression de détresse intérieure est si intense qu'il me semble vraiment éprouver en mon âme quelque chose d'analogue à ce que je sentirais si je me

noyais; je m'enfonce, je m'enfonce... C'est glacé, c'est noir! J'essaie de dire : « Jésus, Jésus! » C'est comme si je me cramponnais à une planche et cela me donne une seconde d'accalmie. Quelquefois un éclair de joie traverse, et la désolation me submerge encore. Dans son intensité la plus violente, cet état dure peu, mais il se prolonge souvent, longtemps et douloureux, *si douloureux que les premières fois je ne croyais pas qu'on puisse résister et vivre ainsi.*

... Cet état de souffrance intérieure, de détresse, d'étreinte glacée et désolante s'est emparé de moi, surtout depuis ma profession.

... J'ai médité Gethsémani. C'est bien cela : cette tristesse, cette angoisse, cette frayeur, cet accablement, ce dégoût, qui m'étreignent et m'accablent et m'écrasent. Tout devient alors si difficile et si lourd! Et pourtant il faut le faire du mieux qu'on peut. C'est un besoin, et pourtant on ne peut se traîner; porter une assiette, ramasser une miette, faire un pas, c'est une montagne à transporter (1).

Souffrance imaginaire, diront les incrédules : mais si vous ne niez pas l'intensité de ses instants de joie surhumaine (et vous ne pouvez les nier sans mettre en doute sa totale sincérité, — cette joie fût-elle à vos yeux également imaginaire), vous ne pouvez refuser d'admettre la réalité intense et égale, pour la Sœur, de cette perpétuelle souffrance. Névrose, ferez-vous? névrose, c'est bientôt dit : admirez au moins que cette « névrose » ne rende pas, comme les autres neurasthénies, la malade lâche, atone, paresseuse, admirez qu'elle ne la rende pas bavarde : car c'est dans la seule dernière année qu'un prêtre obtint (et par obéissance) l'aveu de cet état, et les moniales, compagnes de Sœur Claire, ne surent jamais qu'elle souffrait, ne surent jamais non plus à quel degré de la vie unitive elle était parvenue, et jamais sa patience,

(1) 21-25 juin 1922.

son ardeur au travail, ne s'atténuèrent. Bien mieux, du fond même de cette désolation indicible, elle s'écrie : « Dieu est bon infiniment. Je ne voudrais pas être dans un autre état; je l'en remercie de tout mon cœur. »

C'est que Sœur Claire sait, — de cette « connaissance » accordée par révélation aux mystiques, — que *Jésus lui fait sentir tout ce qu'il faut souffrir pour les âmes*, et, pour ce résultat, elle peut tout entreprendre, tout endurer, rien ne lui coûte, elle crie magnifiquement : « Oh! je ne regrette rien. »

N'est-ce pas Lui qui nous a dit qu'*il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis*?

Si l'on en croit la vie et la mort de Marie-Antoinette de Geuser (1), celle qui fut *Consummata* était « expropriée » d'elle-même, toute consommée à l'avance en l'Esprit-Saint. Sœur Claire de Jésus, elle, est morte de trop aimer, morte du besoin d'être consommée. Vers la fin de sa vie, il lui échappa de soupirer un jour, — elle si farouchement secrète! — à une compagne : « Je ne peux plus vivre, je ne peux plus vivre sans Lui. » — Exactement comme un être dont l'atmosphère ne contiendrait plus assez d'oxygène, son âme étouffait, suffoquait, voulait quitter le corps. Elle l'avoua à son directeur :

Si vous saviez, mon Père, comme je suis saisie en ce moment par le mal du Pays. C'est très fort, très profond, sans aucune exaltation. Je meurs de faim et de soif, j'étouffe, je voudrais tant Le posséder!

(1) *Marie-Antoinette de Geuser (Consummata)*, par le R. P. Plus.

Et elle écrit à la Révérende Mère, car elle n'admettait pas de se passer de l'obéissance :

J'ai une étrange permission à vous demander. Je n'osais pas... mais Jésus me presse tellement que je ne résiste plus. Je vous supplie de vouloir me permettre, si Jésus vient me chercher, de partir.

A deux genoux, ma Révérende Mère, je vous prie de m'accorder la permission de souffrir beaucoup, et puis de m'en aller... Je vous promets, moi, de ne rien faire pour hâter ce moment. D'ailleurs Jésus ne le permet pas.

On devine l'angoisse de la Révérende Mère; contrairement à ce que pourraient supposer ceux *qui ne comprennent pas*, la religieuse qui lui faisait cette demande était à ses yeux des mieux équilibrée. Elle commença cependant par lui faire prendre des fortifiants. Sœur Claire obéit, toujours humble et docile, mais la voix divine en elle disait que l'exil allait prendre fin.

Encore jeune fille, elle avait écrit sur son carnet :

Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour Celui qu'on aime! O mon Dieu, je vous aime. Si je dois mourir jeune, oh! donnez-moi de souffrir beaucoup avant, souffrir sans interruption, souffrir jusqu'à la fin.

Le jour anniversaire de sa profession, le 2 janvier, elle dut prendre le lit, atteinte d'une violente fièvre. C'était en 1923. Une paratyphoïde se déclara, avec un caractère infectieux très grave, dès la mi-février. Semaine après semaine, elle souffrit cruellement comme elle l'avait demandé, et sans jamais une impatience, un regret, — simple, respectueuse, mortifiée, modeste, toute en Dieu, multipliant les tendres appels à Jésus. On voulut qu'elle lui demandât à vivre; par obéissance, quoique à regrets, elle le demanda. Mais sans douter de son proche départ. Chaque matin, paisiblement, elle questionnait : « Est-ce

aujourd'hui que j'irai voir Jésus ? » En ce jeune être, quelle perpétuelle aspiration vers la Beauté de l'Au-Delà, quelle soif du Divin enfin réalisé; même quand Sœur Claire ne pouvait retenir ses larmes à la pensée du chagrin de ses parents. Comme il lui avait fallu courir au cloître, malgré sa tendresse pour eux, il lui fallait maintenant courir au ciel!

Un jour, timidement et fermement, devant le médecin, elle dit :

« Ma Révérende Mère, voudriez-vous avoir la bonté de demander au Docteur si j'en ai encore pour longtemps ? »

Il avoua : « Si elle passe la fête de Pâques avec vous, ma Révérende Mère, elle n'ira pas beaucoup plus loin. »

« Ah! soupira Claire, c'est encore bien long pour aller voir Jésus. »

Jésus eut pitié de sa petite bien-aimée, elle n'attendit pas tout à fait aussi longtemps.

Henriette Charasson.

La Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement et la dévotion au Saint Enfant Jésus

Les Religieuses Carmélites de Beaune viennent de publier la vie de leur Vénérable Sœur Marguerite du Saint-Sacrement qui, pendant près de vingt ans, donna en leur monastère les exemples de la plus haute sainteté et propagea en France et dans l'Église la dévotion au Saint Enfant Jésus (1). Ce travail est l'œuvre du T. R. P. Antoine-Marie, Définiteur général de l'Ordre des Carmes. Entre autres mérites, il a celui de donner une étude très fouillée de la vie et de l'œuvre de la Vénérable Servante de Dieu. Les riches archives du couvent de Beaune, dans lesquelles il a heureusement et largement puisé, lui en ont fourni les éléments. Les témoins de tant de merveilles ont eu l'excellente pensée de fixer par écrit leurs souvenirs et jusqu'aux paroles de la Vénérable. Le Père a su les utiliser : son récit n'en a que plus de valeur et de charme : c'est en même temps une précieuse contribution à l'histoire du mouvement religieux en France, au XVII[e] siècle.

M. de Bérulle, de concert avec la B[se] Marie de l'Incarnation (Mme Acarie), était arrivé à introduire dans notre pays le Carmel de l'incomparable sainte Thérèse. Il était, au début, chargé de sa direction spirituelle, en

(1) *Vie de la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement,* Religieuse du Carmel de Beaune (1619-1648), par le T. R. Père Antoine-Marie, Définiteur Général de l'Ordre des Carmes.

collaboration avec quelques ecclésiastiques. Les prêtres de l'Oratoire, qu'il fonda, remplirent la même mission auprès des divers monastères qui furent créés : on les y trouve partout chargés des fonctions d'aumônier, de confesseur et même de visiteur. Il en était ainsi à Beaune. On peut se demander si cette intervention très suivie et très intime n'était point sans exercer une certaine action sur les filles de sainte Thérèse.

Peut-on relever ces influences sur la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement ? Sans doute, quelques vraisemblances sont à signaler. Les Pères de l'Oratoire avaient un collège à Beaune et desservaient la communauté des filles de sainte Thérèse; ils en étaient les aumôniers et les confesseurs. Quelques années avant l'entrée de la Vénérable au Carmel, une sainte religieuse, la Mère Catherine de Jésus, était morte à Paris au premier monastère. Elle avait le culte de l'Enfance du Sauveur qui, pour l'y consacrer, l'avait marquée d'un sceau mystérieux. Sa vie avait été écrite, elle est des plus édifiantes. Ne serait-ce pas en l'entendant lire que la Vénérable aurait eu l'idée de cette même dévotion ?

Toutefois ne convient-il pas de relever en cela simple coïncidence plus que réelle corrélation ? En effet, avant l'entrée de la Vénérable au Carmel de Beaune il n'y est point question du culte de l'Enfant Jésus. Plus tard le P. Languet, de l'Oratoire, avouera qu'elle a ranimé sa dévotion sur ce point. Elle aurait entendu ou pu entendre la lecture de la vie de la Mère Catherine de Jésus. Il n'en est point fait mention dans les relations qui la concernent : elles sont cependant riches en détails et en précision; on n'omet point les circonstances, paroles, conversations, faits, qui ont été pour la Vénérable l'occasion de révéler son âme. Et les mémoires sont muets sur cet incident qui ne laisserait pas que d'avoir son importance. N'est-il pas plus sage d'en référer à la cause qui meut tout, l'Esprit de Notre-Seigneur, qui prédestinait cette âme à glorifier son Enfance ?

Dès ses premières années, en effet, on relève un attrait tout particulier pour Jésus Enfant. Elle s'afflige de s'habiller selon sa condition, elle pense aux langes de la Crèche. Elle a une dévotion particulière pour les enfants pauvres : sa charité a des délicatesses charmantes : « elle les tient sur ses genoux, les embrasse amoureusement, leur lave les pieds, panse et baise leurs plaies, et parfois elle voit le petit Jésus proche d'elle l'aidant à les médicamenter et la fortifiant contre ses répugnances ».

Le 24 septembre 1631, elle était admise au noviciat du Carmel de Beaune : elle n'avait pas encore 12 ans. Les faveurs du divin Enfant, à partir de ce moment, redoublent et s'accentuent. Elle y répond par le don de plus en plus parfait d'elle-même. Le temps de l'Avent n'est qu'une fervente préparation à la fête de Noël. Ce jour-là, visitant la Crèche, elle est ravie en extase. Jésus Enfant lui donne l'intelligence de sa sainte naissance. Il travaille son âme, il la purifie, la perfectionne pour la transformer en Lui et faire d'elle sa vivante image. Il l'admet à l'honneur des fiançailles mystiques, il renouvelle la pureté dont il l'a parée, et, comme il l'a fait pour d'autres âmes choisies et aimées de Lui, Il la consacre toute à Lui : Il imprime sur son bras la marque mystérieuse, éclatante de beauté, représentant les trois vertus de l'Enfance : l'innocence, la pureté, la simplicité. Ainsi est consacrée la mission qui lui est confiée, de faire connaître au monde la divine Enfance du Sauveur et sa douloureuse Passion.

La Vénérable obéit : avec l'approbation de ses Supérieurs, elle fait connaître dans le monastère la dévotion de l'Enfant-Dieu, elle le vénère en une statue de la Vierge le tenant dans ses bras. Elle le fera représenter encore sous les traits d'un enfant portant le sceptre et la couronne royale. C'est le petit roi de grâce ou bien encore le petit roi de gloire.

Une grande fête pour elle était celle de Noël : le 25 de chaque mois elle honorait le souvenir de la Nativité de

l'Enfant-Dieu. Une chapelle était érigée, par ses soins, en l'honneur du petit roi de gloire, et son image y était vénérée. Elle composait un office à sa louange. Une association appelée la famille du Saint Enfant Jésus groupait les âmes qui se consacreront et se dédieront au Verbe éternel, s'offrant à Lui pour lui appartenir et être ses domestiques à jamais. Quelques prières sont à réciter en l'honneur des douze premières années de l'Enfant-Dieu, mais il faut surtout pratiquer les vertus qu'Il a mises en lumière : la pureté, l'innocence, la simplicité, l'humilité, la pauvreté, l'obéissance.

La pieuse association érigée plus tard par Pie IX en Archiconfrérie se répandit beaucoup en France et même à l'étranger. De nombreuses Communautés s'y firent agréger. Nous pouvons bien citer les monastères dominicains des Filles de Saint-Thomas à Paris, plusieurs autres qui s'y rattachaient par leurs origines, comme Rennes, Dinant, pour ne parler que de ceux-ci. La Mère Marguerite du Saint-Esprit et la Mère Elisabeth de l'Enfant-Jésus du couvent de Saint-Thomas, toutes deux de sainte mémoire, avaient en très haute estime cette dévotion. On conserve au Carmel de Beaune plusieurs lettres de cette dernière, indice de relations spirituelles très suivies entre les deux maisons. Il y existe aussi une vie manuscrite du Baron de Reinty, on se demande si la Mère Elisabeth n'en serait pas l'auteur.

Cependant la Vénérable ne se contentait pas de promouvoir le culte du Divin Enfant; elle le laissait vivre en elle et c'était la suave odeur de toutes ses vertus qu'elle répandait autour d'elle. La sainteté du Christ Jésus a bien voulu se mettre à notre portée sous les charmes de l'enfance, et ils se retrouvaient en elle. Il n'était pas jusqu'à l'aspect qu'elle n'en reproduisît : sa taille ne dépassa point celle d'un enfant de douze ans et l'on ne peut se défendre d'une profonde et religieuse émotion à voir le petit cercueil qui reçut sa dépouille mortelle, pour ne point dire ses reliques. Tout en elle était can-

deur, simplicité, innocence, droiture, bonté et douceur subjugante, rayonnant en sa physionomie et répandues en toute sa personne. On est émerveillé de l'étendue et de la profondeur de ses vues sur Dieu et de tout ce qui est de lui. Ses jugements ont une mesure, une clarté qui conquièrent l'assentiment et le rassurent. Le plus ferme bon sens s'y affirme avec une pénétration très vivre des choses de la vie divine. Il y a quelque chose de cette sagesse qui, au temple de Jérusalem, étonnait les docteurs alors que le divin Enfant les interrogeait ou répondait à leurs questions.

La Vénérable avait reçu la mission de faire connaître la Divine Enfance, mais aussi la Passion du Sauveur. Elle n'y manqua point. La Croix marque de son sceau sa vie tout entière. Voici, en effet, que, privée prématurément de l'affection de sa mère, elle est saisie d'un mal étrange, il torture son pauvre petit corps et lui inflige les plus atroces douleurs : jusque dans le cloître elle en connaît les terribles souffrances : elle n'en sera délivrée que par la prière de ses Sœurs et l'application d'une relique du Cardinal de Bérulle.

Faut-il y voir un de ces maux relevant de la médecine et non de la méchanceté des démons ? Ce serait une singulière névrose, si névrose il y a. Cette affection, en effet, ne reste point confinée dans le domaine organique : ne comporte-t-elle point certaines tares qui affectent l'imagination et la sensibilité et atteignent le domaine de la pensée et de la volonté ? Or, chez la Vénérable, c'est le plus merveilleux équilibre entre toutes les puissances de l'activité, aucune émotivité malsaine ou désordonnée; le jeu des facultés reste toujours normal, quelle qu'en soit l'intensité : c'est une parfaite possession de soi au point d'exclure toute saillie de nature inconsidérée ou manquant de mesure. Nous n'en retiendrons qu'une preuve, elle est caractéristique, ce nous semble.

Les médecins s'occupèrent d'elle : leurs procédés étaient vigoureux : par trois fois, avant de la trépaner,

ils lui appliquèrent à la tête le bouton de feu. La souffrance était atroce. Le calme de la victime, sa maîtrise d'elle-même, ne se démentirent point. Elle se contenta de joindre les mains, en disant doucement : « Mon Dieu. » Jésus, et Jésus crucifié, la possédait, il n'est pas étonnant qu'avec Lui l'âme soit maîtresse du corps qu'elle anime.

Le Seigneur cependant ne cesse pas de célébrer en sa petite épouse le mystère de sa douloureuse Passion. De cruelles maladies la torturent presque sans aucun répit : pendant de longues semaines, elle portera sur ses épaules la Croix du Sauveur, et elle s'en ira courbée, écrasée sous son poids, vaquant néanmoins à ses divers emplois.

Mais la Croix n'est point que sur ce pauvre corps victime d'amour : elle est dans l'âme qu'elle purifie et qu'elle consacre au roi de gloire.

L'amour divin doit à sa sainte jalousie pour les âmes qu'il veut à Lui de se faire détruisant et ravageant, comme dit Bossuet. Il faut une si grande pureté pour recevoir le don qu'il fait de Lui-même. Lui seul peut se connaître et s'aimer. L'âme doit donc être transformée en Lui. Ce n'est que par le Christ Jésus, par le sacrement de son Incarnation et partant de sa Passion et de sa Mort que s'opère cette transfiguration. La Vénérable l'avait compris : de là sa faim et sa soif de la souffrance allant jusqu'au plus intime de l'être, de là, pareillement, sa joie d'être crucifiée à la Croix avec Jésus.

Celui-ci répond avec la générosité dont son Cœur est coutumier, et pour l'humble enfant de sainte Thérèse, ce sont les hautes faveurs divines que sa Mère a si bien décrites : les lumières se font abondantes, elles envahissent son esprit, souveraines. Les plus sublimes vérités se découvrent à elle jusqu'à la vision de la Trinité sainte. Ce qu'étaient les transports de son amour, ses Supérieures, la Mère Marie de la Trinité et la Mère Elisabeth, toutes deux très saintes religieuses, en purent découvrir quelque chose, et c'est bien beau et bien divin. Cette âme si

simple s'ignorait elle-même, elle restait la religieuse exemplaire appliquée à tous ses devoirs, humble, obéissante, effacée, bonne et aimable à toutes, heureuse d'obliger et de faire plaisir, et sa contemplation revêtait les formes les plus hautes de l'union à Dieu.

Cependant, quelques que fussent les habiletés de son humilité, secondées d'ailleurs par la prudence des Supérieurs, toute cette lumière de charité et de sainteté n'était point sans rayonner. L'édification, même la vénération étaient profondes autour d'elle : elles franchissaient les grilles de la clôture. La confiance, le respect lui venaient, on se réclamait de sa sagesse, on la consultait, ou plutôt on la faisait interroger, et l'on avait toujours la réponse de Dieu. Des personnages d'un rare mérite comme le Baron de Reinty, M. Olier, en témoignent hautement : le premier entretint des relations spirituelles très suivies avec la Vénérable, et le second vint en pèlerinage à son tombeau. Le chancelier Séguier et sa famille se réclamaient et de sa direction et de ses prières. Souvent, elle lisait dans les cœurs : la connaissance des causes cachées, des événements lointains lui était accordée, ainsi que le don de prophétie. Son action sur les prêtres et les religieux qui l'approchaient était profonde, elle les amenait à Dieu dans la conscience et la sainteté de leur état. Son crédit sur le cœur du divin Enfant était grand : de nombreuses faveurs matérielles, mais surtout spirituelles, furent obtenues par son intercession. Il n'est pas jusqu'à sa petite et grande patrie qui ne bénéficièrent de sa bonté. Plusieurs fois, elle rassura ses compatriotes redoutant l'invasion et les horreurs d'un siège. La reine Anne d'Autriche attribua toujours à son intercession la grâce d'avoir donné à la France un fils qui fut le glorieux Louis XIV. Le don d'un statue du dauphin, les magnifiques ornements qu'elle offrit au monastère, la visite qu'elle fit, avec le jeune roi et sa cour, au tombeau de l'humble Carmélite de Beaune attestent et la vénération et la gratitude qu'elle lui gardait ainsi que son respect religieux pour le « petit roi de gloire ».

Cependant le temps s'écoulait et un avertissement divin à la Vénérable lui faisait annoncer qu'elle ne dépasserait point sa trentième année. La mesure de la donation du Christ était pleine : l'Enfant-Dieu l'appelait. Tout en adorant la volonté du divin Maître, elle soupirait après la consommation dans l'unité. Sa dernière maladie acheva sa conformité à Jésus crucifié, elle fut l'épanouissement des vertus de la Sainte Enfance. Sa simplicité, sa douce et magnanime patience, son respect pour ses Supérieures, sa bonté aimable à toutes ses sœurs, son humilité, son amour pour Notre-Seigneur et sa Croix prirent une intensité qui semblait dépasser la mesure des forces humaines. Un mot dira bien cette perfection. On craignait qu'elle ne pût communier tous les jours, ni même recevoir le saint Viatique. La Mère Prieure s'en affligeait. La Vénérable de répondre : « C'est trop de grâce que me fait le Saint Enfant de me donner un peu de mal à souffrir pour Lui. » Et la Mère insistant, la malade de reprendre : « Il faut trouver dans le mal ce que nous n'avons pas dans la sainte Communion. » Elle avait bien compris son divin Époux.

Une dernière fois consolée et réjouie par la vue de l'Enfant-Jésus accompagné de « ses petits frères les Saints Innocents » et des Saints Anges, son âme, brisant les liens de son pauvre corps, s'élança vers Dieu pour le posséder en ce bonheur qui est tout Lui-même. C'était le 26 mai 1648, à 10 heures du matin.

L'émotion fut profonde dans toute la ville et toute la contrée. La vénération resta fidèle à celle que de son vivant tous saluaient comme une sainte. Son influence resta profonde. L'archiconfrérie du Saint Enfant continue l'œuvre de son cœur. Sa puissance auprès du petit roi de grâce est invoquée et souvent la confiance des fidèles est récompensée. L'Église a bien voulu l'encourager. Le procès canonique de béatification a été ouvert : interrompu par la Révolution, il a été repris. Le Saint-Siège a reconnu l'héroïcité des vertus de la Vénérable Servante

de Dieu, Sœur Marguerite de l'Enfant-Jésus. Il faudrait une nouvelle décision de la suprême autorité pour qu'elle reçût le titre de Bienheureuse. Des miracles sont exigés.

Espérons que bientôt la piété des fidèles saura les obtenir. La lecture de cette nouvelle vie y contribuera. Elle fera mieux connaître et propagera la dévotion au Saint Enfant Jésus. Le petit roi de grâce voudra bien, nous en avons la douce et humble confiance, glorifier celle qui continue à le servir en le faisant aimer.

fr. Jean Alix,
des Frères Prêcheurs.

Deux strophes du « Cantique spirituel »

Dom Philippe Chevallier s'est depuis longtemps consacré à l'étude de saint Jean de la Croix. En ce domaine il s'est acquis une réelle compétence. La traduction complète du *Cantique spirituel* du Saint, accompagnée d'une édition critique de son texte espagnol, et précédée d'une longue introduction doctrinale et technique, déjà sortie de presse, sera présentée ces jours-ci par la librairie Desclée de Brouwer. L'auteur nous permet d'offrir la primeur de deux strophes savoureuses : les vingtième et vingt et unième. C'est pour en préciser le sens qu'il nous expose d'abord, en un raccourci remarquable, toute la trame du *Cantique*. (N. DE LA R.)

La trame du « Cantique spirituel »

Les strophes du Cantique Spirituel *traduisent la succession des récompenses du martyre de Tolède, ou les principaux temps de la béatitude dite* de l'ignominie (S. Luc, VI, 22) :

— *les onze premières décrivent la solitude de l'amour impatient;*

— *les quinze suivantes traitent de la solitude de l'amour héroïque;*

— *les treize dernières parlent de la solitude de l'amour déifique* (1).

L'amour impatient est l'effet d'une blessure d'amour

(1) L'expression *solitude* ne s'entend pas dans ces trois phrases d'une manière univoque. La solitude de l'amour impatient est faite et du renoncement au créé et d'une certaine absence de Dieu ; les deux autres solitudes, au contraire, sont faites d'un seul à seul de plus en plus intime avec le Bien-Aimé, qui prépare une dernière solitude, celle de l'amour béatifique, au sens de la promesse attestée par saint Jean en son *Apocalypse* (II, 17) : « A celui qui vaincra je donnerai une pierre blanche et sur cette pierre les caractères d'un nom nouveau que seul peut déchiffrer celui qui le reçoit. »

causée par des touches enflammées, qui définitivement mettent l'âme hors de toutes les choses et d'elle-même, sans pour autant la mettre en possession de Dieu : strophe première — première face de la solitude de l'amour impatient.

Même impatient, l'amour sacré s'exprime dans une prière qui, tout ardente qu'elle est, demeure suppliante et discrète : strophe deuxième — deuxième face de la solitude de l'amour impatient.

A la prière se joint la rectitude parfaite d'un cœur que ne captive aucun bien extérieur, sensible ou spirituel, qu'aucun ennemi n'arrête, ni le monde, ni Satan, ni la chair : strophe troisième — troisième face de la solitude de l'amour impatient.

Alors toute créature paraît à l'âme comme un miroir où Dieu se montre tant et si bien que l'âme espère atteindre complètement Dieu en ce miroir : strophe quatrième.

Interrogées, les créatures redisent mille qualités d'ordre naturel et d'ordre surnaturel : strophe cinquième.

Les moins riches parmi elles, les créatures irraisonnables, suffisent à blesser cruellement, en laissant voir qu'en somme ce qu'elles découvrent est fort peu de chose : strophe sixième — quatrième face de la solitude de l'amour impatient.

Les hommes et les anges vont plus loin. Ils font une plaie béante qui va s'envenimant et mène à l'agonie : strophe septième — cinquième face de la solitude de l'amour impatient.

Agonie spirituelle. L'âme s'en prend d'abord à sa vie : est-il possible qu'elle dure encore? strophe huitième — sixième face de la solitude de l'amour impatient.

Puis, l'âme s'en prend au Bien-Aimé : comment hésite-t-il à mener à bonne fin, Lui qui a fait toutes les avances? strophe neuvième — Lui à qui seul elle se dévoue? strophe dixième — septième face de la solitude de l'amour impatient.

Enfin, l'âme s'en prend à la foi : que ne donne-t-elle à découvert le Dieu qu'elle livre voilé! strophe onzième — huitième face de la solitude de l'amour impatient.

Dieu se rend sans délai à des vœux si ardents; non pas que l'amour impatient obtienne immédiatement la pleine vision de gloire, mais l'amour impatient devient un amour héroï-

que qui mène l'âme dans la solitude des fiançailles spirituelles, ou de la deuxième récompense : strophe douzième.

Cet amour héroïque créé jette une si vive lumière sur l'Amour Incréé que l'âme perçoit en son Aimé une abondance, un charme, une nouveauté, une plénitude, une sagesse (strophe treizième), un repos, une harmonie, une éloquence, une allégresse et une vigueur d'amour (strophe quatorzième) inconcevables.

Grâce à cet amour héroïque toutes les vertus de l'âme, jusqu'alors boutons clos, s'épanouissent comme des fleurs. Redoutables comme des lions, tout imprégnées de charité, paisibles et pacifiques, elles sont tout à la fois une couronne et une force : strophe quinzième.

Cet amour héroïque de l'Aimé est une douceur qui fait courir, un contact qui met en ferveur, un breuvage aux vigueurs divines : strophe seizième.

Sous l'influence de cet amour, la substance et les facultés de l'âme ne savent plus rien du monde; elles ont tout délaissé sauf le bon plaisir de l'Aimé : strophe dix-septième — première face de la solitude des fiançailles spirituelles.

Car, si l'Aimé apporte à l'âme son cœur et ses secrets, l'âme en retour livre à l'Aimé absolument tout ce qu'elle est : strophe dix-huitième — deuxième face de la solitude des fiançailles spirituelles.

Elle dépense pour Dieu toutes ses forces, et son activité ne connaît plus qu'un mode : l'amour; strophe dix-neuvième — troisième face de la solitude des fiançailles spirituelles.

Elle tient à faire savoir à tous que l'amour l'a fait perdre au jeu et donc l'a fait gagner : strophe vingtième — quatrième face de la solitude des fiançailles spirituelles.

Enfin, la solitude de l'âme vis-à-vis du créé lui permet de collaborer avec le Bien-Aimé, et de tresser à deux les guirlandes que l'amour seul tient et retient (strophe vingt et unième), l'amour qui se trouve assez pur pour faire Dieu prisonnier (strophe vingt-deuxième), l'amour qui est né du premier amour (strophe vingt-troisième) — cinquième face de la solitude des fiançailles spirituelles.

Sixième face de la solitude des fiançailles spirituelles : *l'âme, seule avec le Bien-Aimé, pousse l'audace à l'extrême. Voyant que Dieu se laisse captiver par ses dons, à Lui, elle en vient à souhaiter l'intimité sans bornes (strophe vingt-*

quatrième); elle veut plus qu'une guirlande, il lui faut toute la gamme des roses possédée à deux sans témoins (strophe vingt-cinquième); et comme cet ouvrage ne relève que de l'Esprit d'amour, l'âme implore l'Esprit-Saint au nom même de l'Époux dont il est l'aposentador, *l'intendant, le fourrier (strophe vingt-sixième).*

L'Esprit-Saint invoqué accorde la troisième récompense de l'amour déifique, ou de l'union de pleine transformation, ou de l'union du mariage spirituel (strophe vingt-septième), d'où découlent une très vive intelligence des fruits du mystère de la Croix, arbre de la vie divine (strophe vingt-huitième), et l'apaisement total de toutes les énergies de l'âme (strophes vingt-neuvième et trentième).

L'Épouse goûte fort une pareille paix (strophe trente et unième — première face de la solitude du mariage spirituel); *elle y voit la condition de cette possession de l'Époux qui a lieu dans le grand silence : strophe trente-deuxième* — deuxième face de la solitude du mariage spirituel.

L'Époux accorde la possession souhaitée (strophe trente-troisième), et déclare que cette possession maintiendra l'âme de plus en plus dans le secret : strophe trente-quatrième — troisième face de la solitude du mariage spirituel.

Possédons-nous, reprend l'Épouse, pour que nous jouissions l'un de l'autre, pour que nous puissions mieux nous voir, possédons-nous dans les labeurs : strophe trente-cinquième — quatrième face de la solitude du mariage spirituel.

Plus la peine sera dure, plus l'intelligence sera pure : plus vos traits, mon Époux, me seront dévoilés (strophe trente-sixième — cinquième face de la solitude du mariage spirituel) ; *plus j'aurai part aussi à l'amour déifique préparé aux prédestinés (strophe trente-septième* — sixième face de la solitude du mariage spirituel), *à cette manière parfaite d'aimer, œuvre de l'Esprit-Saint, qui produit la jubilation, donne le vrai sens des choses, rend la contemplation pure et allume des feux délicieux (strophe trente-huitième* — septième face de la solitude du mariage spirituel); *le reste est périmé : du monde, du démon, des goûts et du sensible, rien ne vient jusqu'à moi, votre onction sainte m'a isolée (strophe trente-neuvième* — huitième face de la solitude du mariage spirituel).

Quatrième face de la solitude des fiançailles spirituelles

STROPHE VINGTIÈME

Si donc au pré public
dorénavant nul ne me voit ni ne me trouve,
vous direz : je me suis perdue ;
étant toute à l'amour
j'ai résolu de perdre... et j'ai gagné !

ÉCLAIRCISSEMENT

Cette strophe est une réponse de l'âme à un reproche tacite des gens du monde : ils ont coutume de décrier ceux qui se donnent à fond à Dieu; ils les taxent d'exagération du fait de leur séparation, de leur vie à l'écart, et de leur manière d'être; ils ajoutent même qu'ils ne peuvent rendre aucun service aux affaires d'importance, qu'ils sont perdus pour tout ce que le monde prise et estime.

A ce reproche l'âme satisfait ici d'une excellente manière : avec audace et intrépidité elle accueille et ce blâme et toutes les autres imputations que le monde formulera contre elle. Comme elle est parvenue au solide de l'amour de Dieu, elle n'a cure de tout cela; bien plus, elle-même le proclame dans cette strophe, elle se vante et se glorifie d'en être arrivée là, de s'être perdue au monde et à soi-même pour son Aimé.

Ce qu'elle dit, au cours de cette strophe, aux gens du monde est donc ceci : s'ils ne l'aperçoivent plus, livrée à ses anciennes occupations et aux passe-temps ordinaires du siècle (1er et 2e vers), qu'ils veuillent bien dire et croire qu'elle s'est perdue et faite étrangère à eux tous

(3e vers). Elle y trouve un tel avantage, que c'est elle-même qui a voulu se perdre, en recherchant le Bien-Aimé qui a tout son amour (4e vers). Puis pour leur découvrir le profit de sa perte, pour leur montrer qu'il n'y a pas sottise ou illusion, elle déclare que cette perte lui a tout fait gagner, et que pour ce profit elle s'est perdue exprès (5e vers).

Si donc au pré public dorénavant nul ne me voit ni ne me trouve : le pré public désigne communément un lieu banal où les gens se rencontrent pour se voir et s'ébattre, où les pasteurs encore vont nourrir leurs troupeaux. L'âme désigne donc ici par *pré public* le monde, puisque c'est là que les mondains ont leurs occupations et leurs affaires, là aussi qu'ils nourrissent les troupeaux de leurs appétits. Si donc, dit l'âme aux gens du monde, ils ne l'y voient ni ne trouvent plus comme ils avaient coutume avant qu'elle soit toute à son Dieu, qu'ils en concluent qu'elle est perdue.

Et qu'ils le répètent en ces termes, ils lui feront plaisir : elle veut qu'on aille le dire; témoin ce vers : *vous direz : je me suis perdue.* Celui qui aime n'a pas honte, à la face du monde, des œuvres qu'il fait pour Dieu : il ne les cache pas par respect humain; même si le monde entier devait les condamner. Car si quelqu'un rougit de confesser devant les hommes le Fils de Dieu, en renonçant à ce qu'il fait, le même Fils de Dieu nous annonce par saint Luc (IX, 26) qu'il rougira de le confesser en présence de son Père. Voilà pourquoi l'âme, avec le courage de l'amour, se glorifie plutôt de faire savoir que c'est pour la gloire de son Bien-Aimé qu'elle a fait pour lui cet ouvrage, qui consiste à se perdre à toutes les choses du monde; d'où cette consigne : *vous direz : je me suis perdue.*

Peu de spirituels réalisent une perfection si hardie et

si décidée. Sans doute plusieurs abordent et essaient ce chemin, certains même s'y croient très avancés; pourtant jamais ils n'arrivent à se perdre en quelque point soit du monde soit de la nature, pour faire des œuvres parfaites, uniquement pour le Christ, sans souci du qu'en-dira-t-on ni des interprétations. Ils ne pourraient prendre à leur compte le vers : *vous direz : je me suis perdue*, puisqu'ils n'agissent pas en hommes perdus à eux-mêmes, mais rougissent de confesser le Christ par leur conduite devant les autres : ils se soucient des choses, ils ne vivent pas pour tout de bon dans le Christ.

Étant toute à l'amour, c'est-à-dire pratiquant les vertus uniquement par amour de Dieu, *j'ai résolu de perdre... et j'ai gagné.* Celui qui a de l'amour pour tout de bon consent à se perdre en tout le reste, pour mieux se gagner en ce qu'il aime; voilà pourquoi l'âme dit ici qu'elle-même *a résolu de perdre*, c'est-à-dire de se laisser perdre à dessein.

Et ce, de deux façons : — elle s'est perdue soi-même en ne tenant nul compte de soi, mais uniquement du Bien-Aimé, se livrant à lui à merci sans autre intérêt, *décidant de se perdre soi-même* en refusant de gagner quoi que ce soit pour soi; — elle a perdu encore toute chose en n'estimant de toutes ces choses que celles qui touchent le Bien-Aimé. C'est bien là se résoudre à perdre, ou avoir avantage à se laisser gagner.

Ainsi fait le cœur qui est tout à l'amour de Dieu : il ne veut ni gain ni récompense, mais seulement perdre de volonté tout et soi-même pour Dieu, car il y voit son gain. Et de fait il en est ainsi selon la doctrine de saint Paul (Philip., I, 21) qui dit : « mori lucrum », soit : « si je meurs pour le Christ, j'ai gagné », spirituellement s'entend, toutes les choses et moi-même.

Aussi l'âme dit : *et j'ai gagné.* Celui qui ne sait pas se

perdre, ne se gagne pas; au contraire il se perd, selon la parole de Notre-Seigneur dans l'Évangile (S. Matth., xvi, 25) : « celui qui veut gagner à soi son âme la perdra; celui qui l'aura perdue à soi-même pour moi, la gagnera ».

Voulons-nous donner à ce vers un sens spirituel plus voisin de la doctrine donnée ici, notons ce point : quand une âme en la voie spirituelle en est venue à se perdre à tous les modes et procédés naturels dans ses relations avec Dieu, si bien que désormais elle ne le cherche plus dans des thèmes, ni dans des images, ni dans des émotions, ni par toute autre voie de la créature et des sens, et quand elle a franchi tout ceci, tout mode et moyen personnel pour s'approcher et jouir de Dieu dans la foi et l'amour, alors on dit qu'elle s'est pour tout de bon gagnée à son Dieu, car pour tout de bon elle s'est perdue à tout ce qui n'est pas Dieu, et à tout ce qui est en elle.

Cinquième face de la solitude des fiançailles spirituelles

STROPHE VINGT ET UNIÈME

Avec des fleurs et des émeraudes
choisies aux frais matins
nous ferons les guirlandes
fleuries en ton amour,
et tenues enlacées par un de mes cheveux.

ÉCLAIRCISSEMENT

En cette strophe l'Épouse s'adresse de nouveau à l'Époux et reprend le délicieux commerce d'amour : actuellement elle parle de la satisfaction et du plaisir que

l'âme Épouse et le Fils de Dieu trouvent à tenir les richesses des vertus et des dons qu'ils possèdent à eux deux, et à se renvoyer l'un à l'autre ces richesses, pour en jouir entre soi dans la communauté née de l'union d'amour.

S'adressant donc à lui, elle dit qu'ils vont former de riches guirlandes avec les dons et les vertus (1er vers) obtenues et gagnées dans la saison douce et normale (2e vers), embellies et parées de l'amour qu'il nourrit pour elle (4e vers), soutenues et conservées par l'amour qu'elle a pour l'Époux (5e vers). Jouir ainsi des vertus c'est pour elle en faire des guirlandes (3e vers), car de toutes ces vertus, massées comme des fleurs en guirlande, tous deux jouissent dans l'amour commun, qui va de l'un à l'autre.

Avec des fleurs et des émeraudes : les *fleurs* sont les vertus de l'âme, et les *émeraudes* les dons qu'elle a reçus de Dieu.

Or de ces fleurs et émeraudes *choisies aux frais matins*, c'est-à-dire gagnées et acquises dans les jeunes ans qui sont les *frais matins* de la vie... Et l'âme dit *choisies*, car les vertus acquises en ce temps de jeunesse sont choisies et plus agréables à Dieu, à raison du temps de la jeunesse, période où les vices s'opposent davantage à l'acquisition des vertus, où la nature est plus portée et plus prompte à les perdre; de plus les vertus qu'on commence à cueillir dès ce temps de jeunesse s'acquièrent avec bien plus de perfection et sont plus dignes. L'âme appelle cette jeunesse *les frais matins* parce que, si la fraîcheur du matin, au printemps, a plus de charme que les autres moments du jour, la vertu des jeunes gens est la plus agréable à Dieu.

On peut encore entendre par *frais matins* les actes d'amour qui président à l'acquisition des vertus, et qui

ont plus de charme pour Dieu que les frais matins n'en ont pour les enfants des hommes.

Les frais matins désignent encore les œuvres faites en temps de sécheresse et détresse spirituelle, symbolisées qu'elles sont par le froid des matins d'hiver; ces œuvres exécutées pour Dieu durant la sécheresse et détresse spirituelle sont très prisées de Dieu, parce qu'elles confèrent à haut degré les vertus et les dons et parce que les vertus acquises ainsi et dans la peine sont habituellement plus précieuses, plus fines et plus solides que les vertus simplement obtenues par goût et plaisir spirituels. En effet la vertu prend racine dans la sécheresse, la peine, le labeur et la tentation, comme Dieu l'a déclaré à saint Paul (II Cor., XII, 9) en ces termes : « virtus in infirmitate perficitur », soit : « la vertu devient parfaite dans la faiblesse ».

Et donc pour célébrer l'excellence des vertus qui feront les guirlandes destinées à l'Aimé, l'âme a bien fait de dire *choisies aux frais matins*, car ces fleurs et émeraudes des vertus et des dons choisis ou excellents sont les seules qui réjouissent l'Aimé.

Ce qui fait dire ici à l'âme Épouse : avec elles et pour lui *nous ferons les guirlandes*. Pour le comprendre, il faut savoir que toutes les vertus et tous les dons que l'âme et Dieu acquièrent en l'âme, deviennent chez elle comme une *guirlande* de fleurs variées, qui la rend merveilleusement belle, comme ferait un vêtement de prix aux mille couleurs.

Pour mieux saisir la chose, il faut encore noter ceci : si au fur et à mesure que les fleurs sont choisies elles entrent dans la guirlande qu'on fait en les juxtaposant, dans l'ordre où les fleurs spirituelles des vertus et des dons s'acquièrent elles se trouvent installées dans l'âme, si bien que, par l'acquisition de toutes, la *guirlande* de la

perfection de l'âme se trouve complètement terminée. A ce moment l'âme et l'Époux prennent leurs délices dans la beauté et l'ornement de cette *guirlande*, comme ils le font en cet état de perfection.

Telles sont les *guirlandes* que, dit-elle, ils vont faire : l'âme doit se ceindre et s'entourer des différentes fleurs et émeraudes des vertus et des dons parfaits pour se montrer dignement avec une belle parure de prix devant la face du Roi et mériter qu'il l'élève à son rang, la mettant reine à ses côtés; droit que lui donne la beauté de ses mille couleurs.

Ce qui fait que David (Ps. XLIV, 10), s'adressant au Christ en pareille occurrence, lui dit : « astitit Regina a dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate », soit : « la Reine s'est tenue à ta droite, elle est habillée d'or et sa ceinture a mille couleurs »; c'est-à-dire : elle s'est tenue à ta droite revêtue de l'amour parfait et portant comme ceinture les mille couleurs des dons et des vertus parfaites.

L'âme se garde bien de dire : je ferai les guirlandes, moi seule; elle ne dit pas non plus : Tu les feras tout seul ; elle dit : nous les ferons tous deux, ensemble. L'âme ne peut pas pratiquer les vertus ni même les acquérir toute seule, sans le secours de Dieu; pareillement Dieu ne les produit pas tout seul dans l'âme, sans le concours de l'âme. Car s'il est vrai que toute grâce excellente et que tout don parfait vienne d'en haut, descendant du Père des lumières selon la doctrine de saint Jacques (I, 17), pourtant rien de tout cela ne se reçoit sans la capacité et le concours de l'âme qui recevra.

Aussi l'Épouse des Cantiques, parlant à l'Époux (I, 13), lui dit : « trahe me post te curremus in odorem, etc... », soit : « tire-moi derrière Toi, nous courrons ». La mise en branle pour le bien doit venir de Dieu seul

(comme on le voit clairement ici); mais l'âme n'annonce pas que la course sera de lui seul ou d'elle seule; elle dit bien : nous courrons ensemble, parce que c'est l'œuvre de Dieu et de l'âme joints ensemble.

Ce verset peut fort bien s'entendre de l'Église et du Christ : l'Église, son Épouse, s'adresserait à lui en ces termes : *nous ferons des guirlandes*, et les guirlandes représenteraient les âmes saintes engendrées par le Christ en l'Église. Chacune d'elles est comme une guirlande, munie des fleurs des vertus et des dons, et toutes en bloc sont une guirlande pour la tête de l'Époux, le Christ.

On peut aussi voir dans les belles guirlandes, ce qu'on appelle d'un autre nom, les auréoles : elles aussi sont l'œuvre du Christ et de l'Église. Il y a trois sortes d'auréoles : — la première se compose des belles fleurs blanches de toutes les vierges; chacune a l'auréole de sa virginité, et toutes ensemble vont faire une auréole à mettre sur le chef de l'Époux, le Christ; — la deuxième auréole se compose des fleurs magnifiques des Saints Docteurs; chacun a l'auréole du doctorat, et tous ensemble vont faire une auréole à mettre sur le chef du Christ, plus haut que l'auréole des Vierges; — la troisième se compose des œillets rouges des martyrs : chacun d'eux porte aussi l'auréole du martyre, et tous ensemble vont faire une auréole qui cette fois terminera l'auréole de l'Époux, le Christ.

Ces trois *guirlandes* rendront le Christ Époux si beau et si gracieux à voir, qu'on pourra dire au ciel ce que l'Épouse des Cantiques (III, 11) dit de lui, à savoir : « sortez, fille de Sion, admirez le Roi Salomon couronné du diadème que sa mère lui a mis au jour de ses fiançailles, au jour de la joie de son cœur ».

Elle dit donc : nous ferons ces guirlandes *fleuries en ton amour;* la fleur des œuvres et des vertus est le charme

et la force qu'elles reçoivent de l'amour de Dieu : sans lui elles n'auraient aucune fleur, toutes seraient desséchées et sans prix devant Dieu, seraient-elles humainement parfaites; mais comme Dieu communique sa grâce et son amour, les œuvres fleurissent en son amour.

Et tenues enlacées par un cheveu à moi : ce cheveu bien à elle est sa volonté même et l'amour qu'elle a pour l'Aimé. Cet amour joue et remplit le rôle du fil en la guirlande : comme le fil entoure et fixe les fleurs sur la guirlande, ainsi l'amour de l'âme entoure les vertus, les fixe dans l'âme, puis les conserve chez elle : selon la doctrine de saint Paul (Colos., III, 14), la charité est le lien et le nœud de la perfection. Cet amour retient si bien dans l'âme les vertus et les dons surnaturels que, s'il se brise en quittant Dieu, toutes les vertus se détachent et s'éloignent de l'âme, tout comme le fil brisé est la cause de la chute des fleurs de la guirlande.

Il ne suffit donc pas que Dieu nous aime pour qu'il nous accorde les vertus, il faut encore que nous l'aimions pour les recevoir et les garder.

L'âme parle d'un *seul cheveu*, non d'un grand nombre : par là elle fait entendre que sa volonté demeure seule en Dieu, qu'elle s'est bien détachée de tout autre cheveu, c'est-à-dire des affections étrangères et profanes; par là elle magnifie la valeur et le prix des guirlandes des vertus.

Quand l'amour est seul et ferme en Dieu (comme dans le cas présent), les vertus sont aussi parfaites et complètes et fleuries dans l'amour de Dieu : cet amour est alors l'amour inestimable qu'il porte lui-même à l'âme, comme elle le fait savoir dans la strophe suivante.

fr. PH. CHEVALLIER,
moine de Solesmes.

Lettre de saint Augustin à Proba, sur la Prière [1]

(*Fin*)

[*La bienveillance divine et l'exaucement de la prière.*] 26. Donc, dans ces tribulations qui peuvent être utiles ou nuisibles, nous ne savons pas comment demander, pour prier comme il faut. Et cependant, parce qu'elles sont dures, pénibles, contraires à notre faiblesse, nous prions tous, de toute notre volonté d'hommes, pour qu'elles nous soient épargnées. Mais nous devons à Dieu cet hommage de ne pas penser qu'il nous néglige, parce qu'il ne nous délivre pas. Bien plutôt, souffrons ces maux avec une pieuse patience dans l'espérance de plus grands biens. C'est ainsi que la force se parfait dans la faiblesse. A certains impatients, le Seigneur Dieu, dans sa colère, a accordé ce qu'au contraire, par bonté, il a refusé à son Apôtre. L'Écriture nous apprend ce que demandaient les Israélites et comment ils l'obtinrent, mais elle nous dit aussi qu'après avoir satisfait leur désir, Dieu châtia sévèrement leur impatience (2). Il est écrit encore que Dieu

(1) Traduction et notes du P. P. Lavaud, O.P. Cf. *La Vie Spirituelle*, septembre 1930, p. 219 ; octobre 1930, p. 69 ; novembre 1930, p. 180.

(2) Nombres, IX. « Mais la chair (des cailles miraculeusement envoyées à la prière des Israélites, dégoûtés de la manne et voulant de la viande) était encore entre leurs dents, avant d'être consommée, que la colère de Yahweh s'enflamma contre le peuple et Yahweh frappa le peuple d'une très grande plaie. On donna à ce lieu le nom

leur donna le roi qu'ils demandaient selon leur cœur, non selon son cœur à lui (1). Dieu accorda même au diable ce qu'il demandait : le pouvoir d'éprouver par la tentation son serviteur Job (2). Jésus exauça aussi les esprits immondes, lorsqu'il envoya à leur demande une légion de démons dans un troupeau de pourceaux (3). Tout cela est écrit, pour que personne ne s'enorgueillisse d'avoir été exaucé quand il demandait avec impatience des choses qu'il eût mieux valu ne pas obtenir, et pour que, par contre, nul ne s'abandonne et ne désespère de la miséricorde divine envers lui s'il n'est pas exaucé, quand il demande une chose dont l'obtention l'affligerait peut-être atrocement, une prospérité dans laquelle il trouverait sa corruption et sa perte. Voilà bien des cas où nous ne savons pas ce qu'il faut demander. Par conséquent, si l'événement est contraire à nos prières, supportons-le patiemment, rendons grâces en toutes choses, et tenons pour assuré qu'une seule importait : l'accomplissement de cette volonté de Dieu plutôt que de la nôtre. Sur ce point encore, le Médiateur nous a donné l'exemple ; Il dit d'abord : « Père, s'il se peut, que ce calice s'éloigne de moi! » Et puis, transformant ce vouloir humain de sa nature humaine, il ajouta aussitôt : « Cependant, non ce que je veux, mais ce que tu veux, mon Père (4). » Et c'est par le mérite de cette obéissance du seul Jésus que tous ont été constitués justes (5).

de Qibroth-Hathaava parce qu'on enterra le peuple qui s'était enflammé de convoitise. » (v. 33, 34.)

(1) I Reg., VIII, 5-7.

(2) Job, I, 12, et II, 6.

(3) Luc, VIII, 32.

(4) Matth., XXVI, 39.

(5) Cf. Rom., V, 19. L'Apôtre dit exactement : « De même que, par la désobéissance d'un seul, tous ont été constitués pécheurs, de même, par l'obéissance d'un seul, tous seront constitués justes. »

[*Même quand nous demandons l'unique nécessaire, il est toujours vrai que nous ne savons pas ce que nous demandons.*] 27. Quiconque demande au Seigneur et cherche cette unique chose, dont parle le Psalmiste, prie en certitude et en sécurité. Il ne craint pas qu'elle ne lui nuise, quand il l'aura reçue, cette chose unique, sans laquelle rien de ce qu'on peut recevoir en priant comme il faut ne servirait de rien. Il s'agit en effet de l'unique vraie, de la seule bienheureuse vie, qui consiste pour nous, devenus nous-mêmes immortels et incorruptibles de corps et d'esprit, à contempler la joie du Seigneur éternellement (1).

C'est en vue de cette unique chose qu'on désire les autres et qu'il convient de les demander. Qui l'aura, aura tout ce qu'il veut, et il ne pourra rien désirer qui ne lui convienne. Là est la source de vie, dont il faut avoir soif dans la prière, maintenant et tant que nous vivons dans l'espérance — sans voir ce que nous espérons, mais à l'abri des ailes de Celui qui sait notre désir de nous enivrer « de l'abondance de sa maison » et de nous abreuver au torrent de ses délices. Oui, en lui est la source de vie; et « dans la lumière nous verrons la lumière (2) », quand notre désir sera rassasié de biens et qu'il n'y aura plus lieu de rien chercher en gémissant, mais de tout posséder dans la joie. Mais cette vie est la paix qui dépasse toute intelligence; aussi bien, même quand c'est elle qui est l'objet de notre prière, nous ignorons encore ce que nous demandons. On peut dire, en effet, qu'on ignore vraiment ce qu'on ne saurait concevoir tel qu'il est. C'est le cas : toute pensée qui nous en vient, nous la rejetons, nous la repoussons, nous la réprouvons, car nous savons bien

(1) Ps. XXVI, 4.
(2) Ps. XXXV, 8-18.

que ce n'est pas là la vie que nous cherchons, encore que nous ne sachions pas dire ce qu'elle est.

[*Docte ignorance.*] 28. Il y a donc en nous, pour ainsi parler, une sorte de docte ignorance; docte, c'est-à-dire enseignée par l'Esprit de Dieu qui vient en aide à notre faiblesse. Car à ces mots : « Si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous y aspirons par la patience », l'Apôtre ajoute : « De même aussi l'Esprit-Saint vient en aide à notre faiblesse. En effet nous ne savons quoi demander pour prier comme il faut; mais l'Esprit-Saint lui-même intercède souverainement par des gémissements ineffables, et Celui qui sonde les cœurs sait quels sont les vœux de l'Esprit, et qu'il intercède pour les saints (selon Dieu) (1). » Gardons-nous d'entendre ces paroles en imaginant que le saint Esprit de Dieu, qui dans la Trinité est Dieu immuable, Dieu unique avec le Père et le Fils, prie pour les saints, comme un être qui ne serait pas Dieu (2). S'il est dit qu'il intercède pour les saints, c'est parce qu'il fait prier les saints. De même : « Dieu vous tente pour savoir si vous l'aimez », veut dire : pour vous faire connaître la qualité de votre amour. Il fait donc prier les saints par des gémissements ineffables, leur inspirant le désir de la grande chose encore inconnue, à laquelle nous aspirons par la patience. Comment le gémissement ne serait-il pas ineffable, puisqu'on ne sait pas ce qu'est la chose désirée? En vérité si on l'ignorait tout à fait, on ne

(1) Rom., VIII, 25-27.

(2) Cf. saint Thomas, II^a II^{ae}, q. 88, a. 6 : « Utrum soli rationali creaturae competit orare. » La prière étant une demande adressée par une intelligence, sous la motion du désir, à un être supérieur capable d'exaucer, tous, mais seuls les êtres intelligents inférieurs à Dieu peuvent prier. Dieu, comme tel, ne peut pas prier, puisqu'il n'a pas de supérieur. Donc, si Dieu prie, c'est en tant qu'homme dans le Christ.

la désirerait pas; mais si on la voyait, on n'aurait plus à la chercher avec gémissements.

[*Exhortations : Pourquoi les veuves doivent prier. Les deux Anne.*] 29. Réfléchissez donc à ces choses et à d'autres encore, si le Seigneur vous en suggère qu'il ne me viennent pas ou qu'il serait trop long d'écrire, et tâchez dans votre prière de vaincre le monde. Priez dans l'espérance, priez avec foi, avec amour. Priez instamment et patiemment, priez comme une veuve du Christ. Certes, tous ses membres, c'est-à-dire tous ceux qui croient en lui doivent prier comme Il leur a appris à le faire. Cependant son Écriture inculque le devoir de la prière tout spécialement à ses veuves. Elle mentionne, avec honneur, deux femmes du nom d'Anne : l'une, mariée, mère de Samuel; l'autre, veuve, qui connut le Saint des saints au berceau. La femme mariée pria dans la douleur de son âme et l'affliction de son cœur, parce qu'elle n'avait pas d'enfant. Elle obtint Samuel et, le recevant, le rendit à Dieu, car, en même temps qu'elle le demandait, elle le consacrait au Seigneur (1). On ne voit pas aisément comment sa prière se ramène à celle du *Pater*, sinon à la demande : « Délivrez-nous du mal. » On considérait en effet comme un grand malheur en Israël d'être à la fois mariée et privée du fruit du mariage que sanctifie seul le motif de la procréation des enfants. De la seconde Anne, la veuve, voyez ce qu'il est écrit : « Elle ne quittait pas le temple, servant Dieu nuit et jour, par ses jeûnes et ses prières (2). C'est ce qui faisait dire à saint Paul les paroles que je vous ai rappelées plus haut : « Celle qui est véritablement veuve et seule en ce monde espère dans le Seigneur et persévère dans la prière, jour et nuit (3). Jésus, de son côté,

(1) I Reg., I.
(2) Luc., II, 36-37.
(3) I Tim., V, 5.

en nous exhortant à prier toujours, sans nous lasser, a rappelé l'histoire de la veuve qui, par une prière assidue, amena à instruire sa cause le juge inique et impie, contempteur de Dieu et des hommes. Que, pour exhorter tous les chrétiens au devoir de la prière, on leur donne en modèle l'exemple de veuves, fait assez entendre que celles-ci doivent s'appliquer à l'oraison plus assidûment que les autres.

[*Conseils à Proba et à son entourage.*] 3o. Quel motif spécial ont-elles, sinon leur abandon et désolation? Si donc toute âme comprend qu'elle est abandonnée et désolée en ce monde, tant qu'elle chemine loin de Dieu, à coup sûr elle recommande à Dieu son défenseur, par une prière assidue et très instante, cette sorte de veuvage. Quant à vous, priez comme une veuve du Christ qui ne jouit pas encore de la vue de celui dont elle implore le secours. Quoique très riche, priez comme une pauvresse : vous ne possédez pas encore les richesses du siècle futur, où nul dommage n'est à craindre. Vous avez des enfants, des petits-enfants, une nombreuse famille; priez comme seule au monde. Tout bonheur temporel est incertain, même si pour notre consolation il doit durer autant que notre vie. Si vous cherchez à goûter les choses d'en haut, vous désirez l'éternel et le certain, et tant que vous ne l'avez pas, même si tous les vôtres sont sains et saufs et vous entourent de leur tendresse, vous devez vous estimer seule au monde. Et ce que vous devez faire, il n'est pas douteux qu'à votre exemple votre très pieuse belle-fille et les autres pieuses vierges et veuves dont votre maternelle sollicitude fait la sécurité ne le doivent aussi. Plus vous vous occupez pieusement de votre maison, et plus vous devez vous appliquer avec instance à la prière, ne vous occupant des affaires du temps que selon les exigences de la piété.

[*Augustin demande qu'on prie pour lui.*] 31. Souvenez-vous aussi de prier pour nous assidûment. Nous ne voudrions pas que, pour nous rendre un honneur que nous estimons dangereux, vous nous priviez d'un secours que nous savons nécessaire. Dans la famille du Christ, on a prié pour saint Pierre, on a prié pour saint Paul. Nous nous réjouissons que vous soyez de cette famille, mais, incomparablement plus que Pierre et Paul, nous avons besoin d'être aidés de prières fraternelles.

[*Sainte rivalité.*] Rivalisez donc de prières, et soyez toutes unanimes en cette émulation qui ne vous met pas aux prises entre vous, mais toutes avec le diable, ennemi de tous les saints. Les jeûnes et les veilles, toutes les pénitences extérieures sont d'un grand secours pour l'oraison (1). Que chacune de vous fasse ce qu'elle pourra. Si l'une ou l'autre peut moins, ce qu'elle ne fait pas par elle-même, elle l'accomplit en celle qui le peut, dès lors qu'elle se réjouit de lui voir faire ce qu'elle-même ne fait point, uniquement parce qu'elle ne le peut pas. Donc que celle qui peut moins n'empêche pas celle qui peut davantage; que la plus forte ne presse pas une moins valide d'en faire plus. Votre conscience, vous la devez à Dieu. Les unes aux autres, vous ne vous devez rien que de vous aimer mutuellement. Que le Seigneur vous exauce, Lui qui peut faire au-delà de ce que nous demandons ou concevons (2).

(1) Tob., XII, 8.
(2) Eph., III, 20.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Notes de Direction

Si vous saviez le don de Dieu.

La vie spirituelle est la vie éternelle commencée; elle est essentiellement constituée par l'état de grâce. Mais beaucoup de chrétiens semblent l'oublier. Un prêtre de mes amis me disait récemment : « Quand je prêche une retraite, je parle toujours de la grâce sanctifiante, et, bien souvent, j'ai l'impression que mes paroles font à mes auditeurs l'effet d'une révélation. »

Un tel oubli est-il possible ? me direz-vous. Oui, et vous pouvez peut-être en faire l'expérience sur vous-même. Il y a dans les Évangiles et les Épîtres de nombreux textes qui parlent de cette grande réalité cachée au fond de l'âme juste. Vous les connaissez déjà; mais y croyez-vous ? Sans doute, vous ne voudriez pour rien au monde les nier. Mais les prenez-vous à la lettre, comme ils le doivent ? Leur donnez-vous une adhésion totale ? En faites-vous, comme vous le devriez, les principes fondamentaux de votre spiritualité ?

Relisez, par exemple, quelques-uns de ces textes, de ceux où s'expriment fortement trois des aspects principaux de l'état de grâce, la filiation divine, l'incorporation au Christ, l'habitation en l'âme de la Très Sainte Trinité :

« *Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet* » (I Jean, III, 1). Ainsi, de vous à Dieu, un lien réel de filiation a été créé. Et comment ? Par une nouvelle naissance : « *Nul, s'il ne naît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume des cieux* » (Jean, III, 5). Par cette naissance vous êtes devenu « *participant de la nature divine* »

(I Pierre, I, 4). Qu'est-ce à dire ? En quoi consiste cette participation ? En votre âme Dieu a inséré la grâce, et ce principe nouveau vous rend capable de vous associer, par votre activité vitale, à sa vie intime, à sa vie intra-trinitaire de connaissance et d'amour; ce principe nouveau vous rend capable, par suite, de partager son éternelle béatitude. Le plus élevé des chérubins, réduit à ses seules forces naturelles, n'aurait jamais atteint qu'à un bonheur analogue à celui des limbes; si vous étiez mort le soir de votre baptême, vous seriez allé, comme naturellement, au Paradis.

Autre aspect du mystère : cette grâce est chrétienne. « *Je suis le cep; vous, les sarments*, a dit Notre-Seigneur » (Jean, XV, 5). Ainsi la grâce ne vous est donnée que par votre union avec le Christ, comme la sève n'est donnée aux sarments que par leur union avec le cep. Pour la posséder, il vous faut demeurer lié à Lui, et non pas seulement d'un lien moral, par le bon accord des vouloirs, mais d'un lien vraiment vital, et pour ainsi dire physique, dont le résultat est que vous ferez réellement partie de Lui, comme vos membres font partie de votre corps : « *Vous êtes le corps du Christ et ses membres* » (I Cor., XII, 27).

Enfin, en vous donnant la grâce et la charité qui l'accompagne, Dieu s'est donné Lui-même à vous ; Il est venu demeurer amicalement en vous : « *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui* » (Jean, XIV, 23). Dieu en personne est venu en vous, avec l'intention d'y rester et d'y entretenir avec vous, dans le secret de votre cœur, un doux commerce d'amitié.

Et tout cela existe pour vous dès maintenant, sans attendre le Paradis, car c'est dès maintenant que vous êtes enfant de Dieu (I Jean, III, 2); c'est dès maintenant que vous avez la vie éternelle (Jean, III, 36; I Jean, V, 3); c'est dès maintenant que jaillit en vous l'eau vive qui ne doit pas tarir (Jean, IV, 14).

Eh bien, loyalement, après avoir relu ces textes, pouvez-vous affirmer que vous croyez pour de bon aux grandes et mystérieuses vérités qu'ils vous révèlent, à votre filiation divine, à votre incorporation au Christ, à l'affectueuse présence de la Sainte Trinité en votre âme ? Sans doute, vous

ne niez pas ces vérités. Mais, je vous le redemande, les avez-vous jusqu'ici prises à la lettre ? Y avez-vous donné une adhésion totale de votre esprit et de votre cœur ? En avez-vous fait, comme vous l'auriez dû, les principes fondamentaux de votre spiritualité ? Ne ressemblez-vous pas plutôt aux auditeurs étonnés de mon ami, le prédicateur de retraite ?

Or, à oublier ainsi, en pratique, l'existence de l'état de grâce, vous risquez de commettre une dommageable erreur. Constatant la part de lutte nécessaire pour résister au péché, sentant en vous les tendances mauvaises de la nature déchue, sachant le besoin que vous avez de l'aide divine en face des tentations, vous êtes exposé à voir exclusivement dans la vie chrétienne l'effort à faire contre vous-même en vous appuyant sur les secours passagers donnés par Dieu et qui vous paraissent venir de l'extérieur. Vous en feriez ainsi principalement ou même uniquement un combat défensif et une contrainte, quelque chose en somme d'assez ennuyeux et décevant, parce que tout négatif; et, si vous ne vous en lassiez pas, au moins auriez-vous peine à y conserver la joie, l'entrain et l'enthousiasme. Peut-être même, peu à peu, réduisant la religion à la correcte observation d'une série de prohibitions extérieures, perdriez-vous toute estime pour elle. Peut-être enfin, ayant oublié en partie ce dont il vous prive, auriez-vous moins de répulsion pour le péché mortel.

Eh bien non, grâce à Dieu, et nous venons de le voir, la vie chrétienne n'est pas d'abord et avant tout négative et contraignante. Sans doute, et vous ne devrez jamais le méconnaître, elle exige de vous de dures luttes, de vigoureuses résistances aux sollicitations du péché, de douloureuses mortifications de vos inclinations mauvaises. Mais ces luttes, ces résistances, ces mortifications, nécessaires pour la protéger, ne la constituent pas essentiellement. En son fond elle est tout autre chose, une activité positive et spontanée, un épanouissement; elle est la mise en œuvre de la force divine déposée en votre âme au jour de votre baptême, son élan vers le Bien Infini; elle est déjà, dans l'obscurité de la foi, une intimité avec la Trinité Sainte.

Voilà ce que vous devez vous rappeler toujours.

Si vous le faites, d'ailleurs, vous voudrez plus fortement encore éviter tout péché mortel : « Prends conscience, chrétien, de ta dignité, disait le pape saint Léon. Tu es devenu participant de la nature divine : ne retourne pas à ton ancienne bassesse, ne dégénère pas. » Prenez conscience, vous aussi, de votre dignité, et vous ne voudrez pas dégénérer. Dieu est venu en personne habiter en votre âme; vous ne voudrez pas Le mettre à la porte. Dans les tentations vous vous appuierez sur Lui avec un confiance absolue : Il est le Tout-Puissant, Il est là, et Il vous aime.

Ainsi dans le combat spirituel de défense la pensée familière de l'état de grâce soutiendra votre courage. Mais surtout elle vous donnera le vouloir énergique du progrès sans limite, la fierté de votre vie chrétienne, une joie profonde. « J'ai trouvé mon ciel sur la terre, puisque le ciel c'est Dieu, et Dieu est dans mon âme. » (Sœur Elisabeth de la Trinité.)

Il faut donc vous rendre cette pensée familière. Il faut que vous croyiez pour de bon au grand don de Dieu.

Pour le mieux connaître, lisez le Nouveau Testament, saint Jean spécialement, et spécialement aussi saint Paul; écoutez ce dernier en parler aux petites gens de Corinthe ou d'Éphèse. Lisez quelques bons ouvrages qui traitent de ce sujet. Encouragez les prédicateurs à vous en instruire.

Surtout, demandez à Notre-Seigneur de vous en révéler Lui-même la grandeur et de vous en inspirer un ardent amour. Rappelez-vous son émouvante invitation à la Samaritaine : « *Si tu savais le don de Dieu et quel est celui qui te dit : « Donne-moi à boire », c'est toi qui l'aurais prié ! Et il t'aurait donné de l'eau vive* » (Jean, IV, 10).

Le Saulchoir.

J. Périnelle, O. P.

L'organisation des médecins catholiques
La Société médicale de Saint-Luc

Dans son Encyclique *Humanum genus*, du 20 avril 1884, le Souverain Pontife Léon XIII exprimait un désir : « Pour le salut du peuple, Nous souhaitons ardemment de voir se rétablir, sous les auspices et le patronage des Évêques, ces anciennes corporations appropriées au temps présent. »

Le Dr Le Bèle, chirurgien des hôpitaux du Mans, prit sur lui de faire appel à certaines notabilités médicales connues par l'importance de leur situation professionnelle et leur attachement à la cause catholique, à Paris, à Lille, à Rennes, à Besançon, à Marseille, et ainsi fut fondée, le 27 septembre 1884, la Société médicale de Saint Luc, Saint Côme et Saint Damien, « association pieuse à l'instar de nos anciennes confréries », ayant avant tout pour but « la sanctification de ses membres ».

Pour être complet, il me faut ajouter que, dès l'origine de la Congrégation fondée le 2 février 1801, le P. Delpuits avait su attirer à lui des médecins dont quelques-uns sont restés célèbres, tels Bayle, Régis Buisson (de Lyon), Louis Gondret, Joseph Perdreau, Ch. Fain de la Villegontier (de Rennes), Fineau, Maisonneuve, Tillerier, Savary des Brulons, et, le plus illustre de tous, Laënnec. Mais ce ne fut qu'un timide essai.

Plus tard, de 1841 à 1848, le P. Lacordaire réunit une « confrérie de Saint-Luc » avec Tessier, Milcent, H. Goubeyre (de Clermont-Ferrand). Mais le tiers-ordre engloba rapidement cet embryon de groupement médical.

Quoi qu'il en soit, *la Société actuelle de Saint Luc, Saint Côme et Saint Damien* compte 2.000 membres; elle a été érigée canoniquement dans la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur à Paris. Son siège est 74, rue de l'Université.

Dès qu'elle est devenue assez importante, elle s'est efforcée

de faire naître *dans différents pays des sociétés analogues*, et son initiative a été suivie de multiples côtés. On compte actuellement des Sociétés constituées sur des principes semblables, en Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Hollande, en Italie, en Portugal et en Tunisie, au Brésil, en Colombie, aux États-Unis d'Amérique.

D'autres Sociétés sont en formation au Canada, au Japon, en Hongrie, en Suisse.

La Société française a donc été dès l'abord en contact avec ces différentes Sociétés nationales; elle est d'autre part en relation avec des médecins catholiques encore isolés dans d'autres pays, qu'elle compte parmi ses associés étrangers, comme ses statuts l'avaient prévu dès l'origine.

Elle a pour objet :

1° l'application des vertus chrétiennes dans l'exercice de la médecine et la charité professionnelle.

2° l'étude et la discussion des questions médicales, particulièrement de celles qui touchent à l'enseignement catholique, la déontologie et l'apologétique.

3° l'encouragement et le soutien de tout enseignement médical spiritualiste et chrétien.

Pratiquement elle s'occupe :

1° de faire accepter ou de défendre l'idée religieuse partout où le médecin peut avoir une influence quelconque (organisation de messes ou de cérémonies publiques, congrès nationaux ou internationaux, pénétration dans les Congrès scientifiques ou sociaux, etc.).

2° de faire pénétrer et de développer les notions d'hygiène et de médecine dans les milieux catholiques, et de s'opposer au charlatanisme médical qui tend à se développer dans la Presse, et même dans la Presse catholique, par l'exploitation du sentiment religieux, au moyen d'annonces trompeuses.

Au total, elle fait de son mieux pour l'hygiène générale, la protection et la conservation de la santé dans tous les milieux catholiques où il en est besoin.

Pour les prêtres, elle a proposé la fondation du Sanatorium du Clergé de France, à l'organisation et au fonctionnement duquel elle a notablement contribué.

Elle s'occupe, pour compléter cette œuvre, de faire naître des préventoriums en nombre suffisant, et d'arriver à une meilleure hygiène des couvents et des séminaires (surveil-

lance à l'entrée, dépistage de la tuberculose, protection des santés ensuite par une distribution plus adéquate des locaux d'habitation, de la nourriture et du sommeil, du programme des horaires, etc.).

De divers côtés, des membres ont été appelés à faire des Conférences, soit à l'intérieur des Grands Séminaires, soit aux prêtres, plus spécialement au début du sacerdoce.

Pour les missionnaires, des Cours fonctionnent dans plusieurs centres et une récolte de produits pharmaceutiques a été organisée pour approvisionner les missions.

Pour les œuvres, il faut signaler surtout la formation de jeunes étudiants catholiques dans différentes villes de Faculté, de façon à pénétrer de plus en plus dans les milieux officiels et à y prendre de l'influence; les cours faits aux infirmiers et aux infirmières pour la préparation du Diplôme d'État, qui pourrait menacer les services des religieux ou des Sœurs dans les hôpitaux.

Des médecins de Saint-Luc se tiennent à la disposition des Évêques pour le service de toutes leurs œuvres en général et plus spécialement des œuvres de jeunesse : écoles, patronages, collèges, etc., ainsi que pour les œuvres d'assistance ou les œuvres sociales : consultations, gouttes de lait, garderies d'enfants, etc.

Dans un certain nombre d'Évêchés, un Comité médical, organisé par l'Évêque et composé de médecins choisis par lui, présentant donc toutes les garanties de science, de pratique et de bon sens, se réunit régulièrement pour étudier les questions médicales ou hygiéniques qu'il propose, ou dont l'idée lui est soumise par ce Comité (inspection des écoles diocésaines, fiches sportives des patronages, modalités et programme de l'enseignement sexuel, etc.).

Mais dans tous ces travaux la Société de Saint Luc se tient dans une réserve qui lui est imposée par son essence même. Elle ne fait jamais rien dans un diocèse que sur l'avis de l'Évêque et dans la mesure qui lui est indiquée pour chaque cas particulier.

Au total, elle répond en principe et en application à ce que le pape Pie XI a défini sous le nom de « *laïcat* », qui se fait l'auxiliaire dévoué, respectueux, obéissant et discret de toute la hiérarchie ecclésiastique.

Il restait à *coordonner l'action des différentes Sociétés nationales de médecins catholiques*.

En 1924, cette union a été organisée après une lettre officielle adressée au Président général par S. Ém. le Cardinal Gasparri, Secrétaire d'État de S. S. Pie XI. La Société française de Saint Luc, Saint Côme et Saint Damien a pris la charge d'un *secrétariat central*, dont le siège est à Paris, 74, rue de l'Université, pour « donner à la société médicale le développement qu'elle exige de nos jours ».

Il ne s'agit donc pas d'une société internationale dans laquelle des nations moins importantes, et où cependant l'action catholique est plus active, risqueraient d'être annihilées plus ou moins complètement par de plus grandes nations. Ici, toutes les nations se trouvent sur le même pied. Le secrétariat est essentiellement un *centre de renseignements et de documentation, un centre animateur*, mais non pas un organe de direction; il se met à la disposition de toutes les sociétés nationales pour leur faire connaître ce qui est fait ailleurs que chez elles, et pour aider, dans la mesure de ses moyens, à la constitution de sociétés de médecins catholiques là où il n'en existe pas encore, et qui peuvent s'organiser suivant les conditions particulières de chaque pays.

En France, par exemple, l'organisation a été dès le début instituée dans le cadre professionnel; en Italie, au contraire, le groupe médical n'est qu'une partie de la Fédération des Hommes Catholiques; en Belgique, la Société de Saint Luc, qui au début était en grande partie une association d'entr'aide professionnelle entre médecins catholiques a, en 1924, réformé ses statuts pour y mettre, comme en France, au premier rang le développement religieux de ses membres et le dévouement aux œuvres de charité évangélique et d'apologétique ; aux États-Unis, il existe plusieurs sociétés de médecins catholiques dont l'union reste à réaliser, en dehors de groupements plus étendus qui comprendraient les Directeurs d'hôpitaux et les Infirmières, lesquels, quoique travaillant sur le même terrain, ne semblent cependant pas être à même d'employer les mêmes moyens sous une direction unique.

Comme trait d'union, le Secrétariat central utilise, en dehors des relations personnelles, un *Bulletin mensuel* de 40 pages, tiré actuellement à 2500 exemplaires; il publie les communications qui lui sont adressées et donne des comp-

tes-rendus réguliers des journaux et revues édités par les différentes sociétés nationales.

On peut ainsi, grâce à la bonne volonté de chacun, étendre partout l'action catholique qui, autrement, se trouverait en quelque sorte limitée à certains pays privilégiés, et toujours on veille avec soin à ce que, dans aucun pays, rien se soit jamais engagé ni fait que sous l'avis et le contrôle de l'Autorité ecclésiastique responsable.

Appuyé sur les directives les plus autorisées, soutenu par l'approbation des Évêques, le Secrétariat central des Sociétés nationales de médecins catholiques et la Société de Saint Luc, qui en a été officiellement chargée par la bienveillance du Saint-Siège, voient leur action s'élargir chaque jour, pour la plus grande gloire de Dieu et le service de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Dr Octave Pasteau,
Président général
de la Société médicale de Saint-Luc.

Une nouvelle méthode catéchistique

Le catéchisme par l'Évangile

Pour s'instruire, il faut l'avoir désiré. Est-ce que les petits enfants ont jamais posé spontanément des questions comme celles du catéchisme ? Peuvent-ils s'intéresser de prime abord à des abstractions : « pur esprit », « créature raisonnable », « mystère du Fils de Dieu fait homme », et le reste ?

Mais s'ils ne sont pas tout neufs devant les vérités religieuses, s'ils connaissent, par exemple, la belle histoire du Frère aîné qui vécut autrefois sa vie splendide et la vit encore mystérieusement, qui les aime et les connaît chacun par leur nom, alors tout ce qui se rapporte à ce grand frère captera leur attention : sa filiation divine, sa victoire sur la mort, sa vie eucharistique; et de Lui on va à son Père, à notre destinée immortelle, aux conditions de notre succès dans cette conquête de la vraie vie ! Et puis, mais après seulement, on pourra fixer ses idées dans des formules dont la sécheresse n'est presque plus aperçue, à travers les riches harmonies éveillées par quelques mots devenus vivants. Les formules répétées s'insèrent dans la mémoire, d'où plus tard pourront les tirer, pour une plus consciente compréhension, les réflexions inquiètes de la jeunesse.

Il n'y a pas d'autre route viable. C'est celle qu'ont jadis suivie les mères chrétiennes; elles n'envoyaient pas aux leçons du prêtre, comme on fait maintenant, des petits païens. C'est celle que suit, avec plus d'ordre, de méthode, de science théologique et pédagogique, M. l'abbé Eugène Charles dans son *Catéchisme par l'Évangile* (1).

(1) Abbé Eugène Charles, *Le Catéchisme par l'Évangile* : a) *Le Livre des Tout-Petits* — b) *Le Livre de la mère et des dames catéchistes* — c) *Le livre du prêtre*. Éditions Publiroc, 53, rue Thiers, Marseille. — 3 vol. de 256, 504 et 728 pages 12 × 18.

En tant que méthode écrite, le *Catéchisme par l'Évangile* est une nouveauté. Il met en ordre les notions qu'autrefois, dans la famille, les petits recevaient en désordre à la faveur des circonstances journalières; il propose un plan d'ensemble, — le plan de la vie de Notre-Seigneur lui-même, précédé de quelques chapitres sur les origines — et un plan de détail, qui indique à tout propos les rapports entre les sentiments éveillés et la conduite à tenir; surtout, comme le titre l'indique, il met la connaisance du Christ à la base de la vie religieuse.

A l'admirable « Livre des Tout-Petits » se joignent le « Livre de la mère et des dames catéchistes », et le « Livre du prêtre ». De ce dernier je ne dirai rien, sinon qu'il ajoute à la matière contenue dans les autres des commentaires pour les grands, très intéressants et d'un niveau déjà élevé.

Mais qu'il me soit permis de souhaiter, pour la prochaine édition des deux premiers, quelques légères modifications de détail, qui en rendraient l'emploi plus pratique.

Le livre de la mère doit-il être utilisé par les éducatrices en même temps que le livre des tout-petits par les enfants ? Il le semblerait, à parcourir la moitié des chapitres — 31 sur 61 — qui suivent de très près le texte des leçons correspondantes du Livre des petits. Mais il ne le semble plus, quand on voit tant de leçons, parfois sept de suite, à quoi rien ne correspond dans le livre des petits. Que répondre aux enfants quand ils nous demanderont : « Madame, quelle page ? » Passer ces leçons, d'autre part, serait bien dommage.

Nous souhaiterions aussi une progression plus régulière entre les choses à lire et les choses à apprendre, dans le Livre des Petits. Dans celui des éducatrices, si peu que celles-ci sachent leur métier, les irrégularités ont moins d'importance; un livre du maître n'est pas à suivre servilement. Mais nos petits ont besoin de ménagements. Il ne faudrait pas leur demander, par exemple, de réciter les commandements de l'Église, alors qu'il leur est impossible de les apprendre en une fois, et, surtout, alors que rien ne leur en a été expliqué ?

On aimerait aussi que la Prière et la Résolution ne soient pas imprimées si fin dans le Livre des Petits, voulût-on signifier par là que la mémorisation n'en est pas obligatoire.

L'aspect si peu attrayant de ces brèves formules empêchera même qu'on les lise.

Enfin, pour un outil de travail qui doit beaucoup servir, des tables plus abondantes seraient fort utiles. Le Livre du Prêtre est le mieux partagé à cet égard. Le Livre des Petits le serait suffisamment si les leçons étaient numérotées. Dans celui des Mères et des Dames catéchistes, les chapitres devraient être numérotés, désignés dans la table par les titres qu'ils ont dans le texte, et mis en concordance avec ceux du Livre des Petits. La Table qui met en rapport le Manuel diocésain avec « le Catéchisme par l'Évangile » n'en perdrait rien de sa valeur.

Toutes ces remarques ne sont que remarques de détail. On pourrait en oser une plus importante sur le caractère un peu fruste des illustrations.

Dans l'ensemble, l'éditeur mérite un rare éloge pour la présentation des trois volumes. Qu'il soit remercié surtout pour cette partie de chaque leçon des petits intitulée : « Ce que Jésus veut que je retienne ». Ce cadre, ces caractères, cela semble peu de chose. L'auteur qui a donné les textes, très étudiés dans leur simplicité, sait ce qu'il doit à l'éditeur pour avoir ainsi su les mettre en valeur. Il n'y a plus guère de gens pour croire la typographie des livres destinés aux enfants sans rapport avec la pédagogie. Il y en a davantage qui supposent la chose sans grande importance. Mais il y en a tant qui ne savent pas ce qu'est un enfant !

M. l'abbé Charles le sait; les mères et les dames catéchistes, qui souvent le savent aussi, le suivront comme un maître ayant autorité.

M. Fargues.

Pour la lecture spirituelle

Une nouvelle Vie de Saint Jean de la Croix (1)

Nous devons nous excuser d'avoir trop tardé, par suite d'autres travaux, à parler dans *La Vie Spirituelle* du très beau livre sur saint Jean de la Croix publié l'an passé, chez Plon, par le P. Bruno de Jésus-Marie, C. D., avec une très pénétrante préface de M. Jacques Maritain. Cet ouvrage, on le sait, a été couronné par l'Académie Française (Prix Juteau-Duvigneaux). Les différentes revues qui en ont parlé ont grandement loué la documentation complète et sûre sur laquelle il repose, la composition qui, en ordonnant une immense quantité de matériaux, met vigoureusement en relief la physionomie naturelle, morale et spirituelle du Saint, enfin la vie, le souffle et l'amour vraiment filial, avec lesquels ces pages sont écrites et qui en rendent souvent la lecture si profondément captivante.

Nous voudrions noter ici les parties les plus neuves et les plus importantes de ce volume, fruit de longues années de travail, où ont été patiemment utilisés, avec les archives carmélitaines de nombreux couvents, les premiers historiens du Saint, le procès de béatification et l'histoire de l'Université de Salamanque.

*
* *

Les deux premiers chapitres nous rappellent que saint Jean de la Croix est né pauvre, et comment il a été d'abord le serviteur des pauvres. Ces détails étaient bien connus; ce

(1) par le *P. Bruno de J. M.*, Carme déchaux. 1 vol. gr. in-8°, 482 pp., Paris, Plon, 1929.

qui l'était beaucoup moins, c'est ce que nous trouvons dans les ch. III, IV, V : la reconstitution de la vie de saint Jean de la Croix chez les grands Carmes à Medina del Campo et à Salamanque n'avait jamais été faite. Ici, pour toute la période qui a précédé la Réforme thérésienne, le P. Bruno apporte des vues neuves et rend justice à ce grand homme que fut le P. Rubeo de Ravenne, général des Grands Carmes, sans lequel a réforme thérésienne n'aurait pu voir le jour.

Il nous retrace aussi (p. 41 et ss.) ce que furent les études de saint Jean de la Croix à l'Université de Salamanque, où il entendit sur la IIIª Pars de la Somme Théologique de saint Thomas les cours du dominicain Mancio qui l'expliquait article par article en s'éclairant des commentaires de Cajetan, et sur la Iª IIªe ceux de Guevara, augustin très fidèle aux doctrines thomistes.

La rencontre de saint Jean de la Croix et de sainte Thérèse est décrite avec amour :

> A ce fils de son âme, résolu à tresser sa couronne d'épines dans l'ombre... Thérèse, forte de sa mission, dans un éclair de génie découvre l'œuvre de glorieuse immolation pour laquelle il est fait. Elle déclare son projet : c'est la résurrection de la vie primitive de l'Ordre de la Vierge (p. 58). Thérèse souligne d'un trait neuf et vigoureux le caractère apostolique de la vie contemplative du Carmel... Si sa réforme va peut-être dépasser en rigueur les prévisions de la Règle primitive, si désormais on ira au Carmel pour s'immoler jusqu'à la destruction, c'est pour sauver la France du luthéranisme, et c'est parce que... aux Indes il y a « des millions d'âmes qui se perdent » (p. 69). L'idéal du Carmel repensé par Thérèse de Jésus est bien fondé en Jean de la Croix. Il le réalisera « *quand bien même il lui en coûterait la vie* »... Il s'agit de retourner à la vie primitive, à la véritable oraison qui prend tout l'homme *die ac nocte in lege Domini meditantes et in orationibus vigilantes.*

Le P. Bruno note profondément (p. 81 sq.) que l'enseignement de saint Jean de la Croix comme celui de saint François d'Assise est vigoureusement marqué de cette idée : « travailler au mépris de soi et désirer que les autres nous méprisent ». Il rappelle que Jean de la Croix a sans doute éprouvé cette destruction intime à Salamanque lorsque les frères évitaient sa présence en disant : « Partons d'ici avant que ne vienne ce diable. » Dieu le destine à une œuvre de fond. « Le Carmel, on ne le contemple pas, on ne s'y

repose pas, on le gravit laborieusement par le chemin de la *Nada*, du Rien. »

A but surnaturel, moyens surnaturels : la contemplation mystique, l'humilité jusqu'à l'acceptation joyeuse du mépris. Les autres ne réussiront pas, car leurs moyens ne sont pas assez purs; mais lui réussira, car de tout bois il saura faire une croix de rédemption... Jérôme Gratien et Nicolas Doria passeront, Jean de la Croix demeurera, il sera le maître qui transmet la science certaine (p. 82).

L'auteur montre ainsi combien le saint, pleinement fidèle à la pensée de sainte Thérèse, dépassait l'inflexible dureté d'un Doria (p. 293-295) et la faiblesse un peu trop humaine d'un Gratien. Ces portraits étaient nécessaires pour faire ressortir la pure figure de l'auteur de la *Montée du Carmel*, « cœpit facere et docere. »

On lira avec beaucoup de profit le ch. IX : « Le modérateur des vertus », où est fort bien expliqué selon les textes de la *Montée* le passage de la méditation à la contemplation, où l'âme est plutôt passive et où Dieu est le principal agent (cf. p. 102 et suivantes).

*
* *

Le chapitre XII : « La grande tempête d'épreuves », est l'explication du drame entre mitigés et déchaussés. Il y a là un travail de mise au point qui n'avait jamais été fait. On saisit les imprudences du P. Gratien; les pages qui le concernent auraient pu, a-t-on dit, lui être plus indulgentes; il fallait pourtant les écrire pour montrer ce que fut l'union de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix. Voir sur ce point les pp. 154-156 et 288 à 290, où il est rappelé que sainte Thérèse écrivait à Gratien au sujet de Jean de la Croix : « Je ne puis m'expliquer cette infortune; mais je ne trouve jamais personne qui se souvienne de ce saint... Et pourtant, il vous en resterait peu comme lui, s'il venait à mourir » (p. 290).

L'opposition notée par le P. Bruno (p. 125) entre Gratien et Jean de la Croix paraît exacte :

Le Père Jean de la Croix a la figure pâle, émaciée, le maintien grave : c'est le *Senequito*. Lui, Gratien, est charmant, d'une conversation tout à fait agréable. C'est un « enchanteur ». Et puis combien il est expansif! En mystique, le merveilleux l'attira toujours

Excellent prédicateur, il brillera dans les chaires de Séville. Quant au Père Jean de la Croix, il est prudentissime à l'endroit du surnaturel sensible, et quand il prêche, il ne ressent que davantage son désir de vie cachée.

Le ch. XIV : « Maître et Père », contient, avec quelques traits intéressants sur la nuit de l'esprit que traversait une âme fort unie à saint Jean de la Croix, Anne de Jésus (p. 201, 202), une analyse très vivante de la *Montée* et de la *Nuit obscure* (p. 205-213).

Nous apprenons un peu plus loin (p. 220 suiv.) qu'en 1579, pendant que Jean de la Croix était recteur de Baeza, « accouraient à lui les hommes les plus graves, saints et savants, docteurs, maîtres et titulaires des chaires de l'Université, et qu'ils s'en allaient émerveillés de sa conversation ». Ainsi parlent les documents de l'époque, notamment les lettres de plusieurs de ces docteurs.

Le P. Bruno traite d'une façon intéressante (p. 226 et suivantes) la question de l'extase dans la vie de saint Jean de la Croix, et montre que, par contraste, il connut l'accablement jusqu'à être « rassasié de souffrir », selon l'expression de sainte Thérèse (p. 236).

*
* *

Les chapitres XVI, « Grenade au XVI^e^ siècle », et XVII, « Le Docteur de Los Martyres », intéresseront les érudits. On y voit le contraste très vif de la doctrine si orthodoxe de notre Saint et des erreurs funestes de la mystique de l'Islam.

Les sciences supérieures, conclut le P. Bruno, se défendent par elles-mêmes. Exposer la Théologie de main de maître, c'est d'un seul geste l'enseigner et la venger. Et c'est l'apologétique des saints (p. 267).

En résumant ici le *Cantique spirituel* et *Vive Flamme d'amour*, l'auteur corrige plusieurs jugements de M. Baruzi :

L'oraison, la contemplation, même la vie chrétienne seraient-elles donc pures fonctions de connaissance, d'une connaissance aimée pour elle-même? C'est là un idéalisme stérile, radicalement irréligieux et amoral. L'attitude des saints est tout autre. Leur contemplation a pour cause l'amour et l'amour surnaturel de charité. Leur objet n'est certes pas l'*Un* métaphysique, auquel aboutissent monistes et

panthéistes. Ils n'ont cure, les saints, de « retour vers un monde substantiellement pénétré ». Leur objet : c'est le Dieu en Trois Personnes de la foi théologale (p. 276). — Ceux-là se trompent gravement qui s'efforcent, par l'intermédiaire de Denys, de placer Jean de la Croix sous la dépendance de Plotin. De l'un à l'autre il y a une distance infinie. Plotin est en quête d'une contemplation philosophique tout entière étrangère à la foi. De là, cette illusion de se préparer à l'union divine par la mathématique ou la dialectique (p. 277).

Le Père Bruno note justement (p. 279 ss.) une certaine dépendance de saint Jean de la Croix à l'égard de Tauler, surtout pour les trois signes auxquels on reconnaît que l'âme peut entrer dans la contemplation. Il estime que Jean de la Croix distingue mieux que Ruysbroeck l'ordre surnaturel de l'ordre purement naturel, et qu'il est bien plus fidèle à saint Thomas d'Aquin (p. 281).

On ne pouvait mieux montrer combien sa doctrine diffère de l'illuminisme des *Alumbrados* de Grenade (p. 282 ss.), comment aussi il sut éviter les pièges du démon et délivrer les âmes possédées qu'il discernait fort bien des malades; comme le dit le professeur Laignel-Lavastine, il était, pour son époque, « un très bon clinicien » (p. 286). La très grande bonté du saint nous est aussi décrite de la façon la plus touchante (p. 318); il disait :

Quand on mène les religieux avec une rigueur déraisonnable, ils finissent par devenir pusillanimes... Lorsque la crainte règne ainsi, les supérieurs n'ont plus personne qui ose les prévenir, ni les contredire, quand ils se trompent.

*
* *

La fin de l'ouvrage, à partir de la page 319, contient la deuxième tragédie qui fait pendant à celle dont le sommet est au chapitre XIII : « Un cri dans le désert. » D'abord ce fut le drame entre mitigés et déchaux, et ensuite celui entre Doria et Gratien, et cela nous révèle les profondeurs de la vie intime de Jean de la Croix. C'est le point culminant de cette vie : ch. XIX : « La preuve d'amour mystique »; ch. XX : « La seconde paix »; ch. XXI : « Au sommet de l'échelle d'amour ».

L'auteur, on le voit, les a écrits dans le recueillement, la prière, dans une véritable intimité avec le Saint; ils feront

le plus grand bien à qui les lira dans le même esprit; cela purifie, élève et fortifie; c'est la manne cachée, qui doit être l'aliment substantiel des âmes éprouvées, très au-dessus de toute philosophie et de toute morale de la dignité humaine.

C'est bien la preuve d'amour mystique.

Frère Jean, demanda le crucifix, *demande-moi ce que tu veux que je t'accorde... Et moi, je lui dis : Seigneur, ce que je veux que vous me donniez, ce sont des souffrances à supporter pour vous et que je sois déprécié et compté pour peu de choses.* — « Ce qui distingue le vrai mystique des autres, dit ici l'auteur (p. 330), ... c'est la soif croissante de l'humiliation qui l'altère jusqu'à réclamer l'opprobre par amour du Christ, pour participer à l'*exinanivit semetipsum*, qui fut le principe de notre salut... Ceci dépasse tout héroïsme et déracine l'orgueil. C'est la destruction de l'appétit de l'honneur, d'où dérivent beaucoup d'autres... Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende ! »

Saint Paul avait écrit (II Cor., VI, 4) : « In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros; in multa patientia, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis... in suavitate, in Spiritu Sancto, in caritate non ficta. » Nous en trouvons ici la parfaite réalisation en Jean de la Croix, qui a pu écrire : « La vie apostolique est une vie de mépris : ... pâtir, agir, se taire » (p. 320).

On sait comment sa prière fut exaucée, et pourquoi elle fut exaucée.

Jean, dit l'auteur p. 332, est seul avec Anne de Jésus à veiller sur l'esprit du Carmel. Thérèse est morte depuis six ans et Gratien a perdu toute influence auprès de ses Frères.

A ce moment Nicolas Doria veut être la *règle vive* de la Réforme...

En mal de décrets — on en fit plus de trois cents sous son gouvernement — il entend consacrer son entreprise dévastatrice par un coup de maître : la toilette dernière aux constitutions thérésiennes d'Alcala; Jean proteste, sentant, — comme on l'a justement remarqué, — que le Carmel de Thérèse de Jésus est menacé en sa structure intime. La force qui envahit l'organisme tue petit à petit l'amour. Un autre esprit circule dans les cœurs : l'esprit de crainte servile... Jean de la Croix prend haut et ferme la défense des opprimés, de Jérôme de la Mère de Dieu et des Carmélites. Il est seul, aucun des anciens n'a osé. Comme Thérèse l'a prévu autrefois : il donne sa vie pour Gratien... D'instinct il se tourne vers le Bien et

affronte, sans retour sur soi, le mépris et le martyre. Nicolas Doria l'envoie *en pénitence* dans la solitude de Peñuela (p. 340).

Le saint écrit alors : « *De ce qui me touche..., ne vous faites point de chagrin... Là où il n'y a pas d'amour, mettez l'amour et vous extrairez l'amour.* »

A Peñuela, Jean passait souvent en prière toute la nuit dans le jardin, et une fois, de bon matin, on le vit soulevé de terre. C'est à ce moment qu'on informait contre lui, qu'on cherchait à le faire passer pour un religieux indigne, et que les carmélites crurent devoir brûler ses lettres spirituelles pour les soustraire aux commissaires envoyés par Nicolas Doria. Plusieurs amis du Saint craignaient qu'on ne lui enlevât l'habit du Carmel. Il répondit à l'un d'eux :

Mon fils, ne vous mettez pas en peine de cela, l'habit, on ne peut l'enlever qu'à celui qui refuse de se corriger ou d'obéir; or, pour moi, je suis entièrement prêt à réparer tous mes manquements et à obéir, quelle que soit la pénitence que l'on me donne.

Anne de Jésus est privée pour trois ans de voie active et passive. « Plus que la communion pascale », ordonne aussi la sentence. Peu après elle écrit :

Il n'est que trop vrai que si l'on nous révélait le trésor qui est contenu dans les injures et le mépris, nous aimerions ceux qui nous les occasionnent sans que ce soit de notre faute. Là-haut, nous le verrons, mon Père, et combien peu il importait d'être ou de ne pas être estimé sur la terre.

Jean de la Croix écrit de nombreuses lettres demandant qu'on ne chasse pas de l'Ordre le Père Gratien, le pauvre ami de sainte Thérèse. Rien n'y fait, et celui-ci, après avoir erré de pays en pays et passé deux ans au bagne de Tunis, ira mourir chez les Carmes mitigés de Bruxelles en 1614.

Le saint pendant sa dernière maladie vivait ce qu'il avait écrit :

Serais-tu au milieu de démons... laisse-les totalement à eux-mêmes; et quant à toi n'aie de souci que de garder ton âme pure et entièrement à Dieu, sans qu'une réflexion sur ceci ou cela ne te trouble. Tiens pour bien acquis que dans les couvents et les communautés il y aura toujours des difficultés, car le démon ne manque jamais de travailler à faire tomber les saints, et Dieu le permet pour les exercer et les éprouver... Tu n'es venu au couvent que pour que tous te travaillent et t'exercent... En tout cela, sois comme une sta-

tue que celui-ci modèle, celui-là peint, un troisième dore. Et si tu n'agis pas ainsi, tu ne sauras vaincre ta sensualité, ta sensibilité et tu ne sauras te comporter comme il faut avec les autres religieux. Et tu n'atteindras pas la sainte paix et tu ne te délivreras pas de bien des chutes et de bien des maux.

Les souffrances physiques ne furent pas moindres; pour traiter le mal, les cinq abcès, dont souffrait le saint, il fallut mettre à nu une partie du pied et de la jambe; puis ce sont deux autres abcès des plus douloureux aux reins, un autre énorme aux épaules. Et tout cela était supporté avec un amour de Dieu, qui engendrait parfois l'extase (p. 359).

Jean va mourir, on l'entend dire qu'il s'en va consolé, car Dieu lui a accordé trois choses : « de ne pas mourir prélat, de mourir là où il n'est même pas connu, après avoir beaucoup souffert ». Puis il reprend son oraison. A dix heures du soir, une cloche sonne, il demande pourquoi : on répond que ce sont des religieuses qui vont à Matines. « *Et moi*, fait-il, *par la miséricorde de mon Dieu, je dois aller les réciter avec la Vierge Notre-Dame au ciel.* » Près de deux heures après, le Père Provincial lui rappelle ce qu'il a supporté pour la Réforme; Jean répond : « *Notre Père, ce n'est pas le moment de cela; c'est par les mérites du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ que j'espère me sauver.* » Puis il parle très tendrement au Crucifix; et, entendant sonner minuit, l'heure des Matines qu'il doit aller dire au ciel, il prononce les dernières paroles de Jésus : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, baise le crucifix et expire. Une grande splendeur apparaît sur son lit, un parfum très suave émane de son corps. « Un dernier élan d'amour... a rompu la toile déliée, mince et spiritualisée... et il a emporté le joyau de l'âme. » Jean de la Croix, béatifié en 1675, canonisé en 1726, est enfin déclaré Docteur de l'Église universelle le 24 août 1926.

Nous avons voulu citer quelques-unes des pages de ce très beau livre écrit avec une intelligence pénétrante, un grand esprit de foi et un cœur très filial. Qu'on le lise et qu'on le relise; il est de ceux qui resteront.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Notes d'hagiographie

La littérature hagiographique, en France, est d'une extraordinaire abondance. Il serait impossible de signaler dans de brèves chroniques tout ce qui paraît en ce domaine, et ce n'est pas d'ailleurs nécessaire. Un choix s'impose, et du point de vue qui est le nôtre, nos préférences iront aux ouvrages capables de nourrir solidement la piété. Ce point de vue pratique n'exclut pas le souci d'authenticité. Seuls les exemples vrais, réellement vécus et riches de sève humaine et de grâce divine, peuvent *édifier* au sens originel de ce mot, nous aider à construire notre propre vie intérieure. Nous aurons le souci de n'arrêter notre attention qu'aux ouvrages offrant de sérieuses garanties d'historicité.

Le point de vue critique ne sera pas cependant le nôtre. Dans le supplément de *La Vie Spirituelle*, l'hagiographie critique fera l'objet de chroniques régulières. Nous voudrions, quant à nous, aider nos lecteurs à mieux connaître la richesse de la grâce dans les âmes, la bienfaisante beauté des vertus divines et humaines, en signalant ici les travaux qui demeurent à la portée du grand public.

I. Parmi les ouvrages les plus récents nous arrive la *Sainte Radegonde* de Mathilde Alanic (1).

Le pèlerinage de sainte Radegonde est peu connu en dehors de la région de Poitiers; la sainte elle-même ne l'est peut-être pas davantage. Rappelons brièvement son histoire. Nous sommes au VI[e] siècle. Les quatre fils de Clovis règnent sur la Gaule. Clotaire, le plus cruel, dans une expédition en Germanie, se soumet Berthaire, le roi de Thuringe. Tandis que presque toute la famille du roi vaincu est passée par les armes, Radegonde, sa fille, est amenée captive avec son frère. Elle deviendra l'épouse du roi des Francs. Peut-être était-elle déjà chrétienne à ce moment, car la Thuringe avait commencé d'être évangélisée. Dans cette situation très douloureuse d'une jeune fille au cœur délicat et aimant, arrachée

(1) Collection « les Pèlerinages », Paris, Flammarion.

à sa famille et livrée aux mains d'un maître étranger et brutal, la petite princesse fit preuve d'une rare vertu : pieuse, résignée, humble, patiente, elle était par-dessus tout charitable. « Jamais la voix du pauvre ne retentit en vain à son oreille. » Toute sa vie, elle « considéra comme perdu tout ce qu'elle n'avait pas donné ». Devenue reine, elle ne prit aucun goût aux grandeurs. Elle vécut quelques années avec Clotaire, jusqu'au jour où celui-ci fit tuer le prince de Thuringe, frère unique de Radegonde. A cette nouvelle, la reine courut à Noyon, auprès de l'évêque saint Médard, et obtint à force de supplications qu'il lui donnât le voile de religieuse. Saint Germain de Paris la protégea contre le roi qui voulait l'obliger à rentrer à la cour. Dans la suite, Clotaire consentit à la laisser vivre en paix en Poitou où elle s'était retirée. Il l'aida même à y fonder un monastère où elle resta jusqu'à sa mort : c'est là qu'elle eut son tombeau et son pèlerinage. Une moniale qui partagea sa vie nous a laissé ce portrait : « En elle resplendissaient toutes les perfections : la modestie avec une douceur retenue, la sagesse avec la simplicité, la sérénité avec la mansuétude, la science avec l'humilité... » De son monastère, elle continua à s'intéresser à sa patrie d'adoption : ce fut pour essayer de gagner les cœurs à la concorde et à la paix. Puisse-t-elle s'en faire encore l'apôtre en ces temps !

Mme Mathilde Alanic a mis si bien tout son talent d'écrivain au service de notre sainte qu'il en sera de ses lecteurs comme des contemporains de Radegonde, dont elle dit qu'aucun « ne put approcher cette femme, éminente par l'intelligence autant que par la vertu, sans ressentir au plus profond de l'âme une admiration vénérante et une religieuse sympathie ».

II. *La merveilleuse vie de Bernadette, la voyante de Lourdes* (1), nous ramène à l'époque moderne. L'avant-propos du livre nous dit l'intention de l'auteur : « Si le nom de Bernadette, entraîné dans le rayonnement de la Vierge de Lourdes, est d'une notoriété mondiale, si l'on sait sa candeur d'enfant et la fidélité de son témoignage, il faut avouer cependant que la trame de sa vie... n'est encore connue que

(1) Par le R. P. Xavier Marchet, des Augustins de l'Assomption. In-8, 302 p. Paris, Téqui.

d'un petit nombre de chrétiens. » Cet ouvrage a donc été composé pour mettre sous les yeux du grand public toute l'existence de la « confidente de l'Immaculée », et l'on peut y suivre Bernadette depuis Lourdes, où elle est née pour voir un jour Marie, jusqu'à Nevers, où il lui a « tardé de mourir » pour la revoir.

Parmi les innombrables documents, l'auteur a utilisé ceux qui ont paru lui donner les meilleures garanties de certitude et ils sont bien connus. Il a choisi aussi et cité très souvent ceux d'où se dégageait, en plus vive lumière, la séduisante physionomie de la petite voyante. Ce qu'on en dit nous la montre, à nous aussi, telle que la virent, à son arrivée, les religieuses de Nevers : « humble dans son surnaturel triomphe, simple et modeste alors que tout a concouru à l'exalter, souriante et doucement heureuse, malgré la maladie qui mine son corps frêle et délicat ».

Pour nous la faire voir sous ce jour, on n'a eu qu'à laisser l'enfant, la jeune fille, la religieuse, parler, agir, révéler ainsi son âme, car Bernadette, en son ingénuité, s'est toujours, à tous les âges de la vie, peinte au naturel, dans ses gestes, sa conversation et ses lettres. Sans que l'auteur le fasse expressément remarquer et en se donnant la peine de contempler un peu cette vie, la courte existence de Bernadette nous apparaît en sa belle unité, faite d'une fidélité toujours plus profonde à la Sainte Vierge et à son message. Ce message de prière pour les pécheurs, de pénitence, de confiance en Marie, l'enfant l'a vécu depuis le premier jour où il lui fut donné, et c'est encore lui, mais entré plus avant dans son âme, qui dicte à Sœur Marie-Bernard cette prière de ses dernières années : « O Jésus et Marie, faites que toute ma consolation en ce monde soit de vous aimer et de souffrir pour les pécheurs ».

III. Dans les *Étapes d'un Sacrifice, ou quelques pages de la vie héroïque de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de N.-D. de Montréal* (1620-1700) (1), on trouve, non pas tant une histoire qu'un poème en douze chants, présenté à la jeunesse canadienne et composé par une âme filiale à la louange de sa mère. On nous donne en exemple son renoncement, sa mortifi-

(1) Paris, de Gigord.

cation héroïque, son humilité, sa foi, sa charité, sa confiance en Dieu et en Marie, enfin son sublime abandon. En imitant ce modèle, les filles de Marguerite Bourgeoys, qui donnent au Canada l'instruction à 50.000 enfants, doivent constituer vraiment « ces phalanges de femmes fortes » que la Fondatrice, originaire de Troyes, voulait entraîner vers le Seigneur. Nous nous unissons à la prière qui termine le livre : « O Dieu, béni sois-tu à jamais de laisser à nos cœurs la douce espérance que bientôt nous verrons sur les autels celle qui a voulu être non seulement l'apôtre et la mère mais encore la victime réparatrice de notre patrie. »

Signalons en terminant la vie d'une autre fondatrice : *Mary Ward*, par la R. M. Rubatscher, adaptation française par M. Lenoel (1).

Mary Ward fut une des grandes âmes de l'Angleterre catholique au temps des cruelles persécutions de la reine Élisabeth. « Figure héroïque, lit-on dans la préface de Mgr Baudrillart, qui est presque une figure de roman, tellement furent étonnantes les vicissitudes de la sainte. » Dommage que, dans la brève histoire de cette vie de labeur incessant, de courage éprouvé, d'admirable soumission à l'Église et au Pape, on ait laissé sans explication certains épisodes importants, en particulier la condamnation.

Notons enfin : *La vie et la mort du Père d'Alzon* (2).

Simple réédition d'une courte biographie écrite, il y a cinquante ans, au lendemain même de la mort du fondateur des Augustins de l'Assomption, par son évêque, dans une lettre adressée au clergé du diocèse de Nîmes.

IV. Quelques années avant l'arrivée de Marg. Bourgeoys au Canada, d'autres Français, des religieux de la Compagnie de Jésus, étaient allés en « Nouvelle-France » et y avaient versé leur sang. C'est leur belle histoire que retrace le P. Henri Fouqueray, S. J., dans *Martyrs du Canada* (3). Le livre avait été préparé lors de leur béatification, mais la mort inopinée de

(1) Éditions de l'Apostolat de la Prière. 92 pages. Brochure écrite à l'intention des « enfants » de l'Institut de la B^e^ Vierge Marie, dites Dames Anglaises.

(2) Par Mgr Besson, évêque de Nîmes. Paris, Bonne Presse, 70 pages.

(3) In-8, 354 p. Paris, Téqui.

l'auteur en interrompit la composition qui — cela se sent bien un peu à des répétitions — dut être reprise et achevée par une autre main. Depuis, de nouveaux événements ont réjoui l'Église : ces Bienheureux ont été inscrits au catalogue des Saints. Qu'on lise ce livre et on ne sera point surpris du rapide achèvement de leur apothéose, on sera même du nombre de ceux qui s'étonnèrent « qu'on ait tant tardé à proposer à la Congrégation des hommes qui, par leur héroïque sainteté, en dehors même du martyre, méritaient les honneurs de l'Église ». Car ce sont des hommes d'une vertu exceptionnelle qu'on demande chez les Hurons. « Ce qu'on attend dans ce pays, ce sont des cœurs selon le cœur de Dieu, dans lesquels l'amour de Dieu a la force de faire ce que fait la mort, entièrement détachés des créatures et d'eux-mêmes. Il faut d'abord comprendre tout ce qu'on aura à souffrir, pour le nom de Jésus, dans le voyage, le logement, la nourriture, hivernant avec les sauvages et sans cesse assiégé par eux » (p. 284). — « Que ce soient gens morts à soi et au monde, qui ne cherchent que Dieu et le salut des âmes, qui aiment la croix et la mortification, qui ne s'épargnent point et désirent plus la conversion d'un sauvage que l'empire de toute l'Europe; enfin que ce soient des hommes qui aient tous leurs contentements en Dieu et auxquels les souffrances soient leurs plus chères délices » (p 21). Tels étaient vraiment nos héros glorifiés. Ils nous donnent en outre un exemple de cet esprit missionnaire que l'Église veut infuser à ses enfants. « Nous voulons aller dans votre pays, dit le P. de Brébeuf dans une assemblée de chefs Hurons, pour y vivre et mourir. Vous serez nos frères et dorénavant nous ferons partie de votre nation » (p. 81). Après quelques années d'apostolat, ils eurent l'occasion de mourir pour leur foi. Leur patience à toute épreuve et leur inaltérable douceur les avaient préparés à accepter le martyre avec joie. Leur sang fut aussitôt « une semence de chrétiens ».

André Obein, O. P.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Carolus, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXV

OCTOBRE 1930-DÉCEMBRE 1930

Les principes et la pratique

P. Adam. — Le pardon dans l'Évangile 19
R. Bernard. — Pensées préliminaires sur les grands actes de la maternité de grâce 97
— — Le mérite immense de Marie sur la terre. . 209
R. Garrigou-Lagrange. — La grâce de la bonne mort . . . 109
H.-D. Noble. — Le respect dû à nos supérieurs 239
A. Saudreau. — Comment faire vivre et régner Jésus en nous. 5
A.-D. Sertillanges. — Les appuis intérieurs de la parole de Dieu 131
C. Spicq. — Le divin message d'espérance 226

Les maîtres et les modèles

J. Alix. — La vénérable Marguerite du Saint-Sacrement . . 265
M. Aron. — Le B[x] Jourdain de Saxe directeur spirituel. . . 147
H. Charasson. — Le message de Sœur Claire 247
R. Delègue. — L'apostolat de Frédéric Ozanam. 41, 162
F.-D. Joret. — Sœur Marie-Marthe Chambon 64

Textes anciens

S. Augustin. — Lettre à Proba sur la prière. . . . 69, 175, 287
S. Jean de la Croix. — Deux strophes du Cantique spirituel. 274

Les idées et les œuvres

M. Fargues. — Le catéchisme par l'Évangile 303
R. de Fresquet. — Le congrès international de « Caritas Catholica » 194
H. Charasson. — Art et liturgie 90

A. Hubatzek. — Le 1er congrès international de liturgie . . 85
O. Pasteau. — La société médicale de saint Luc 298
Mgr L. Paulot. — Notes de pédagogie religieuse 181
J. Périnelle. — Notes de direction 294
M. Reinhard. — L'œuvre de Dom Hildebrand de Hemptinne. 80

Bibliographie

J. Ancelet-Hustache. — Le livre de Jacqueline 92
Anonyme. — *Indica mihi.* 201
Anonyme. — Vie héroïque de la vénérable Marguerite Bourgeoys. 316
L. Barret. — Manuel d'adoration du T. S. Sacrement . . . 205
V. Breton. — Le Christ de l'âme franciscaine 203
P. Bruno de J.-M. — Vie de saint Jean de la Croix 306
E. Charles. — Le catéchisme par l'Évangile. 303
A. Fagot. — Saint François d'Assise raconté par ses premiers compagnons. 199
H. Fouqueray. — Martyrs du Canada 317
A. Goffin. — *I fioretti* 199
R. Hoornaert. — L'âme ardente de saint Jean de la Croix . 93
P. Lekeux. — La théologie mystique 203
X. Marchet. — La merveilleuse vie de Bernadette 315
P. Miterre. — Saint Bernard de Clairvaux 94
R. Plus. — Mère Thérèse de la Croix 95
R. Plus. — La sainteté catholique 96
Dom Roulin. — Linges, insignes et vêtements liturgiques. . 90
M. Rubatscher. — Mary Ward 317
S. Jubéric. — La voie d'amour 200
Eugène Sol. — Le vénérable Alain de Solminihac 94